

# FORUM

Recherche sur l'actualité correctionnelle

Volume 10, numéro 3, septembre 1998

## Dossiers

### Facteurs dynamiques

Emploi

Relations conjugales  
et familiales

Fréquentations et  
interactions sociales

Toxicomanie

Comportement  
dans la collectivité

Orientation personnelle  
et affective

Attitude



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

FORUM – RECHERCHE SUR L'ACTUALITÉ CORRECTIONNELLE est une revue publiée trois fois par an, dans les deux langues officielles, à l'intention des employés et des gestionnaires du Service correctionnel du Canada et de la collectivité internationale des affaires correctionnelles.

FORUM s'intéresse à la recherche appliquée touchant aux politiques, aux programmes et à l'administration du secteur correctionnel. On y trouve des articles inédits rédigés par des fonctionnaires du Service correctionnel du Canada et par d'autres chercheurs et praticiens oeuvrant dans le domaine à l'extérieur du Canada.

FORUM est préparé et publié par la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada.

FORUM invite les chercheurs du milieu à rédiger des articles susceptibles de figurer dans l'une ou l'autre des sections de la revue. Ces articles doivent être adressés à :

Larry Motiuk, Ph.D.  
Directeur général, Direction de la recherche  
Service correctionnel du Canada  
340 avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0P9

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets abordés dans FORUM
- Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de FORUM
- Pour obtenir des articles aux fins de réimpression

Veillez vous adresser à la :

Direction de la recherche  
Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1A 0P9

Télécopieur : (613) 996-2867  
Courrier électronique : [reslib@magi.com](mailto:reslib@magi.com)

**Rédacteur en chef :** Larry Motiuk

**Rédacteur adjoint :** Dean Jones

**Traducteur-réviseur :** Cathy Delnef

**Composition et mise en page :** Accurate Design and Communication Inc.

**Imprimeur :** National Printers

Les articles de FORUM – Recherche sur l'actualité correctionnelle ne portant pas mention d'auteur sont le fruit du travail collectif des employés de la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada.

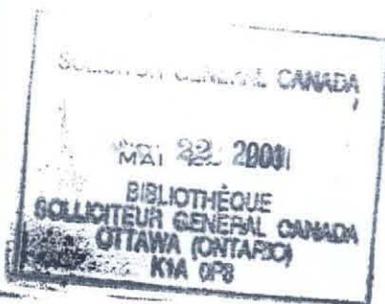
*Les opinions exprimées dans FORUM ne concordent pas nécessairement avec les opinions et politiques du Service correctionnel du Canada.*

*FORUM s'efforce de présenter diverses opinions sur les problèmes que connaissent actuellement les services correctionnels et sur leurs solutions.*

*La reproduction des articles, en tout ou en partie, est permise avec l'autorisation du Service correctionnel du Canada.*

# FORUM

Recherche sur l'actualité correctionnelle



## La recherche en deux mots

Les besoins du délinquant : Comment cibler nos interventions correctionnelles par Gilbert Taylor .....	3
Projet d'examen de l'identification des besoins des délinquants : Contexte et stratégie de recherche par Shelley Brown .....	10
Utilisation de facteurs dynamiques pour mieux prévoir l'issue de la mise en liberté par Larry Motiuk .....	13

## Les domaines de besoins du délinquant

Emploi par Paul Gendreau, Claire Goggin et Glenn Gray .....	17
Relations conjugales et familiales par Elizabeth Oddone Paolucci, Claudio Violato et Mary Ann Schofield .....	22
Fréquentations et interactions sociales par Claire Goggin, Paul Gendreau et Glenn Gray .....	26
Toxicomanie par Craig Dowden et Shelley Brown .....	30
Évaluation de la toxicomanie par Fred Boland, Kathy Henderson et Jan Baker .....	34
Comportement dans la collectivité par Melanie Gates, Craig Dowden et Shelley Brown .....	38
Orientation personnelle et affective par David Robinson, Frank Porporino et Christopher Beal .....	42
Attitudes par Moira Law .....	46

## Perspectives

Les facteurs dynamiques et la récidive : Ce que nous avons appris du projet d'examen de la détermination des besoins par Shelley Brown .....	50
--	----

# Guide à l'intention des auteurs

## Présentation des articles

Pour soumettre un article à FORUM, envoyez deux exemplaires de l'article et une copie sur disquette (en Microsoft Word ou WordPerfect) à :

Larry Motiuk, Ph.D.  
Directeur général, Direction de la recherche  
Développement correctionnel  
Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0P9  
Télécopieur : (613) 941-8477

Les articles peuvent être présentés en français ou en anglais.

## Dates de tombée

FORUM est publié trois fois par an, en janvier, en mai et en septembre. En général, les articles doivent nous parvenir au moins quatre mois à l'avance. Pour qu'un article soit inclus dans le numéro du mois de mai, il doit parvenir à la rédaction avant le 15 janvier.

## Style

Les articles doivent être rédigés dans un style clair. Les termes techniques de recherche et de statistique sont à proscrire dans la mesure du possible. S'il est impossible de les exclure, il faut à tout le moins en donner une explication claire. FORUM s'adresse à quelque 6 000 personnes dans plus de 35 pays – universitaires, grand public, journalistes, employés de services correctionnels (depuis le personnel de première ligne jusqu'aux hauts fonctionnaires) – ainsi qu'aux membres du système judiciaire. Notre objectif est d'être en mesure de présenter une recherche de qualité à des profanes.

## Longueur

Idéalement, les articles devraient compter entre 1 000 et 1 500 mots (six pages à double interligne). Les articles de fond ne doivent pas dépasser 2 000 mots.

## Graphiques et tableaux

Les graphiques et tableaux doivent être présentés sur des pages distinctes, à la fin de l'article. Lorsqu'un article comprend plus d'un graphique ou d'un tableau, ceux-ci doivent être numérotés. Les graphiques sont préférables aux tableaux.

## Renvois

Les renvois sont présentés sous forme de notes en bas de page dans les articles publiés, mais, lorsque vous présentez un article, n'utilisez pas la fonction note en bas de page ou note en fin de texte de Microsoft Word ou de WordPerfect. Tapez plutôt les notes en bas de page dans l'ordre numérique à la fin de l'article. On ne doit voir apparaître dans le texte que le numéro de la note en indice supérieur. Veuillez noter que la date de la citation de l'auteur, par exemple Andrews (1989), ne doit pas figurer dans le texte. Toutes les références doivent préciser les éléments suivants :

### Articles

- nom de l'auteur (et initiales du prénom)
- titre de l'article
- nom de la revue
- volume (et numéro) de la revue
- date du volume ou de la revue
- numéro(s) de page de l'article

### Livres

- nom de l'auteur (et initiales du prénom)
- titre complet du livre
- rédacteur, directeur de publication, traducteur, le cas échéant
- collection, le cas échéant, volume et numéro de la collection
- édition, s'il ne s'agit pas de l'édition originale
- données de publication (ville, maison d'édition et date de publication)
- numéro(s) de pages de la citation

## Révision

Les articles sont révisés en deux étapes. Dans un premier temps, ils sont révisés pour le contenu et le style, puis ils sont relus pour la correction grammaticale et la lisibilité.

Les articles révisés sont envoyés aux auteurs pour approbation avant l'impression.

## Droits d'auteur

Les articles de FORUM peuvent être reproduits ou réimprimés avec la permission du Service correctionnel du Canada (voir adresse ci-dessus).

# Les besoins du délinquant : Comment cibler nos interventions correctionnelles

par **Gilbert Taylor**<sup>1</sup>

Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

**L'**un des objectifs des services correctionnels est de réduire l'incidence du comportement criminel. La plupart des délinquants incarcérés retournent un jour dans la société. La fonction première de tout organisme correctionnel consiste à administrer la peine de chaque délinquant en mettant tout en œuvre pour que celui-ci ne se livre pas de nouveau à des activités criminelles et soit prêt à retourner dans la société le plus tôt possible et à vivre en citoyen respectueux des lois. Comme l'affirme clairement sa Mission<sup>2</sup>, le Service correctionnel du Canada doit, pour parvenir à cette fin, recourir à deux principaux types d'interventions, soit aider les délinquants et contrôler leur comportement.

Les organismes correctionnels prennent beaucoup de décisions administratives importantes au cours de la peine de chaque délinquant, notamment en ce qui concerne le classement initial et révisé selon le niveau de sécurité, le placement dans un établissement et les transferts, l'affectation à des programmes de réadaptation, la nature et l'intensité de la surveillance, la mise en liberté sous condition ou le maintien en incarcération ainsi que la réincarcération. Toutes ces décisions relèvent des deux types d'interventions, l'aide et le contrôle, et toutes aussi doivent être fondées sur une évaluation complète de la nature et du niveau de risque que présente chaque délinquant.

Cet article examine l'importance d'évaluer les besoins du délinquant dans le cadre de l'évaluation globale du risque. L'information obtenue grâce à cette évaluation des besoins est primordiale, à la fois pour justifier les décisions relatives à la gestion de la peine et pour cibler nos interventions correctionnelles.

## Pourquoi évaluer les besoins du délinquant?

**P**our répondre correctement à cette question, il est utile de revenir sur les quatre principes du classement des délinquants en vue de la gestion et du traitement correctionnels, proposés par Andrews et Bonta<sup>3</sup>.

1. *Principe du risque* : Pour les cas à risque plus élevé, une intervention intensive est bénéfique; pour les cas à risque moins élevé, une intervention faible est préférable (et on peut même se passer de toute intervention).
2. *Principe du besoin* : En ciblant les besoins criminogènes<sup>4</sup> en vue du traitement et de la surveillance, nous pouvons obtenir le taux le plus élevé de réduction de la récidive.

3. *Principe de la réceptivité* : Nos programmes de traitement et de surveillance sont le plus efficaces lorsqu'ils correspondent aux habiletés du délinquant et à sa faculté d'apprentissage.
4. *Principe du jugement professionnel discrétionnaire* : Le recours judicieux au jugement professionnel discrétionnaire permet d'améliorer l'évaluation et la gestion structurées du risque.

## Principe du risque

La recherche démontre clairement que nous pouvons différencier les délinquants en fonction de leur niveau de risque, que les délinquants à risque plus élevé récidivent plus souvent que les délinquants à risque moins élevé et que le principe du risque se vérifie dans la pratique. Par exemple, une méta-analyse récente de 400 rapports de recherche sur l'efficacité des traitements réservés aux jeunes contrevenants montre que le taux de récidive diminue davantage dans le cas des contrevenants à risque élevé qui reçoivent un traitement que dans le cas des contrevenants à risque moins élevé; une autre méta-analyse portant sur un échantillon de 294 tests et traitements a produit des résultats similaires<sup>5</sup>.

## Principe du besoin

Il existe des preuves convaincantes également à l'appui de ce principe. Des recherches menées par le Service correctionnel du Canada montrent que les délinquants éprouvant des besoins criminogènes risquent beaucoup plus de manquer aux conditions de la mise en liberté<sup>6</sup> et que les évaluations du risque et des besoins du délinquant sont de bons prédicteurs du comportement après la libération conditionnelle<sup>7</sup>. À l'aide de l'Inventaire du niveau de supervision (INS), un instrument actuariel permettant d'évaluer les besoins criminogènes, Andrews et Robinson<sup>8</sup> ont découvert que les résultats de l'INS changeaient avec le temps et que ces changements étaient liés aux changements du taux de récidive. D'autres chercheurs<sup>9</sup> ont constaté que l'évaluation d'un certain nombre de facteurs de risque statiques et dynamiques à l'aide de méthodes actuarielles, l'application de traitements plus intensifs aux délinquants à risque plus élevé et le ciblage des besoins criminogènes en fonction des

caractéristiques de chaque délinquant provoquaient une nette diminution des taux de récidive.

Le jumelage des antécédents criminels et du niveau des besoins des délinquants à l'évaluation du risque augmente le pouvoir de prévision de cette dernière. Une étude réalisée en 1993 par Motiuk et Brown<sup>10</sup> a montré que les délinquants à risque

et à besoins élevés risquaient quatre fois plus de manquer aux conditions de leur mise en liberté que les délinquants à risque et à besoins moins élevés.

Il ne faut pas sous-estimer l'apport des évaluations des besoins des délinquants à l'évaluation globale et à la gestion du risque. Dans un récent suivi de leur étude sur le programme de semi-liberté du Service, réalisée en 1996, Grant et Gillis<sup>11</sup> confirment qu'une augmentation du niveau de risque ou du niveau des besoins est étroitement associée à une augmentation des taux d'échec (voir le Tableau 1). Ils ont cependant observé une exception : les délinquants qui, selon les évaluations, présentent un risque faible mais des besoins élevés ont un taux plus élevé de réincarcération et de récidive que les délinquants qui présentent un risque élevé mais des besoins faibles. En outre, le taux de récidive avec violence est plus élevé dans le groupe de délinquants à faible risque mais dont les besoins sont élevés. Pour ces cas, le niveau des besoins est un facteur plus important que le niveau de risque dans la prévision du résultat de la semi-liberté à l'aide de plusieurs mesures de l'échec.

D'autres travaux font la preuve de l'importance relative de l'évaluation des besoins. En comparant des délinquantes violentes et des délinquantes non violentes selon leurs niveaux de risque et de besoins, Blanchette<sup>12</sup> a constaté que les évaluations des femmes violentes faisaient ressortir des niveaux de besoins plus élevés que chez les femmes non violentes. Paradoxalement, les différences associées aux facteurs de risque statiques étaient mineures. Dans une autre étude<sup>13</sup>, Blanchette a observé chez les délinquants sous surveillance dans la collectivité des différences notables selon les sexes quant au niveau et à la nature de leurs besoins.

Tableau 1

## Résultat de la semi-liberté selon les niveaux de risque et de besoins

Risque-besoins (délinquants)	Nombre de cas	Types de résultat <sup>1</sup>			
		Réincarcération	Violations techniques	Nouvelle infraction	Infraction avec violence
Faible-faibles	82	4,88%	4,88%	3,66%	3,66%
Faible-moyens	102	11,76%	1,96%	8,91%	,98%
Faible-élevés	14	28,57%	7,14%	21,43%	7,14%
Élevé-faibles	21	14,29%	14,29%	14,29%	4,76%
Élevé-moyens	71	26,76%	9,86%	18,31%	4,23%
Élevé-élevés	49	36,73%	20,41%	20,41%	4,08%
Valeurs khi-deux (N = 339)		29,22 $p < 0,001$	17,94 $p < 0,01$	13,43 $p < 0,05$	Non significatif

<sup>1</sup> Les types de résultat ne sont pas mutuellement exclusifs; un même délinquant peut être représenté dans plus d'un groupe.

Les recherches démontrent aussi qu'il est utile de faire la distinction entre les besoins criminogènes et les besoins non criminogènes. Dans une méta-analyse récente, Dowden<sup>14</sup> a effectué une analyse approfondie du principe du besoin. Ses analyses sont axées sur les cibles de changement « plus prometteuses » (criminogènes) et « moins prometteuses » (non criminogènes) définies par Andrews et Bonta<sup>15</sup>.

Les Tableaux 2 et 3 montrent les résultats pour chaque cible de changement des besoins criminogènes et non criminogènes. Dowden constate que les besoins non criminogènes, pris individuellement, ne sont pas liés à la diminution de la récidive, ou lui sont négativement associés. En revanche, il existe une corrélation positive entre chacun des besoins criminogènes et la diminution de la récidive. Mais surtout, 75 % des besoins criminogènes individuels ciblés ont produit une diminution importante des taux de récidive.

Dowden a aussi effectué une analyse détaillée du principe du besoin. Selon son analyse, les programmes qui correspondent bien au principe du besoin sont associés à des tailles d'effet moyennes sensiblement plus élevées ( $r = 0,19$ ,  $k=169$ ) que les programmes qui n'y correspondent pas ( $r = -0,01$ ,  $k= 205$ ). Ces conclusions laissent entendre que les programmes de traitement correctionnel visant à réduire la récidive devraient cibler les besoins criminogènes appropriés.

En résumé, les travaux de recherche menés aussi bien au Service qu'ailleurs montrent que :

- les facteurs relatifs aux antécédents criminels d'un délinquant (facteurs de risque statiques) sont très étroitement liés à l'échec de la mise en liberté sous condition;

Tableau 2

**Besoins criminogènes ciblés : Classement par fréquence et corrélation avec la diminution de la récidive**

Besoins ciblés	Fréquence	r
Formation scolaire	72	0,21**
Colère et sentiments antisociaux	62	0,32**
Autres besoins	61	0,30**
Maîtrise de soi	59	0,33**
Modèle prosocial	40	0,26**
Attitudes antisociales	37	0,23**
Compétences professionnelles	32	0,04
Famille : affection	24	0,29**
Information : toxicomanie	22	0,08
Traitement contre la toxicomanie	21	0,03
Réduction des fréquentations antisociales	19	0,11*
Prévention de la rechute	18	0,16**
Famille : surveillance	17	0,31**
Obstacles au traitement	12	0,27**
Compétences professionnelles et emploi	12	0,24**
Délinquants atteints de troubles mentaux : médication	2	0,01
Attitude à l'égard de la drogue	0	-
Protection de l'enfance	0	-
Délinquants atteints de troubles mentaux : refuge	0	-

\*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$   
Source : voir C. Dowden<sup>14</sup>

Tableau 3

**Besoins non criminogènes ciblés : Classement par fréquence et corrélation avec la diminution de la récidive**

Besoins ciblés	Fréquence	r
Problèmes personnels vagues ou affectifs	90	-0,04
Activité physique	43	0,00
Crainte d'un châtement officiel	41	-0,25**
Augmentation de l'ambition traditionnelle	29	0,00
Famille : autres interventions	26	-0,09
Augmentation des fréquentations sociales homogènes	20	-0,09
Augmentation de l'estime de soi	15	-0,08
Acceptation de la pensée criminelle	7	-0,04
Amélioration des conditions de vie	0	-

\*\*  $p < 0,01$   
Source : voir C. Dowden<sup>14</sup>

- il existe un rapport indiscutable entre le nombre et la nature des besoins criminogènes du délinquant (facteurs de risque dynamiques) et la récidive;
- l'évaluation du risque statique et du risque dynamique nous aide beaucoup à mieux prévoir quels délinquants risquent de récidiver.

De toute évidence, l'évaluation exacte des besoins criminogènes du délinquant constitue un précieux apport à l'évaluation globale du risque. Les besoins du délinquant sont des facteurs de risque dynamiques qui peuvent faire l'objet d'une intervention correctionnelle et d'une réévaluation périodique.

### Principe de réceptivité

Une fois que nous avons correctement ciblé les besoins criminogènes du délinquant et déterminé un niveau de service correspondant à l'évaluation du risque, nous devons définir le mode et le genre de service qui conviennent le mieux à chaque délinquant. En règle générale, les programmes qui s'avèrent les plus efficaces sont ceux qui font appel à l'apprentissage social et cognitivo-comportemental. Andrews et Bonta<sup>16</sup> citent des études démontrant les différents degrés d'efficacité des programmes de réadaptation, selon la nature des traitements fournis et les caractéristiques individuelles des délinquants qui les suivent. Ils signalent toutefois que même si les travaux de recherche sont de plus en plus nombreux dans ce domaine, les études doivent se poursuivre.

En 1986, le Service a mis en place une stratégie de gestion des cas, une procédure structurée permettant de déterminer les critères de surveillance des délinquants en fonction du principe de réceptivité. Conçue initialement par le Wisconsin Bureau of Community Corrections en 1975 (et connue également sous l'acronyme CMCS, Système de classement pour la gestion de la clientèle<sup>17</sup>), cette procédure aide le personnel du Service à préparer des stratégies de surveillance efficaces selon chaque type de délinquants. La définition de l'ensemble des stratégies se fait automatiquement au moyen des renseignements complets que contient l'évaluation initiale du délinquant (voir plus loin l'analyse de l'évaluation initiale du délinquant).

### Principe du jugement professionnel discrétionnaire

Les trois principes du traitement correctionnel exposés précédemment démontrent toute la valeur des méthodes objectives d'évaluation des

délinquants. D'ailleurs, le Service utilise actuellement deux instruments statistiques (examinés plus loin dans cet article) pour déterminer et réévaluer les besoins criminogènes de ses délinquants.

De nombreuses études démontrent clairement que les instruments de prévision actuariels surclassent de façon constante les méthodes fondées exclusivement sur les évaluations cliniques<sup>18</sup>. Les méthodes actuarielles présentent pour les spécialistes des services correctionnels des avantages certains par rapport aux méthodes cliniques :

- elles sont en général plus systématiques et leurs résultats sont plus constants;
- elles sont habituellement plus précises;
- elles produisent des évaluations plus équitables (le jugement clinique tend à être plus réservé, pour éviter les résultats faussement négatifs);
- elles offrent à l'évaluateur une meilleure protection juridique;
- elles font gagner du temps (l'évaluateur n'a pas à expliquer pour chaque cas son interprétation de l'évaluation et ses conclusions).

Andrews et Bonta rappellent toutefois que le personnel correctionnel doit utiliser d'une manière informée et critique l'information actuarielle obtenue grâce aux principes du risque, du besoin et de la réceptivité. En dépit de leur efficacité, les instruments empiriques présentent des risques d'erreur. Dans certains cas d'exception, l'évaluateur, en usant de son jugement professionnel pour passer outre aux résultats objectifs, peut améliorer l'exactitude des évaluations; ce principe s'applique à toutes les situations où des évaluations cliniques et objectives sont utilisées simultanément.

### Comment le Service évalue-t-il les besoins des délinquants?

*Évaluation initiale du délinquant (EID)* : En 1994, le Service correctionnel du Canada a remplacé ses pratiques de placement pénitentiaire par l'EID, une méthode systématique d'évaluation à l'admission. L'information nécessaire provient de diverses sources internes et externes, notamment les tribunaux, les services de police, les agents de probation, les victimes, les membres de la famille, les employeurs et le délinquant lui-même. L'EID peut aussi comprendre des évaluations additionnelles portant sur divers domaines comme l'instruction, la formation professionnelle, la psychologie, la violence familiale et la psychopathie. En collaboration avec une équipe multidisciplinaire et en ayant recours aux conférences de cas, les

agents de gestion des cas des unités d'admission intègrent ensuite toute l'information dans un rapport récapitulatif complet. Pour chaque délinquant, les agents de gestion des cas fixent une cote globale du risque et des besoins, qui varie de « faible-faibles » à « élevé-élevés ». Depuis la mise en application de l'EID, tous les délinquants sous responsabilité fédérale nouvellement admis sont classés en fonction du risque qu'ils présentent et de leurs besoins. Les renseignements contenus dans cette évaluation sont actuellement disponibles pour 11 530 détenus du Service correctionnel du Canada, ce qui représente plus de 93 % de la population carcérale du Service<sup>19</sup>.

Le rapport de l'évaluation initiale enregistre l'information sous une présentation automatisée révolutionnaire : les détails de l'évaluation sont saisis à l'écran du Système de gestion des détenus (SGD), accessible par le réseau informatique principal du Service. Dans chaque domaine d'évaluation, des indicateurs (de courtes phrases décrivant un facteur de risque) sont activés le cas échéant et les niveaux de risque et de besoins sont cotés. Cette méthode permet de rassembler à l'intention des gestionnaires et des chercheurs des données statistiques précises concernant le risque et les besoins de chaque détenu.

L'EID se compose de deux éléments principaux : l'évaluation du risque criminel ainsi que l'identification et l'analyse de ses besoins.

*Évaluation du risque criminel* : Le niveau du risque criminel du délinquant est coté élevé, moyen ou faible, à la suite de l'examen systématique des renseignements sur le risque statique relatifs aux antécédents criminels du délinquant, y compris toute procédure judiciaire devant les tribunaux pour adultes et pour la jeunesse, les renseignements sur les actes de violence et les infractions sexuelles ainsi que les résultats d'une échelle actuarielle de prévision de la récidive (Échelle d'ISR-R1).

*Définition et analyse des besoins* : De la même manière, le niveau des besoins du délinquant est établi à la suite d'une analyse détaillée de sept catégories de besoins :

- emploi;
- relations conjugale et familiale;
- fréquentations et interactions sociales;
- toxicomanie;
- comportement dans la collectivité;
- orientation personnelle et affective;
- attitude.

Dans chaque catégorie de besoins, les agents de gestion des cas activent des indicateurs (les facteurs

de risque) et attribuent une cote à la gravité du besoin. Ils ajoutent également des détails et recommandent des programmes lorsque les besoins exigent une intervention, ils expliquent à quel point le délinquant a l'intention de changer son comportement, ils décrivent toute autre caractéristique particulière (comme des difficultés d'apprentissage), ils font état des antécédents sociaux du délinquant et signalent toute situation exigeant une attention immédiate (risque de suicide, problèmes de santé physique ou mentale, etc.).

### **Que fait le Service de ces renseignements?**

L'évaluation précise du risque et des besoins de chaque délinquant permet au Service de prendre des décisions éclairées concernant la gestion de son cas pendant toute la durée de sa peine :

- L'information recueillie au cours du processus de l'EID est prise en considération dans les décisions qui le concernent, comme la nécessité d'une intervention immédiate ou d'une surveillance intensive, les exigences en matière de programmes et de sécurité, le niveau d'incarcération initial et le placement dans un établissement;
- À l'établissement de réception, les résultats de l'évaluation initiale du risque et des besoins sert de point de départ pour le plan de traitement correctionnel du délinquant : les besoins criminogènes sont classés en vue des interventions, l'intensité du traitement devant correspondre au niveau de risque du délinquant;
- La décision de transférer le délinquant dans un établissement à niveau de sécurité inférieur, de lui accorder la mise en liberté sous condition ou de le maintenir en incarcération après la date de libération d'office doit s'appuyer aussi sur une évaluation structurée du risque et des besoins du délinquant;
- Lorsque le délinquant obtient une mise en liberté sous surveillance, les agents de liberté conditionnelle se servent de l'Échelle d'intervention communautaire, un instrument actuariel d'évaluation du risque et des besoins mis en place en 1990 pour déterminer la fréquence minimale des contacts avec le surveillant et pour orienter la gestion du cas.

### **Groupe d'étude sur la réinsertion sociale**

Les mécanismes décrits ci-dessus ne fonctionnent pas nécessairement comme ils le devraient. En réponse aux pressions internes et externes

l'incitant à réviser ses opérations de gestion des cas, le Service a mis sur pied le Groupe d'étude sur la réinsertion sociale, qui a déposé son rapport final<sup>20</sup> en janvier 1997. Le Groupe d'étude a confirmé que le Service correctionnel du Canada possédait légalement le pouvoir de recourir aux mesures les moins restrictives tout en respectant son objectif de protection du public et que la gestion des délinquants en fonction des principes du risque, du besoin et de la réceptivité pouvait aider le Service à remplir son mandat.

Parmi leurs nombreuses recommandations, l'une d'elles proposait l'usage d'un processus de différenciation en fonction du risque, qui servirait à classer les délinquants dans trois catégories d'interventions, d'après la cote du risque et des besoins déterminée par l'évaluation initiale du délinquant :

1. une intervention axée sur la mise en liberté pour les délinquants à faible risque;
2. une intervention dans l'établissement et dans la collectivité pour les délinquants à risque moyen;
3. une intervention de haute intensité pour les délinquants à risque élevé.

D'autres conclusions ayant trait aux principes du risque, du besoin et de la réceptivité ont donné lieu à des recommandations invitant le Service à :

- accorder plus d'importance aux instruments de gestion du risque;
- élargir la gamme des techniques de gestion du risque;
- revoir la conception et l'application du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD), pour faire en sorte qu'il aide le personnel à reconnaître et à classer avec exactitude les besoins criminogènes.

### **Quels sont les changements à venir?**

En réponse à la recommandation du Groupe d'étude concernant particulièrement le SIABD, la Direction de la recherche du Service et le Secteur des opérations correctionnelles vont consulter le personnel de première ligne partout au pays afin de vérifier des résultats de recherche récents ayant trait à l'utilité et à la valeur de prévision des composantes du SIABD.

Un groupe d'examen chargé de l'opération Retour à l'essentiel a proposé plusieurs changements majeurs aux activités de la gestion des cas, qui seront mis en application bientôt et qui auront une incidence sur l'évaluation du risque et des besoins et sur les méthodes de gestion en vigueur au Service. Voici un aperçu de ces changements :

- création d'une cote évaluant le potentiel de réinsertion sociale, établie uniquement d'après les résultats de quelques instruments d'évaluation du risque et des besoins (EID, ISR-R1, Échelle de classement par niveau de sécurité);
- réévaluation périodique des cotes du risque et des besoins pendant toute la durée de l'incarcération (cette réévaluation n'est actuellement possible que durant la période de surveillance dans la collectivité);
- les résultats de l'évaluation du risque et des besoins occuperont une place plus en vue dans les rapports préparés par le personnel aux fins des décisions;

- restructuration du SGD pour faciliter la gestion électronique de l'information sur les cas, la préparation des rapports et le calcul automatique des cotes actuarielles d'évaluation du risque.

On voit donc que le Service correctionnel du Canada reconnaît maintenant la contribution que l'évaluation objective du risque peut apporter à la gestion des délinquants dont il a la responsabilité. Les recherches menées au sein du Service et ailleurs ont exercé une influence primordiale dans la définition d'une orientation stratégique qui permettra au Service de poursuivre sa Mission. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les besoins des délinquants; l'évaluation des besoins criminogènes prend de plus en plus d'importance dans le ciblage de nos interventions correctionnelles. ■

<sup>1</sup> 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>2</sup> Énoncé de mission : « Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain. » Source : Direction des communications, *La Mission du Service correctionnel du Canada*, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada, 1997.

<sup>3</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati (Ohio), Anderson Publishing Co., 1994.

<sup>4</sup> Les besoins criminogènes du délinquant sont des catégories de besoins dont le traitement permet de réduire le risque de récidive; on les appelle aussi facteurs contributifs et facteurs de risque dynamiques. Les besoins non criminogènes sont des catégories de besoins qui sont aussi des facteurs dynamiques, mais qui ne sont pas associés à une réduction possible de la récidive; on les appelle aussi facteurs non contributifs.

<sup>5</sup> LIPSEY, M. W. "What do we learn from 400 research studies on the effectiveness of treatment with juvenile delinquents?" *What Works: Reducing Reoffending*, J. McGuire, éd., Chichester, Royaume-Uni, John Wiley & Sons, 1995, p. 63-78. Voir aussi ANDREWS, D. A. *Toward the Expanded Meta-analysis: Theoretical Issues*, communication présentée à des réunions de l'American Society of Criminology, Boston, 1995, dans Don A. Andrews, « Il est possible de prévoir et d'influencer la récidive : Faits nouveaux », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 8, n° 3, 1996, p. 42-44.

<sup>6</sup> MOTIUK, L. L. et BROWN, S. L. *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*, Rapport R-34, 1993, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>7</sup> GRANT, B. A., MOTIUK, L. L., BRUNET, L., LEFEBVRE, L. et COUTURIER, P. *Examen du régime de semi-liberté : Éléments de prévision du résultat de la mise en liberté dans la gestion des cas*, Rapport R-52, 1996, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>8</sup> ANDREWS, D. A. et ROBINSON, D. *The Level of Supervision Inventory: Second Report*, Toronto (Ontario), ministère des Services correctionnels de l'Ontario, Service de la recherche, 1984.

<sup>9</sup> GENDREAU, P. et GOGGIN, C. « Les principes à la base des programmes correctionnels efficaces », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 8, n° 3, 1996, p. 38-40. Voir aussi GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. *A Meta-Analysis of the Predictors of Adult Offender Recidivism: Assessment Guidelines for Classification and Treatment*, Toronto (Ontario), Corrections Branch, Ontario Ministry Secretariat, 1995.

<sup>10</sup> MOTIUK et BROWN. *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*.

<sup>11</sup> GRANT, B. et GILLIS, C. *Day Parole Program Outcome, Criminal History and Other Predictors of Successful Sentence Completion*, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada, en traduction.

<sup>12</sup> BLANCHETTE, K. « Risque et besoins : Comparaison entre les délinquantes violentes et les autres délinquantes », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 2, 1997, p. 14-18.

<sup>13</sup> BLANCHETTE, K. et DOWDEN, C. « Les délinquantes sous responsabilité fédérale dans la collectivité : Répondre à leurs besoins pour favoriser leur réinsertion sociale », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 10, n° 1 1998, p. 40-43.

<sup>14</sup> DOWDEN, C. *A Meta-Analytic Examination of the Risk, Need and Responsibility Principles and their Importance Within the Rehabilitation Debate*, mémoire de maîtrise inédit, Ottawa (Ontario), Département de psychologie, Université Carleton, 1998.

<sup>15</sup> ANDREWS et BONTA. *The Psychology of Criminal Conduct*.

<sup>16</sup> ANDREWS et BONTA. *The Psychology of Criminal Conduct*. Voir aussi BONTA, J. « Le principe de la réceptivité et la réadaptation du délinquant », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 7, n° 3, 1995, p. 34-37.

<sup>17</sup> Pour une description du CMCS et une revue des études d'évaluation du CMCS, voir BAIRD, C. et NEUENFELDT, D. "Improving correctional performance through better classification: The client management classification system", *NCCD Focus*, août 1990, p. 1-7. (Le NCCD est le National Council on Crime and Delinquency.)

<sup>18</sup> Pour une analyse détaillée de la question du jugement clinique et du jugement statistique dans la prévision et la prise de décisions, voir les ouvrages suivants : GROVE, W. M. et MEEHL, P. E. "Comparative efficiency of informal (subjective, impressionistic) and formal (mechanical, algorithmic) prediction procedures: The clinical-statistical controversy", *Psychology, Public Policy, and Law*, vol. 2, n° 2, 1996, p. 293-323. WEBSTER, C. D., HARRIS, G. T., RICE, M. E., CORMIER, C. et QUINSEY, V. L. *The Violence Prediction Scheme: Assessing Dangerousness in High Risk Men*, Toronto (Ontario), Centre of Criminology, Université de Toronto, 1994. Voir également QUINSEY, V. L., HARRIS, G. T., RICE, M. E. et CORMIER, C. A. *Violent Offenders: Appraising and Managing Risk*, Washington, DC, American Psychological Association, 1998.

<sup>19</sup> Données obtenues de la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, août 1998.

<sup>20</sup> Service correctionnel du Canada, *Groupe d'étude sur la réinsertion sociale, rapport final*, 1997, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

# Projet d'examen de l'identification des besoins des délinquants : contexte et stratégie de recherche

par Shelley L. Brown<sup>1</sup>

Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

En 1996, le Service correctionnel du Canada a constitué le Groupe de travail sur la réinsertion sociale des délinquants en lui confiant le mandat de présenter des recommandations explicites sur les moyens de favoriser la réinsertion des délinquants dans la collectivité. Le Groupe de travail a tout particulièrement recommandé que le Service examine la composante du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD) du processus d'Évaluation initiale des délinquants (EID). Cet article décrit une initiative lancée par la Direction de la recherche pour donner suite à cette recommandation et établit un cadre de référence pour les autres articles contenus dans cette édition.

## Contexte

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, une série d'enquêtes publiques et un groupe de travail du Service ont souligné la nécessité d'améliorer l'évaluation des délinquants et la communication de l'information à l'intérieur des composantes du système de justice pénale et entre elles. Le Service a donc mis sur pied un Groupe de travail national sur l'évaluation initiale des délinquants ayant pour mandat de concevoir et de mettre au point un moyen systématique d'évaluer les délinquants à leur admission dans un établissement correctionnel fédéral. À l'issue de consultations et d'une analyse documentaire approfondie, le Groupe de travail a mis au point, essayé et finalement mis en application le processus de l'Évaluation initiale des délinquants (EID) en novembre 1994<sup>2</sup>.

L'EID consiste essentiellement en une évaluation exhaustive et intégrée du délinquant au moment de son admission. Elle commence par une évaluation des besoins immédiats quant à la santé physique et mentale, des risques pour la sécurité et du risque de suicide. On administre ensuite au délinquant les composantes de l'Évaluation du risque criminel (ERC) et du Système d'identification et d'analyse des besoins des délinquants de l'EID. L'information ainsi obtenue sert à déterminer le placement pénitentiaire et le plan correctionnel du délinquant<sup>3</sup>.

## Qu'est-ce que le Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus?

Le SIABD distingue sept catégories de besoins, soit l'emploi, les relations conjugales et familiales, les

fréquentations, la toxicomanie, le comportement dans la collectivité, la vie personnelle et affective et l'attitude générale. Chaque catégorie de besoins comporte des composantes principales et, dans certains cas, des sous-composantes. Celles-ci consistent en une série d'indicateurs dichotomiques, dont le nombre atteint presque 200. Environ la moitié des indicateurs sont assortis de messages d'aide qui facilitent la notation. Ainsi, la catégorie de la toxicomanie comprend 3 composantes principales, 7 sous-composantes et 29 indicateurs. La composante principale « abus d'alcool » comprend 3 sous-composantes : « comportement », « situations » et « perturbations ». Quelques indicateurs associés à la sous-composante du « comportement » incluent « boit régulièrement » et « prend des cuites ».

En se basant sur les cotes des indicateurs, on cote chaque domaine de besoin en fonction d'une échelle à trois ou quatre points allant de « facteur jugé comme un atout dans la réinsertion sociale » à « grand besoin d'amélioration ». À partir de l'information sur la gravité et le nombre de besoins cernés par le SIABD, de l'information provenant de l'enquête communautaire postsentencielle et des renseignements tirés de l'évaluation initiale des préoccupations immédiates sur les plans médical, de la santé et des tendances suicidaires, on établit une cote globale des besoins, qui sont qualifiés de faibles, moyens ou élevés. Comme pour les besoins particuliers d'un délinquant, la cote globale des besoins est basée largement sur un jugement professionnel (pour de plus amples renseignements, voir l'article de Motiuk à la page 11).

## Lancement du projet

Depuis la mise en oeuvre de l'EID, le vérificateur général du Canada<sup>4</sup> a mené trois vérifications qui ont abouti à la conclusion qu'il y avait « persistance de faiblesses dans la gestion des activités de réinsertion sociale... »<sup>5</sup> En réaction, le Service a mis sur pied le Groupe de travail sur la réinsertion sociale des délinquants, chargé explicitement de cerner les principaux problèmes et de proposer des moyens d'améliorer le processus de réinsertion sociale. En ce qui concerne l'EID, le Groupe de travail a expressément recommandé « que l'on examine la conception et l'application du SIABD

pour s'assurer qu'il sert véritablement à déterminer et à classer par ordre de priorité les besoins des délinquants qui sont directement liés au comportement criminel. »<sup>6</sup> La Direction de la recherche a donc lancé une initiative à trois volets pour donner suite à cette recommandation.

### Stratégie de recherche

Le premier volet a consisté en un examen statistique du SIABD et de la récidive criminelle. Le 31 mars 1998, plus de 12 500 EID avaient été établies.

En outre, 3 380 délinquants ayant subi l'EID ont depuis été mis en liberté et suivis. Motiuk présente les résultats de ce volet dans l'article suivant.

Pour le deuxième volet, chaque domaine a fait l'objet d'un examen externe. L'accent a été mis sur les études explorant la capacité de chaque catégorie de besoins et ses composantes et indicateurs de prévoir la récidive chez les délinquants adultes. Les chercheurs ont également été invités à recommander des moyens de simplifier le SIABD. La Direction de la recherche a quant à elle examiné le domaine du comportement dans la collectivité et a adjugé des contrats à plusieurs spécialistes de l'extérieur pour faire exécuter les autres examens. Le volume de recherche sur la toxicomanie a incité la Direction à entreprendre deux examens : un examen externe axé largement sur des questions liées à l'évaluation et un examen interne sur la relation entre les facteurs de risque liés à la toxicomanie et le comportement criminel.

Chaque examen a comporté une méta-analyse quantitative ou un examen narratif qualitatif ou encore les deux. La méta-analyse est une technique statistique qui permet aux chercheurs d'agréger objectivement la taille d'une relation entre deux variables (p. ex. fréquentations criminelles et récidive) à partir d'études nombreuses pour aboutir à une taille d'effet ou un coefficient de corrélation.

**L'accent a été mis sur les études explorant la capacité de chaque catégorie de besoins et ses composantes et indicateurs de prévoir la récidive chez les délinquants adultes.**

L'examen narratif consiste en un examen qualitatif d'un domaine donné pour lequel l'examinateur doit lire toute la littérature pertinente et faire une brève synthèse basée sur son interprétation subjective. Les deux démarches sont des moyens utiles pour constituer une théorie, cerner de nouvelles orientations de recherche et évaluer l'état actuel de la littérature<sup>7</sup>.

Le dernier volet de ce projet consiste en une phase de consultations en deux temps. La première série de consultations a été menée à l'Administration centrale du Service. L'auditoire cible était composé d'intervenants des secteurs de l'élaboration et de l'évaluation des programmes, des questions autochtones, des délinquantes, de la recherche, des politiques, de la planification stratégique et de la réinsertion sociale. Au cours d'un symposium d'un jour, les chercheurs ont résumé leurs principales constatations et recommandations. Les résultats de l'examen statistique du SIABD ont également été présentés à cette occasion. Cette édition de *Forum* renferme essentiellement les communications présentées à ce symposium.

La deuxième série de consultations, qui aura lieu dans un avenir prochain, vise trois objectifs : communiquer les constatations de recherches issues de cette initiative aux travailleurs sur le terrain; obtenir les commentaires de ces derniers sur l'utilité pratique et l'opportunité des recommandations proposées; et solliciter également leurs observations au sujet de l'incidence qu'auraient sur le plan opérationnel l'élimination des indicateurs pour lesquels il n'existe guère ou pas d'appui et l'ajout de nouveaux indicateurs jugés porteurs sur le plan théorique ou empirique. À l'issue des consultations sur le terrain, on révisera le SIABD à la lumière des constatations de recherche et des besoins opérationnels signalés par les intervenants importants. ■

<sup>1</sup> 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>2,3</sup> MOTIUK, L. L. « Système de classification des programmes correctionnels : Processus d'évaluation initiale des délinquants », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 18-22.

<sup>4</sup> Vérificateur général du Canada, *Service correctionnel du Canada—La surveillance des délinquants mis en liberté*, n° au cat. FA1-1994/11F, *Service correctionnel du Canada—Les programmes de réadaptation des délinquants*, n° au cat. FA1-1996/1-10F., et *Service correctionnel du Canada—La réinsertion sociale des délinquants*, n° au cat. FA1-1996/3-30F. Ottawa (Ontario), Ministre des travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.

<sup>5</sup> Vérificateur général du Canada, *Service correctionnel du Canada—La réinsertion sociale des délinquants*.

<sup>6</sup> Service correctionnel du Canada, *Groupe de travail sur la réinsertion sociale, Rapport final*, 1997, disponible auprès de la Direction de la réinsertion sociale des délinquants, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>7</sup> McGUIRE, J. et PRIESTLEY, P. « Reviewing 'What works': Past, present and future » *What Works: Reducing Reoffending: Guidelines from Research and Practice*, sous la direction de J. McGuire, Chichester, R.-U., John Wiley & Sons, 1995, p. 3-34.

# Utilisation de facteurs dynamiques pour mieux prévoir l'issue de la mise en liberté

par **Larry Motiuk**<sup>1</sup>

Direction générale de la recherche, Service correctionnel du Canada

Des recherches effectuées par le Service correctionnel du Canada ont amené le système pénitentiaire fédéral à utiliser le processus d'Évaluation initiale des délinquants (EID) comme méthode uniformisée de classement des détenus adultes. L'EID consiste en une évaluation complète du délinquant au moment de son admission. Cela comprend la collecte et l'analyse de données sur les antécédents criminels, la santé mentale, la situation sociale, l'éducation et d'autres facteurs utiles pour la cotation du risque criminel que présente le délinquant et la détermination de ses besoins<sup>2</sup>.

À son arrivée dans l'unité d'Évaluation initiale, chaque délinquant est soumis à une entrevue d'admission et participe à une séance d'orientation. Une évaluation préliminaire permet de déceler ses besoins immédiats dans les domaines de la santé physique, de la sécurité (la sienne et celle des autres), de la santé mentale et de la prévention du suicide. Le délinquant est ensuite évalué au moyen des deux éléments fondamentaux de l'EID : l'évaluation du risque criminel et le Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD).

Pour concevoir le SIABD, on s'est basé sur le principe voulant que les besoins du délinquant et le risque qu'il présente doivent orienter la prestation des services, et les interventions correctionnelles doivent être axées sur la réinsertion sociale<sup>3</sup>. Le protocole du SIABD consiste à évaluer des indicateurs dans chacun des sept facteurs de risque dynamiques suivants : emploi, relations conjugales et familiales, fréquentations et interactions sociales, toxicomanie, comportement dans la collectivité, vie personnelle et affective, et attitude générale<sup>4</sup>. Le plan correctionnel du délinquant est établi en fonction des résultats de cette évaluation.

Des études ont révélé que les délinquants qui ont des besoins lors de l'admission présentent un risque de récidive plus élevé que les autres<sup>5</sup>. Depuis que le Service a commencé à utiliser le processus d'EID, en 1994<sup>6</sup>, il a effectué près de 12 500 évaluations, dont il a saisi les résultats dans le Système de gestion des détenus. Cet article démontre qu'il est important de cibler systématiquement les facteurs dynamiques des délinquants au moment de leur admission.

## SIABD

Le volet SIABD de l'Évaluation initiale des délinquants englobe un grand nombre de facteurs dynamiques. Ces domaines de besoins (ou domaines cibles) ont été choisis à partir de l'expérience acquise dans le secteur

de l'évaluation des besoins, et ils sont les mêmes que ceux qui sont proposés par la plupart des instruments d'évaluation des besoins des délinquants en usage ailleurs.

Chacun des sept domaines cibles se rattache à des comportements conventionnels :

- **emploi** – valeur accordée au travail et rôle du travail dans la vie du délinquant;
- **relations conjugales et familiales** – valeur accordée à la vie familiale et soutien apporté par la famille;
- **fréquentations et interactions sociales** – valeur accordée à la fréquentation de personnes n'ayant pas d'activités criminelles et possibilité de bénéficier d'interactions sociales positives;
- **toxicomanie** – valeur accordée à la vie sans dépendance à l'alcool ou aux drogues;
- **comportement dans la collectivité** – valeur accordée aux connaissances et aux aptitudes nécessaires à la pratique des activités quotidiennes;

Tableau 1

Domaine	Toxicomanie
<b>Composante principale</b>	<b>Abus d'alcool</b>
<i>Sous-composante</i>	<i>Habitudes</i>
<b>Indicateurs</b>	1. Problème de consommation d'alcool? 2. A commencé à boire très jeune? 3. Boit régulièrement? 4. A des antécédents de cuite? 5. A consommé de l'alcool et des drogues ensemble?
<i>Sous-composante</i>	<i>Situations</i>
<b>Indicateurs</b>	6. Consommation abusive durant les loisirs? 7. Consommation abusive lors d'activités sociales? 8. Boit pour se libérer du stress?
<i>Sous-composante</i>	<i>Perturbation</i>
<b>Indicateurs</b>	9. Le fait de boire nuit-il à l'emploi? 10. Boire nuit aux relations conjugales ou familiales? 11. Boire nuit aux relations sociales? 12. Le fait de boire a-t-il conduit à des infractions de la loi? 13. Boire nuit à la santé?

- *orientation personnelle et affective* – valeur accordée à la maîtrise de sa propre vie;
- *attitude générale* – valeur accordée au respect des lois.

Auparavant, nous déterminions globalement les besoins du délinquant dans chacun des sept domaines. Aujourd'hui, le SIABD permet d'effectuer une analyse plus complète en subdivisant systématiquement les domaines de besoins (composantes principales et sous-composantes) jusqu'au niveau le plus bas (indicateurs). Nous ne pouvons décrire ici l'ensemble du processus, mais nous illustrerons notre propos par un exemple. Ainsi, le Tableau 1 montre la subdivision du domaine de la toxicomanie en sous-composantes et en indicateurs.

Après avoir analysé le problème de consommation d'alcool, l'évaluateur répète le processus pour la consommation de drogue. Il doit répondre aux questions par « oui » ou par « non ». Les réponses affirmatives indiquent qu'il existe un problème.

### Attribution d'une cote

Lorsqu'il a fini d'analyser un domaine de besoins, l'évaluateur détermine l'importance du facteur dynamique selon une échelle qualitative allant de « facteur considéré comme un atout pour l'adaptation » à « besoin considérable d'amélioration » (voir le Tableau 2). Il attribue une cote seulement après avoir examiné et évalué les renseignements au dossier, les renseignements additionnels fournis par la collectivité (déclarations des proches du délinquant, rapports de police et rapports présentenciels) et les résultats d'évaluations supplémentaires (comme les évaluations psychologiques), et après avoir tenu compte des observations de ses collègues et s'être entretenu avec le délinquant.

### Besoins du délinquant à l'admission

Le SIABD est un instrument objectif de classement. On a démontré que les sept domaines de besoins permettent de prévoir les cas de suspension de la liberté sous surveillance dans la collectivité<sup>67</sup>.

Comme tous les délinquants admis dans le système pénitentiaire fédéral sont soumis au SIABD de l'Évaluation initiale des délinquants, nous avons effectué un suivi de ceux qui ont été libérés par la suite. Ce suivi a porté sur 3 380 délinquants (période moyenne de liberté dans la collectivité de 250 jours).

Tableau 3

#### Validité prédictive des cotes attribuées aux domaines de besoins au moyen du SIABD de l'EID (3 380 délinquants)

Domaine	Pourcentage de délinquants avec des besoins identifiés	Pourcentage de délinquants réincarcérés	Réincarcération $r^*$
Emploi	66,4	11,9	0,17
Relations conjugales et familiales	48,5	12,6	0,12
Fréquentations et interactions sociales	65,3	12,3	0,17
Toxicomanie	62,0	12,1	0,15
Comportement dans la collectivité	51,2	13,0	0,14
Orientation personnelle et affective	83,9	10,6	0,11
Attitude générale	50,3	11,7	0,09

\* Remarque : tous les  $r = p < 0,001$

Tableau 4

#### Validité prédictive des indicateurs évalués au moyen du SIABD de l'EID (3 380 délinquants)

Domaine	Moy.	É.-T.	Intervalle	Réincarcération $r^*$
Emploi	9,96	5,59	0-27	0,14
Relations conjugales et familiales	5,65	3,79	0-24	0,11
Fréquentations et interactions sociales	3,22	2,17	0-11	0,19
Toxicomanie	8,78	8,17	0-29	0,17
Comportement dans la collectivité	4,73	2,84	0-17	0,14
Orientation personnelle et affective	10,10	6,47	0-33	0,15
Attitude générale	3,9	3,70	0-20	0,19

\* Remarque : tous les  $r = p < 0,001$

Il est intéressant de noter que le taux de réincarcération dans un établissement fédéral était de 9,3 %. De plus, près des trois quarts des délinquants réincarcérés ont vu leur liberté sous condition révoquée sans qu'ils n'aient commis une nouvelle infraction. La variabilité réduite (faible taux de base) du critère de l'issue (réincarcération dans un établissement fédéral) peut entraîner un affaiblissement apparent de certaines corrélations.

Nous avons effectué un test de khi-deux et une analyse de corrélation pour la cote attribuée à chaque domaine ciblé, pour l'ensemble des indicateurs des domaines et pour le taux de réincarcération dans un établissement fédéral après la mise en

Tableau 2

**Identification et analyse des besoins du délinquant : lignes directrices pour la cotation du domaine**

<b>Facteur considéré comme un atout pour l'adaptation</b>	<b>Aucun besoin immédiat d'amélioration</b>	<b>Besoin modéré d'amélioration</b>	<b>Besoin considérable d'amélioration</b>
<b>Emploi</b>			
L'emploi a été stable et a joué un rôle important pour le délinquant.	Ni l'emploi, ni le sous-emploi, ni les périodes d'emploi intermittentes ni le chômage chronique n'ont perturbé son fonctionnement dans ses activités quotidiennes.	L'une de ces situations lui a causé des problèmes d'adaptation mineurs dans la collectivité.	Sa situation d'emploi lui a causé de graves problèmes d'adaptation dans la collectivité.
<b>Relations conjugales et familiales</b>			
Les relations sont très positives et le délinquant reçoit un soutien considérable de ses parents, de son conjoint ou d'autres membres de la famille.	La relation est satisfaisante et chaleureuse dans le mariage ou la famille, et elle ne lui occasionne actuellement aucune difficulté dans la collectivité.	Il y a un manque d'affection, de l'agressivité, des conflits, des altercations ou de l'indifférence dans les relations conjugales ou familiales qui entraînent occasionnellement de l'instabilité.	L'une de ces situations a perturbé régulièrement son rendement dans la collectivité.
<b>Fréquentations et interactions sociales</b>			
Le délinquant a des fréquentations positives et il reçoit un soutien considérable.	Il a fréquenté principalement des personnes n'exerçant pas d'activités criminelles ou il a eu des interactions sociales positives.	Il a manqué d'interactions sociales positives ou a eu des compagnons exerçant une influence négative (p. ex. ayant des activités criminelles).	L'absence d'interactions sociales positives ou la présence de compagnons exerçant une influence négative a perturbé régulièrement son rendement dans la collectivité.
<b>Toxicomanie</b>			
	Ses habitudes de consommation d'alcool ou de drogue dans la collectivité n'ont eu aucun effet sur son adaptation (p. ex. abstinence, buveur mondain).	Sa consommation d'alcool ou de drogues lui a causé des problèmes d'adaptation mineurs dans la collectivité.	Sa consommation d'alcool ou de drogue problèmes d'adaptation dans la collectivité.
<b>Comportement dans la collectivité</b>			
Le délinquant a géré efficacement sa situation (logement, conduite, santé, finances, communications, loisirs, soutien).	Il possède les habiletés nécessaires aux activités de la vie quotidienne; aucune difficulté.	L'un des éléments susmentionnés lui a causé des difficultés mineures ou temporaires dans la collectivité.	Son fonctionnement dans la collectivité lui a causé de graves problèmes d'adaptation.
<b>Orientation personnelle et affective</b>			
	Aucune caractéristique ni habitude (concept de soi, habiletés cognitives, comportement, comportement sexuel, aptitudes mentales ou santé mentale) n'a perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes au sein de la collectivité.	Certaines caractéristiques ou habitudes dans le domaine de la vie personnelle et affective ont légèrement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes au sein de la collectivité.	L'un des éléments susmentionnés a gravement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes au sein de la collectivité.
<b>Attitude générale</b>			
Le délinquant a une attitude très positive et participe à de nombreuses activités prosociales (p. ex. travail, études, famille, traitement et surveillance).	Au sein de la collectivité de la justice, de la société, des biens, de la violence et du mode de vie n'ont pas perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes.	Au sein de la collectivité Ses attitudes ont légèrement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes.	L'un des éléments mentionnés précédemment a gravement perturbé son fonctionnement dans les activités quotidiennes.
<b>Cote globale des besoins</b>	<b>Faible</b>	<b>Moyen</b>	<b>Élevé</b>

liberté. Nous avons constaté une relation significative entre la cote attribuée à chacun des facteurs dynamiques et la réincarcération (voir le Tableau 3).

Nous avons aussi constaté une relation significative entre les indicateurs et la réincarcération (voir le Tableau 4).

Nous avons essayé, au moyen d'une analyse de régression, de déterminer quel domaine de besoins constituait le prédicteur le plus déterminant de l'issue de la mise en liberté. Nous avons donc entré les cotes des sept domaines dans une équation de régression par degrés. Dans le cas des délinquants, les prédicteurs les plus déterminants sont (en ordre d'importance) l'emploi, la toxicomanie, les fréquentations et les interactions sociales, les relations conjugales et familiales, et la vie personnelle et affective.

Nous avons également entré dans une équation de régression par degrés les indicateurs de chaque domaine. Avec cette approche, les variables qui se sont avérées les plus significatives sont les fréquentations et

**Ces constatations appuient le principe selon lequel les interventions correctionnelles doivent être orientées en fonction des besoins liés aux facteurs dynamiques (un sous-ensemble du risque global).**

les interactions sociales, l'attitude générale, la toxicomanie et l'emploi. Comme les indicateurs sont associés à la réincarcération dans un établissement fédéral, ces constatations appuient le principe selon lequel les interventions correctionnelles doivent être orientées en fonction des besoins liés aux facteurs dynamiques (un sous-ensemble du risque global).

### Conclusion

En somme, il semble que les instruments de classement des délinquants comme le SIABD de l'Évaluation initiale des délinquants, qui permettent d'évaluer des facteurs de risque « dynamiques » (emploi,  $r = 0,16$ ,  $p < 0,001$ ), constituent des prédicteurs fiables de l'issue de la mise en liberté. En tant qu'outil de gestion du risque à l'admission, le SIABD s'avère utile pour évaluer le niveau d'intervention pour les besoins des délinquants. De plus, il existe une relation évidente entre le degré ou l'intensité des besoins et l'issue de la mise en liberté. ■

<sup>1</sup> 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>2</sup> MOTIUK, L. L. « Le point sur la capacité d'évaluer le risque », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 5, n° 2, 1993, p. 14-18.

<sup>3</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati, OH, Anderson Publishing Co., 1994.

<sup>4</sup> MOTIUK, L. L. « Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 18-22.

<sup>5</sup> MOTIUK, L. L. « Antecedents and consequences of prison adjustment: A systematic assessment and reassessment approach ».

thèse de doctorat (Ottawa, Département de psychologie, Université Carleton, 1991. Voir aussi BONTA, J. et MOTIUK, L. L. « Inmate classification », *Journal of Criminal Justice*, vol. 20. Et voir MOTIUK, L. L. et BROWN, S. *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*, Rapport R-34, 1994, Ottawa, Service correctionnel du Canada.

<sup>6</sup> TAYLOR, G. « Le classement des délinquants selon le niveau de risque et de besoins », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 32-35.

<sup>7</sup> MOTIUK et BROWN, *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*.

## Ne vous gênez pas ...

*Soyez bien à l'aise de nous écrire un petit mot pour nous dire ce que vous pensez de FORUM. Nous sommes toujours contents d'avoir des nouvelles de nos lecteurs.*

# Les domaines de besoins du délinquant : « emploi »

par *Paul Gendreau, Claire Goggin et Glenn Gray*<sup>1</sup>  
Centre d'études sur la justice pénale, Université du Nouveau-Brunswick

Cet article présente les résultats d'un examen narratif et d'une méta-analyse qui ont porté sur le domaine de l'emploi. Soixante-sept études ont produit 200 tailles d'effet en rapport avec la récidive et une corrélation moyenne avec celle-ci de  $r = 0,13$ . Ce résultat modeste concorde avec celui d'une méta-analyse antérieure où l'emploi était compris dans le domaine des réalisations sociales ( $r = 0,15$ ). Un examen des valeurs moyennes de  $r$  pour les sept catégories du domaine de l'emploi a révélé que les catégories instruction et emploi ( $r = 0,26$ ), besoins en matière d'emploi à la mise en liberté ( $r = 0,17$ ) et antécédents d'emploi ( $r = 0,15$ ) sont parmi les prédicteurs les plus puissants. De plus, un dépouillement des recherches a révélé plusieurs mesures servant à évaluer le concept de l'emploi. Les auteurs formulent des recommandations précises sur la manière d'améliorer le Système d'identification et d'analyse des besoins des délinquants employé par le Service correctionnel du Canada.

De tous les prédicteurs de la récidive, le domaine de l'emploi<sup>2</sup> est probablement celui qui passe le plus inaperçu. Il a en effet suscité moins d'intérêt que d'autres prédicteurs comme la classe sociale d'origine, la détresse personnelle ou la personnalité (p.ex., la psychopathie)<sup>3</sup>. On tenait pour acquis que le domaine de l'emploi était un assez bon prédicteur de la récidive, ce qu'ont confirmé des méta-analyses des recherches portant sur les jeunes contrevenants et les délinquants adultes<sup>4</sup>. Des études ont aussi révélé l'importance primordiale des besoins sur les plans financier, de l'emploi et de la formation professionnelle<sup>5</sup>.

Presque tous les instruments d'évaluation du risque de récidive chez les délinquants adultes comportent un élément axé sur l'emploi. Mais, à notre connaissance, seulement deux mesures d'évaluation du risque, soit l'Inventaire du niveau de service – révisé (INS-R)<sup>6</sup> et le Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD) ont examiné le sujet en profondeur. L'INS-R comporte 10 éléments liés à l'emploi et le SIABD en compte 35. Étant donné que le SIABD fait actuellement l'objet d'une importante refonte, une nouvelle analyse de la validité prédictive du domaine de l'emploi s'imposait. Notre étude constitue une mise à jour de la méta-analyse de 1996<sup>7</sup> par rapport aux éléments liés à l'instruction et à l'emploi inclus dans le domaine des réalisations sociales. Nous passons également en revue la littérature sur les tests psychologiques afin de relever de nouveaux instruments psychométriques qui permettent d'évaluer le concept de l'emploi.

## Échantillon d'études

Nous avons dépouillé les documents publiés entre janvier 1994 et décembre 1997 pour trouver des études pertinentes. Nous avons incorporé ces études à la base de données présentée dans la méta-analyse de 1996 sur les prédicteurs de la récidive chez les délinquants adultes. Nous y avons également versé des études recueillies lors de deux méta-analyses récentes sur les prédicteurs de la récidive chez les délinquants atteints de troubles mentaux et les délinquants sexuels<sup>8</sup>.

Pour être incluses dans l'échantillon, les études devaient répondre aux critères suivants :

- Les données sur les délinquants devaient avoir été recueillies avant que le critère de récidive n'ait été enregistré.
- La période de suivi minimale était de six mois. Si l'étude comportait plusieurs périodes de suivi, nous avons utilisé les données portant sur la période la plus longue.
- La récidive devait avoir été enregistrée après que le délinquant eut atteint l'âge de 18 ans ou plus.
- Les critères étaient l'arrestation, la condamnation, l'incarcération ou la violation des conditions de la probation ou de la libération conditionnelle.
- Chaque étude devait également présenter des données statistiques pouvant être converties en une taille métrique ou une taille d'effet courante (c.-à-d., le coefficient  $r$  de Pearson).

## Domaines de prédicteurs

Nous avons divisé le domaine prédicteur de l'emploi en sept catégories :

1. Antécédents d'emploi – chômage fréquent, congédiements, expériences professionnelles sporadiques;
2. Besoins en matière d'emploi à la mise en liberté – absence de projets de recherche d'emploi après la mise en liberté, faible motivation à l'égard de l'emploi;
3. Situation sur le plan de l'emploi à l'admission – sans emploi à l'admission, pas employé avant l'incarcération;
4. Situation financière – mauvaise gestion financière, graves difficultés financières, faible revenu;

5. Instruction et emploi – domaine de l’instruction et de l’emploi de l’INS, formation scolaire ou professionnelle;
6. Niveau de scolarité – peu d’années de scolarité, niveau inférieur à la 12<sup>e</sup> année, mauvais résultats scolaires;
7. Inadaptation au milieu scolaire – renvoi provisoire ou expulsion, problèmes de discipline à l’école.

Les coefficients de corrélation produit-moment de Pearson ( $r$ ) ont été établis pour tous les prédicteurs de chaque étude où il existait un rapport numérique avec la récidive. Dans le cas des études présentant des statistiques autres que le coefficient  $r$  de Pearson, nous avons converties les données en  $r$  au moyen des formules statistiques appropriées. Des méthodes statistiques normalisées ont ensuite été employées pour pondérer chaque coefficient  $r$  en fonction de la taille de l’échantillon.

### Caractéristiques des études

Nous avons retenu 67 études se prêtant à la méta-analyse qui ont produit 200 tailles d’effet. En ce qui concerne les variables pour lesquelles au moins 50 % des études fournissaient des données sur les caractéristiques de l’échantillon et de l’étude, les résultats étaient les suivants :

- 91 % des tailles d’effet provenaient d’études dont la période de suivi était d’un an ou plus;
- 82 % des tailles d’effet provenaient d’études portant uniquement sur des hommes ou des sujets des deux sexes;
- 82 % des tailles d’effet correspondaient à des cas de récidive sans violence;
- 76 % des tailles d’effet se rapportaient à des échantillons d’adultes ou des échantillons mixtes de jeunes et d’adultes;
- dans 75 % des cas, l’issue incluait la condamnation, l’incarcération ou les deux;
- 69 % des études avaient été réalisées dans les années 1980 ou 1990;

- 62 % des tailles d’effet se rapportaient à des sujets présentant différents niveaux de risque;
- 16 % des tailles d’effet concernaient des délinquants ayant des antécédents d’infractions sexuelles ou avec violence;

### Validités prédictives

Les résultats présentés au Tableau 1 doivent être interprétés de la façon suivante. En partant de la gauche à la première ligne, on constate que la catégorie des antécédents d’emploi a produit 34 tailles d’effet regroupant 23 415 délinquants. La corrélation moyenne ( $Mr$ ) était de 0,14 et l’intervalle de confiance ( $IC$ ) pour le coefficient  $r$  moyen variait entre 0,11 et 0,17. Le coefficient  $r$  moyen pondéré ( $Mz^*$ ) pour la même catégorie était de 0,18 et son  $IC$  variait entre 0,17 et 0,19.

En ce qui concerne le coefficient  $r$  moyen, il n’y avait pas de chevauchement entre les  $IC$  de la catégorie des prédicteurs liés à l’instruction et à l’emploi (5) et ceux des prédicteurs 1, 3, 4 et 6. Pour les prédicteurs 2 et 7, nous avons constaté un léger chevauchement. Quant au coefficient  $r$  pondéré ( $z^*$ ), les catégories de prédicteurs liés aux besoins en matière d’emploi à la mise en liberté et aux antécédents d’emploi ne chevauchait pas avec les autres catégories. La baisse des valeurs d’un coefficient  $r$  moyen de 0,26 au coefficient  $z^*$  moyen de 0,10 pour les prédicteurs liés à l’instruction et à l’emploi s’explique par le fait que trois tailles d’effet du groupe correspondaient à des échantillons importants et ont produit de faibles corrélations avec le critère ( $r < 0,12$ ).

L’indicateur de taille d’effet de langage commun ( $LC$ )<sup>9</sup> a été employé pour comparer l’utilité pratique relative des divers prédicteurs. Cette technique

Tableau 1

Tailles d’effet moyennes pour les catégories de prédicteurs liés à l’instruction et à l’emploi					
Prédicteur (k)	N	$Mr$ (ET)	IC	$Mz$	IC
1. Antécédents d’emploi (34)	23 415	0,14 (0,10)	0,11–0,17	0,18*	0,17–0,19
2. Besoins en matière d’emploi à la mise en liberté (16)	4 961	0,15 (0,12)	0,09–0,21	0,19*	0,16–0,22
3. Situation sur le plan de l’emploi à l’admission (28)	12 990	0,11 (0,13)	0,06–0,16	0,10*	0,08–0,12
4. Situation financière (27)	14 457	0,13 (0,10)	0,09–0,17	0,10*	0,08–0,12
5. Instruction et emploi (20)	9 142	0,26 (0,18)	0,18–0,34	0,10*	0,08–0,12
6. Niveau de scolarité (60)	37 245	0,10 (0,10)	0,07–0,12	0,10*	0,09–0,11
7. Inadaptation scolaire (15)	11 822	0,14 (0,08)	0,10–0,19	0,11*	0,09–0,13
Total (200)	114 032	0,13 (0,12)	0,12–0,15	0,12*	0,11–0,13

Remarque : k = taille d’effet par catégorie de prédicteur; N = nombre de sujets par catégorie de prédicteur;  $M_r$  = coefficient  $r$  moyen de Pearson (ET);  $Mz^* = [(z_r) \times (n - 3)] \div (n - 3)^{0,5}$  où n = nombre de sujets par taille d’effet; IC = intervalle de confiance pour le coefficient  $r$  moyen de Pearson et le coefficient  $z^*$  moyen;  $p < 0,05$ .

a révélé que la catégorie des prédicteurs liés à l'instruction et à l'emploi produisait des corrélations plus élevées avec la récidive que les autres catégories, dans 70 % des cas lorsqu'elle était comparée à la catégorie des besoins en matière d'emploi à la mise en liberté et dans 183 % des cas lorsqu'elle était comparée au niveau de scolarité. La catégorie des besoins en matière d'emploi à la mise en liberté a produit des corrélations plus fortes avec la récidive que les cinq autres catégories dans 52 % à 63 % des cas. Parmi les deux catégories de prédicteurs liés à la scolarité, celle de l'inadaptation scolaire produisait des corrélations plus fortes que celle du niveau de scolarité dans 62 % des cas.

Les prédicteurs énumérés au Tableau 1 ont ensuite été ramenés à trois catégories :

instruction, emploi et instruction et emploi combinés. Les résultats sont présentés au Tableau 2. Pour le coefficient  $r$  moyen, il n'y a pas de chevauchement entre l'IC de la catégorie de l'instruction et de l'emploi et ceux des deux autres groupes. En ce qui concerne les coefficients  $z^+$  moyens pondérés, il n'y a également pas de chevauchement, pour les IC, entre la catégorie de l'emploi et celle de l'instruction ou celle de l'instruction et de l'emploi combinés. L'indicateur LC a révélé que la catégorie de l'instruction et de l'emploi confondus produisait des corrélations plus forte avec la récidive que ne le faisaient les catégories de l'emploi ou de l'instruction, dans 74 % et 79 % des cas respectivement.

Des analyses plus poussées ont révélé que les tailles d'effet moyennes ne variaient pas selon la décennie durant laquelle l'étude avait été effectuée, le fait que l'étude était publiée ou inédite, les variables du sexe, de l'âge, de l'origine raciale ou du niveau de risque, ou la plupart des variables méthodologiques. Toutefois, les tailles d'effet associées à une description suffisante des sujets étaient sensiblement moins importantes que celles produites dans des études où les données démographiques n'étaient pas fournies.

## Protocoles d'évaluation

Outre l'INS-R et le SIABD, nous avons cerné neuf protocoles d'évaluation de « l'emploi » pouvant être utiles. Il s'agit de l'*Australia Work Ethic Scale*, Échelle de la morale du travail de l'Australie, de l'*Awareness of Limited Opportunity*, Échelle de sensibilisation au

caractère restreint des possibilités, de l'*Employment Checklist*, Échelle de l'emploi, de l'*Intrinsic Job Motivation Scale*, Échelle de motivation intrinsèque à l'égard d'un emploi, du *Maladaptive Behaviour Record Register*, Registre des comportements inadaptés, de l'*Occupational Self Efficacy Scale*, Échelle d'auto-efficacité professionnelle, du *Value of Employment*, Échelle de la valeur accordée à l'emploi, du *Work Beliefs Scale*, Échelle des convictions au sujet du travail et du *Work Involvement Scale*, Échelle de l'engagement à l'égard du travail.

Tableau 2

### Tailles d'effet moyennes pour les catégories de prédicteurs de l'emploi et de l'instruction

Prédicteur (k)	N	Mr (ET)	IP	Mz <sup>+</sup>	IC
1. Instruction (75)	49,067	.11 (.10)	.08-.13	.11*	.10-.11
2. Emploi (105)	55,823	.13 (.11)	.11-.15	.14*	.14-.16
3. Instruction et emploi (20)	9,142	.26 (.18)	.18-.34	.10*	.08-.12
Total (200)	114,032	.13 (.12)	.12-.15	.12*	.12-.13

Remarque : k = taille d'effet par catégorie de prédicteur; N = nombre de sujets par catégorie de prédicteur; Mr = coefficient r moyen de Pearson (ET);  $Mz^+ = [(z_r) \times (n - 3)] \div (n - 3)^{0.5}$  où n = nombre de sujets par taille d'effet; IC = intervalle de confiance pour le coefficient r moyen de Pearson et le coefficient  $z^+$  moyen.  $p < 0,05$ .

## Analyse

Cette méta-analyse a confirmé l'utilité du domaine prédicteur de l'emploi. Comme la base de données de la présente étude englobe 200 tailles d'effet et 114 032 délinquants, le pouvoir du domaine de l'emploi comme prédicteur modérément fort de la récidive semble fermement établi.

D'autres recherches pourraient révéler que nos résultats ont sous-estimé le pouvoir prédictif du domaine de l'emploi. Jusqu'ici, quand on posait des questions liées à l'emploi aux fins d'une évaluation du risque, on se contentait de données de base sur le niveau de scolarité ou les antécédents d'emploi. Il faudrait plutôt se pencher davantage sur les valeurs et les croyances des délinquants, et leur degré de satisfaction en ce qui touche l'emploi et l'acquisition de compétences connexes. En fait, nous préconisons qu'un intérêt plus vif soit porté au domaine de l'emploi, comme on le prône pour la conceptualisation du quotient intellectuel des délinquants<sup>10</sup>. Pour appuyer cette thèse, un examen de notre base de données a révélé que les éléments servant à évaluer des facteurs comme « un travail non valorisant » et une « faible motivation face à l'emploi » produisaient parfois des coefficients  $r$  supérieurs à 0,20. Citons une étude de suivi de grande envergure portant sur des délinquants où une mesure des croyances sur le plan de l'emploi, mise en regard d'autres catégories de prédicteurs, a produit les corrélations les plus fortes avec la récidive<sup>11</sup>.

Signalons enfin que notre base de données renfermait très peu d'études sur des échantillons

composés de femmes et d'Autochtones. De plus, les études sur les délinquantes se contredisaient souvent et elles établissaient des corrélations importantes entre l'emploi et la récidive pour les délinquants non-Autochtones comparativement aux délinquants autochtones. Il faudrait pousser bien davantage les recherches pour ce qui est du sexe et de l'origine raciale.

## Recommandations

Le domaine de l'emploi du SIABD comprend six composantes principales et dix sous-composantes. La base de données employée montre qu'il y a lieu de continuer à utiliser les trois premiers indicateurs de la sous-composante *instruction* et *compétences*, cinq des indicateurs de la sous-composante *antécédents* et tous les indicateurs des sous-composantes *renvoi ou départ*, *gain économique* et *antécédents* (de la composante principale *interventions*). Malheureusement, cette méta-analyse ne renfermait pas de tailles d'effet sur le contenu des autres indicateurs liés à l'emploi du SIABD.

Nos recommandations concernant les révisions qui pourraient être apportées au domaine de l'emploi du SIABD sont les suivantes :

- On devrait continuer à utiliser les indicateurs susmentionnés, un jumelage judicieux pouvant toutefois être utile (p. ex., choisir soit « moins de la 8<sup>e</sup> année » ou « moins de la 10<sup>e</sup> année »). Il faudrait également examiner s'il est bien nécessaire d'inclure 35 indicateurs dans le domaine de l'emploi. Par comparaison, la section sur l'emploi et l'instruction de l'INS-R renferme

10 énoncés, mais cela ne veut pas dire que nous recommandons une réduction draconienne du nombre d'énoncés inclus dans le domaine de l'emploi du SIABD.

- Il faudrait ajouter un ou deux énoncés aux facteurs liés à l'inadaptation scolaire.
- Il faudrait songer sérieusement à adapter plusieurs des énoncés inclus dans les échelles suivantes : l'Échelle de la morale du travail de l'Australie, l'Échelle de la motivation intrinsèque à l'égard d'un emploi, l'Échelle sur l'auto-efficacité professionnelle, l'Échelle des convictions au sujet du travail et l'Échelle de l'engagement à l'égard du travail.
- Il faudrait songer à utiliser la Batterie générale de tests d'aptitudes (ou des tests canadiens à peu près équivalents comme l'Épreuve canadienne de rendement pour adultes). Nous sommes conscients que cette recommandation prête à controverse mais elle repose sur le raisonnement suivant. Le domaine de l'emploi est un prédicteur utile de la récidive. De bonnes compétences sur le plan de l'emploi sont nécessaires pour réussir la réinsertion sociale des délinquants. Des recherches ont déjà démontré que le meilleur prédicteur du succès au travail était de loin ce type de mesure. Même si cela prend beaucoup de temps, nous estimons néanmoins que ces mesures pourraient fournir une information susceptible d'aider grandement au processus de gestion des cas en ce qui a trait à la réadaptation des délinquants. ■

<sup>1</sup> C.P. 550, St-John, Nouveau-Brunswick, EZI 4L5

<sup>2</sup> Le domaine de l'emploi dans cette étude est défini selon le SIABD. Voir MOTIUK, L. L. et Brown, S. L. *La validité des processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*, Rapport R-34, 1993, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada. En plus des énoncés sur l'emploi standard, le SIABD comporte également quelques énoncés sur le niveau d'instruction.

<sup>3</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works!», *Criminology*, vol. 34, 1996, p. 575-607. Voir aussi GENDREAU, P., GOGGIN, C. et PAPAROZZI, M. «Principles of effective assessment for community corrections», *Federal Probation*, vol. 60, 1996, p. 64-70.

<sup>4</sup> LIPSEY, M. S. et DERZON, J. H. *Predictors of violent or serious delinquency in adolescence and early adulthood: A synthesis of longitudinal research*, communication pour le OJJDP Study Group on Serious and Violent Juvenile Offenders, mars 1997. Voir aussi LOEBER, R. et STOUTHAMER-LOEBER, M. «Prediction», H. C. Quay (dir.), *Handbook of juvenile delinquency*, New York, Wiley, 1987, p. 325-382. Voir également SIMOURD, L. et ANDREWS, D. A. «Délinquance chez les hommes, délinquance chez les femmes - corrélation», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 6, n° 1, 1994, p. 26-31. Et voir GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works!»,

<sup>5</sup> MOTIUK, L. L. et NAFEKH. *Using Case Needs Indicators to Develop Correctional Plans*, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>6</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J., *LSI-R: The level of service inventory-revised*, Toronto (Ontario), Multi-Health Systems Inc., 1995.

<sup>7</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works!»,

<sup>8</sup> BONTA, J., LAW, M. et HANSON, K. «The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis», *Psychological Bulletin*, vol. 123, 1998, p. 123-142. Voir aussi HANSON, R. K. et BUSSIÈRE, M. T. «Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 66, 1998, p. 348-362.

<sup>9</sup> MCGRAW, K. O. et WONG, S. P. «A common language effect size», *Psychological Bulletin*, vol. 111, 1992, p. 361-365.

<sup>10</sup> CULLEN, F. T., GENDREAU, P., JARJOURA, G. R. et WRIGHT, J. P. «Crime and the bell curve: Lessons from intelligent criminology», *Crime and Delinquency*, vol. 43, 1997, p. 387-411.

<sup>11</sup> GENDREAU, P., GRANT, B. A., LEIPCIGER, M. et COLLINS, S. «Norms and recidivism rates for the MMPI and selected experimental scales on Canadian delinquent sample», *Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 11, 1979, p. 21-31.

# Les domaines de besoins du délinquant : « relations conjugales et familiales »

par Elizabeth Oddone Paolucci, Claudio Violato et Mary Ann Schofield<sup>1</sup>  
National Foundation for Family Research and Education

Cet article examine des études portant sur les relations conjugales et familiales par rapport à la récidive criminelle chez les adultes. Les études sur la récidive tenaient compte d'un éventail de variables liées au couple et à la famille comme la taille de la famille, le rang de naissance, les tensions dans la famille et la qualité de la relation parent-enfant. L'examen des recherches a été structuré en fonction de la psychopathologie familiale, de l'attachement et de la relation parent-enfant, de la violence faite aux enfants, de la structure de la famille et du rang de naissance, et des relations conjugales. Malgré les déficiences méthodologiques, les éléments de preuve semblent indiquer que le maintien de relations familiales saines peut contribuer à réduire la récidive.

La criminalité est considérée comme un phénomène complexe comportant des antécédents biologiques, sociologiques, psychologiques et situationnels nombreux<sup>2</sup>. Tout semble indiquer qu'il existe une corrélation entre un vaste éventail de facteurs démographiques, familiaux et personnels et des comportements criminels. La prévision de la criminalité, voire la compréhension parfaite de tous ses antécédents, ont donc toujours posé des défis de taille aux travailleurs correctionnels, aux scientifiques du milieu médico-légal et aux cliniciens.

Les enjeux liés à la probabilité de la récidive revêtent une importance pratique et scientifique depuis de nombreuses années. On n'a pas encore réussi à déterminer si les facteurs à l'origine d'un comportement criminel sont identiques aux facteurs qui expliquent son maintien ou son abandon à l'âge adulte, mais relativement peu d'études ont exploré ces aspects.

La sagesse populaire veut que les liens familiaux, l'emploi, le mariage, les enfants et le maintien d'autres attachements sociaux au sein de la collectivité protègent contre le comportement criminel puisqu'ils constituent un investissement social par la personne dans la conformité. En outre, un volume croissant de preuves appuie l'hypothèse

voulant que des facteurs comme la qualité des relations parent-enfant, la criminalité au sein de la famille, la maladie chez les parents et la séparation entre l'enfant et ces derniers augmentent le risque de délinquance juvénile et de criminalité à l'âge adulte.

**La sagesse populaire veut que les liens familiaux, l'emploi, le mariage, les enfants et le maintien d'autres attachements sociaux au sein de la collectivité protègent contre le comportement criminel puisqu'ils constituent un investissement social par la personne dans la conformité.**

## Méthodologie

Nous avons mené une recherche approfondie pour trouver des publications sur la récidive d'ordre criminel chez les adultes. Nous avons extrait toutes les données sur le sujet existant dans des bases de données automatisées comme *PsychInfo*, *HealthGate*, *Medline* et le *National Criminal Justice Reference System*. Voici les mots clés que nous avons utilisés pour la recherche : récidive criminelle et famille, criminalité et famille, criminalité et mariage, criminalité et prévalence de problèmes familiaux, variables familiales et criminalité et instruments d'évaluation de la famille.

Nous avons examiné 238 études pour déterminer si elles s'appliquaient sur les plans théorique et méthodologique à notre domaine d'exploration, ainsi que pour établir leurs résultats empiriques. Il y avait 193 études empiriques et 35 études qu'on pouvait qualifier de théoriques. La plupart d'entre elles (n = 149) portaient sur des échantillons d'au moins 100 récidivistes. La méthode d'échantillonnage la plus courante était celle de la commodité (n = 148).

Plus de la moitié des études sur la récidive ne comportaient pas de

groupe témoin (n = 132). Soixante-six étaient de nature rétrospective, 38 à caractère longitudinal, tandis que 19 consistaient en des études à la fois rétrospectives et longitudinales. Les analyses à variables multiples étaient la forme la plus poussée d'analyse statistique employée dans 65 études, tandis que les modèles de fréquences et à équations structurelles constituaient les formes les plus poussées utilisées dans 25 études.

## Psychopathologie dans la famille

Il n'est pas déraisonnable de supposer qu'une certaine prédisposition biologique au comportement antisocial caractérise certains délinquants très violents ou récidivistes. Les auteurs d'une étude ont utilisé l'adoption pour examiner la contribution des troubles mentaux existant dans les acquis biologiques des enfants adoptés. Ils ont constaté un niveau sensiblement plus élevé de comportement criminel non violent répété chez les fils adoptés dont la famille biologique présentait des caractéristiques de troubles mentaux et de criminalité. Ils ont également noté un accroissement analogue mais non significatif des taux de comportement de violence. Les caractéristiques parentales les plus fortement liées au comportement criminel futur des garçons étaient la toxicomanie, l'alcoolisme et les troubles de la personnalité. Il n'y avait pas de relation entre la psychose chez les parents et la récurrence ou la violence chez les enfants parmi cette cohorte. On a tenu compte des effets de confusion que pouvaient constituer l'absence de données, le placement dans un établissement avant l'adoption, l'information au sujet des antécédents biologiques d'un enfant communiquée aux parents adoptifs par les agences d'adoption, la période historique, les facteurs périnataux et le placement sélectif<sup>3</sup>. Enfin, une méta-analyse récente a confirmé la présence d'un lien entre la criminalité au sein de la famille et la récurrence en général parmi les délinquants adultes<sup>4</sup>. Toutefois, les contributions individuelles attribuables à la prédisposition biologique par rapport à une influence environnementale n'ont pas pu être vérifiées.

### Relation parent-enfant

Les prévisions de la criminalité à l'âge adulte basées sur une connaissance de la relation parent-enfant sont apparues comme un bon moyen de comprendre le rôle du développement et des variables familiales dans la récurrence. On a notamment avancé que l'absence d'un attachement précoce solide aux parents pouvait prédisposer une personne à une vie de délinquance et de comportements criminels répétés. Selon une étude, il existerait une interaction très significative entre des complications à l'accouchement et un rejet précoce de l'enfant et une probabilité de violence future, ce qui semblerait indiquer que les personnes

qui ont connu des complications à la naissance et un rejet précoce sont les plus susceptibles de devenir des délinquants violents à l'âge adulte. L'interaction entre les complications à l'accouchement et le rejet précoce dans l'enfance s'est aussi révélé un facteur important dans les comparaisons entre criminels violents et criminels non violents<sup>5</sup>.

Selon d'autres recherches, une discipline inadéquate, une faible surveillance parentale, l'attachement aux parents et un comportement de fugue seraient aussi tous des variables prédictives du comportement criminel à l'âge adulte<sup>6</sup>. Une récente méta-analyse a aussi confirmé que les pratiques d'éducation employées dans la famille (c.-à-d., manque de surveillance et d'affection, conflit, violence) permettaient aussi de prévoir la récurrence<sup>7</sup>. Enfin, certains éléments de preuve semblent indiquer que le père exerce une influence plus déterminante que la mère pour ce qui est de la manifestation ou non d'une criminalité avec violence<sup>8</sup>.

**Selon d'autres recherches, une discipline inadéquate, une faible surveillance parentale, un faible attachement aux parents et un comportement de fugue seraient aussi tous des variables prédictives du comportement criminel à l'âge adulte.**

### Expérience de la violence dans l'enfance

L'expérience de la violence physique ou sexuelle dans l'enfance, à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle familial, est souvent liée à la qualité des relations parent-enfant. Selon une hypothèse répandue dans les milieux cliniques au sujet des délinquants sexuels adolescents et adultes, ces personnes peuvent avoir été victimes de violence sexuelle dans l'enfance. Il existerait des preuves à l'appui de cette hypothèse, surtout en ce qui concerne les infractions sexuelles perpétrées contre des garçons. D'après une étude récente,

75 % des adolescents qui ont agressé un garçon ont dit avoir été eux-mêmes victimes de violence sexuelle, contre 25 % de ceux qui ont agressé des filles, des jeunes de leur âge ou des adultes<sup>9</sup>. D'autres recherches semblent révéler l'existence d'une relation entre la violence sexuelle subie dans l'enfance et la toxicomanie, la délinquance juvénile et le comportement criminel plus tard dans la vie<sup>10</sup>. Par contre, une récente méta-analyse sur les délinquants sexuels n'a révélé aucune relation entre la violence sexuelle subie dans l'enfance et la récurrence sexuelle<sup>11</sup>. Bref, il faut interpréter avec prudence les éléments de preuve à l'appui de l'hypothèse voulant que la violence engendre la violence étant donné le manque de rigueur

méthodologique qui caractérise ordinairement les recherches dans ce domaine<sup>12</sup>.

## Structure de la famille et rang de naissance

Les recherches sur la relation entre la structure de la famille (taille de la famille ou rang de naissance) et la récidive ont généralement abouti à des résultats non concluants. Certains chercheurs ont conclu

qu'il n'y avait aucune relation entre le nombre de frères et sœurs et la récidive<sup>14</sup> tandis que d'autres ont trouvé des éléments prouvant l'existence d'une relation prédictive entre la taille de la famille ou le rang de naissance et la récidive criminelle. Il y aurait par exemple une relation entre d'une part le nombre de sœurs aînées et d'autre part le nombre d'incarcérations antérieures et le nombre de mois d'incarcération<sup>14</sup>. Il existerait aussi des preuves de l'existence d'une relation entre des rangs de naissance extrêmes (soit, premier né, dernier né) et le comportement criminel<sup>15</sup>. De toute évidence, il faudrait poursuivre les recherches.

## Relations conjugales

Plusieurs études longitudinales ont exploré la relation entre le vécu familial dans l'enfance et un mode de vie criminel à l'âge adulte, mais on en trouve assez peu sur l'incidence de moments marquants, comme le mariage et la naissance d'un enfant, sur la criminalité. Bien que les résultats soient inégaux, un examen récent de la relation entre le mariage et la criminalité a révélé l'existence d'un lien entre l'attachement au conjoint et une baisse de la probabilité de la criminalité à l'âge adulte. On a aussi constaté un lien entre d'une part le maintien de rapports avec la famille durant l'incarcération et l'établissement d'une relation mutuellement satisfaisante après la mise en liberté et d'autre part la récidive<sup>16</sup>. De même, une méta-analyse récente sur les délinquants sexuels a révélé une relation entre le statut de célibataire et la récidive d'ordre sexuel<sup>17</sup>.

## Conclusions

Bien qu'on ait étudié de nombreuses variables démographiques et psychosociales pour déterminer

si elles permettent de prévoir la récidive chez les délinquants adultes, les mesures du comportement passé semblent figurer parmi les prédicteurs les plus solides d'une violence et d'une criminalité futures. Toutefois, ceux-ci incluent aussi la psychopathologie dans la famille, la qualité de la relation parent-enfant, le fait d'avoir été victime de violence dans l'enfance, la situation matrimoniale et la qualité de la relation conjugale. Force est de constater qu'il nous reste beaucoup de choses à

apprendre sur la capacité de la vie familiale à l'âge adulte de modifier le cheminement criminel d'un délinquant et de contrer les influences criminogènes chez l'adulte.

La plupart des recherches ont été déficientes sur le plan méthodologique et de nature fragmentaire, descriptive et corrélationnelle. Ce n'est qu'au cours de la dernière décennie qu'on a commencé à appliquer les méthodes de l'analyse à variables multiples à un éventail complet de variables. Il faudrait employer les formes les plus poussées de ces méthodes dans les recherches à venir. De toute évidence, ces travaux de recherche devraient porter sur le rôle des variables démographiques, familiales et personnelles dans des sous-groupes hétérogènes de criminels. L'information obtenue pourrait servir à concevoir des programmes de prévention et d'intervention efficaces.

On sait que l'établissement et le maintien de relations familiales saines chez les condamnés et les détenus peuvent réduire le risque de récidive. Il est recommandé que, tant dans les établissements que dans la collectivité, les spécialistes des services correctionnels et de la santé mentale créent des occasions qui permettent aux délinquants d'entretenir des

relations constructives et périodiques avec leur famille. Pour un grand nombre d'entre eux, cela peut contribuer à leur propre traitement de même qu'à celui de leur sous-système familial (c.-à-d., père et mère, proches parents et conjoint). Loin d'éclaircir la relation de causalité qui peut exister entre la vie familiale et la criminalité chez les adultes, les recherches existantes justifient néanmoins des interventions qui permettent de raffermir les interactions au sein de la famille. ■

**Bien qu'on ait étudié de nombreuses variables démographiques et psychosociales pour déterminer si elles permettent de prévoir la récidive chez les délinquants adultes, les mesures du comportement passé semblent figurer parmi les prédicteurs les plus solides d'une violence et d'une criminalité futures.**

- <sup>1</sup> C.P. 31, 605-5ème Avenue S.O., pièce 1250, Calgary (Alberta) T2P 3H5.
- <sup>2</sup> ERONEN, M., HAKOLA, P. et TIIHONEN, J. «Factors associated with homicide. Recidivism in a 13-year sample of homicide offenders in Finland», *Psychiatric Services*, Vol. 47, n° 4, 1996, p. 403-585. Voir aussi MOFFIT, T.E. «Parental mental disorder and offspring criminal behavior: An adoption study», *Psychiatry*, Vol. 50, 1987, p. 346-360. Et voir également SPELLACY, F.J. et BROWN, W.G. «Prediction of recidivism in young offenders after brief institutionalization», *Journal of Clinical Psychology*, Vol. 40, n° 4, 1984, p. 1070-1074.
- <sup>3</sup> MOFFIT, T.E. *Parental Mental Disorder and Offspring Criminal Behavior*.
- <sup>4</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works!», *Criminology*, Vol. 34, 1996, p. 575-607.
- <sup>5</sup> RAINE, A., BRENNAN, P. et MEDNICK, S.A. «Birth complications combined with early maternal rejection at age 1 year predispose to violent crime at age 18 years», *Archives of General Psychiatry*, Vol. 51, 1994, p. 984-988.
- <sup>6</sup> CHOCKALINGAM, K. «Recidivism among adult offenders», *The Indian Journal of Social Work*, Vol. XLIV, n° 1, 1983, p. 81-86. Voir aussi Le BLANC, M. «Family, school, delinquency and criminality, the predictive power of an elaborated social control theory for males», *Criminal Behaviour and Mental Health*, Vol. 4, 1994, p. 101-117.
- <sup>7</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works».
- <sup>8</sup> YATES, A., BEUTLER, L.E. et CRAGO, M. «Characteristics of young, violent offenders», *The Journal of Psychiatry and Law*, Vol. 11, 1983, p.137-149.
- <sup>9</sup> WORLING, J.R. «Sexual abuse histories of adolescent male sex offenders: Differences on the basis of the age and gender of their victims», *Journal of Abnormal Psychology*, Vol. 104, n° 4, 1995, p. 610-613.
- <sup>10</sup> BURGESS, A.W., HARTMAN, C.R. et McCORMACK, A. «Abused to abuser: Antecedents of socially deviant behaviors», *Annual Progress in Child Psychiatry and Child Development*, Vol. 20, 1987, p. 601-614.
- <sup>11</sup> HANSON, R.K. et BUSSIÈRE, M.T. «Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, Vol. 66, 1998, p. 348-362.
- <sup>12</sup> WIDOM, C.S. «The cycle of violence», *Science*, Vol. 244, 1989, p. 160-166.
- <sup>13</sup> HART, H.H. et AXELRAD, S. «The only-child delinquent contrasted with delinquents in large families», *Journal of Criminal Law and Criminology*, Vol. 32, 1941, p. 42-66.
- <sup>14</sup> HORTON, A.M. et WHITESELLI, L.J. «Prediction of recidivism by sex and number of siblings», *Psychological Reports*, Vol. 45, 1979, p. 98.
- <sup>15</sup> SHIELD, J.A. et GRIGG, A.E. «Extreme ordinal position and criminal behavior», *Journal of Criminal Law and Criminology*, Vol. 35, 1944, p. 169-173.
- <sup>16</sup> WRIGHT, K.N. et WRIGHT, K.E. «Does getting married reduce the likelihood of criminality? A review of the literature» *Federal Probation*, septembre 1992, p. 50-56.
- <sup>17</sup> HANSON, R.K. et BUSSIÈRE, M.T. «Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies».

## Vient de paraître...

### R-70 *La gestion des délinquants âgés : Où en sommes-nous?*

par Julius H.E. Uzoaba, Service correctionnel du Canada, mai 1998.

### R-71 *Syndrome d'alcoolisme foetal : Répercussion pour le Service correctionnel*

par Fred J. Boland, Rebecca Burrill, Michelle Duwyn et Jennifer Karp, Service correctionnel du Canada, juillet 1998.

### R-72 *Évaluation des résultats du traitement chez les délinquants auteurs de violence familiale : Fiabilité et validité d'un ensemble de tests d'évaluation du traitement de la violence familiale*

par Kelley Blanchette, David Robinson, Christine Alksnis et Ralph Serin, Service correctionnel du Canada, juillet 1998.

# Les domaines de besoins du délinquant : « fréquentations et interactions sociales »

par **Claire Goggin, Paul Gendreau et Glenn Gray**<sup>1</sup>  
Centre for Criminal Justice Studies, Université du Nouveau-Brunswick

Dans cet article, nous exposons les conclusions d'une analyse descriptive et d'une méta-analyse quantitative qui nous ont permis d'examiner dans quelle mesure le domaine des fréquentations et des interactions sociales contribue à la prévision de la récidive. La méta-analyse est une technique statistique qui regroupe les conclusions de plusieurs études. Les résultats de chaque étude sont convertis en une mesure commune, appelée taille d'effet (p. ex. un coefficient de corrélation  $r$  de Pearson), afin de faciliter la comparaison. Bien qu'on puisse utiliser des tailles d'effet pondérées ou non pondérées, les tailles pondérées sont généralement considérées comme plus exactes parce qu'elles ajustent l'importance de la corrélation en fonction de la taille de l'échantillon.

Trente-cinq études ont produit 75 tailles d'effet en rapport avec la récidive. Le domaine des fréquentations et des interactions sociales a généré une taille d'effet moyenne de  $r = 0,18$ , ce qui confirme les résultats d'une méta-analyse<sup>2</sup> antérieure qui avaient indiqué que ce domaine est l'un des prédicteurs les plus déterminants de la récidive. Trois éléments ont été examinés dans ce domaine : la fréquentation de criminels s'est avérée le prédicteur le plus déterminant, suivi des quartiers à taux élevé de criminalité (taux de criminalité dans le milieu de socialisation) et de la criminalité dans la famille (implication des parents ou des frères et soeurs dans le crime). En outre, l'examen des ouvrages publiés nous a permis de trouver d'autres instruments qui pourraient s'avérer utiles pour la révision du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD). Nous formulons aussi des recommandations en vue d'améliorer le domaine des fréquentations et des interactions sociales du SIABD.

La littérature traitant de la criminologie est unanime pour dire que la fréquentation de pairs antisociaux est un facteur déterminant dans l'adoption de comportements criminels et dans la prévision de la récidive<sup>3</sup>. Dans les ouvrages sur le développement, on retrouve des preuves que la délinquance grave à l'adolescence est liée aux relations sociales<sup>4</sup>. Des méta-analyses sur la prévision de la délinquance ont confirmé ce fait<sup>5</sup>. Toutefois, les conséquences de la fréquentation de criminels par les délinquants adultes ont été relativement négligées. Cette situation est étonnante, puisque des études ont conclu que

les relations avec des criminels constituent l'un des problèmes les plus présents chez les délinquants adultes<sup>6</sup>. De plus, une méta-analyse effectuée récemment sur les prédicteurs de la récidive chez les délinquants adultes a révélé que le domaine des fréquentations et des interactions sociales était sous-représenté par rapport à d'autres prédicteurs. Le plus important, toutefois, c'est que ce domaine s'est avéré l'un des prédicteurs les plus déterminants de la récidive<sup>7</sup>.

Il semble opportun de procéder à une réévaluation de la validité prédictive de ce concept, compte tenu de la révision du SIABD. Par conséquent, voici les trois objectifs de cette étude : réexaminer une méta-analyse effectuée récemment sur la validité prédictive du domaine des fréquentations et des interactions sociales; élargir l'étendue de ce domaine en recherchant d'autres prédicteurs valides que la fréquentation de criminels; examiner les ouvrages sur les tests psychologiques pour voir s'il y a des outils psychométriques récents qui mesurent le domaine des fréquentations et des interactions sociales.

## Methodologie

Nous avons fait une recherche pour trouver les études pertinentes publiées entre janvier 1994 et décembre 1997. Ces études ont été ajoutées à la base de données ayant servi à la méta-analyse de 1996<sup>8</sup>.

Seules les études qui répondaient aux critères suivants ont été retenues :

- Les données sur le délinquant avaient été recueillies avant l'enregistrement du score critère. Il devait y avoir un suivi minimum de six mois. Lorsqu'il y avait plus d'une période de suivi, nous avons utilisé les données de l'intervalle le plus long.
- La récidive devait avoir été enregistrée lorsque le délinquant était un adulte (18 ans ou plus). Les scores critères étaient l'arrestation, la

**La littérature traitant de la criminologie est unanime pour dire que la fréquentation de pairs antisociaux est un facteur déterminant dans l'adoption de comportements criminels et dans la prévision de la récidive.**

condamnation, l'incarcération ou la probation, ou le manquement aux conditions de la libération conditionnelle.

- Il fallait aussi que les données statistiques puissent être converties en une mesure commune comme le coefficient de corrélation de Pearson ( $r$ ).

En outre, nous avons exclus les études sur les traitements qui avaient pour objectif de changer les attitudes ou les comportements du délinquant.

Nous avons enregistré des caractéristiques de l'échantillon comme l'âge, le sexe, la race, le type de délinquant, le niveau de risque à l'admission et les antécédents de violence pour chaque étude.

## Résultats

Nous avons repéré 35 études que nous avons jugées valables pour la méta-analyse qui a généré 75 tailles d'effet entre le prédicteur de la fréquentation de criminels et la récidive. Nous avons relevé trois catégories de prédicteurs dans le domaine des fréquentations : compagnons, quartiers à taux élevé de criminalité et criminalité dans la famille. Le facteur « compagnons » a été mesuré par le sous-ensemble « associés » de l'Inventaire du niveau de surveillance-révisé (LSI-R)<sup>9</sup> ou par d'autres variables mesurant les connaissances et amis criminels ou l'identification aux criminels. Le facteur « quartiers à taux élevé de criminalité » a permis d'évaluer le taux de criminalité dans le milieu de socialisation du délinquant. Le facteur « criminalité dans la famille » a permis d'évaluer si le délinquant vivait avec des parents ou des frères et soeurs impliqués dans le crime.

Pour les variables pour lesquelles au moins 50 % des études fournissaient des renseignements sur les caractéristiques de l'échantillon et de l'étude, les résultats ont été les suivants :

- 97 % des tailles d'effet provenaient d'échantillons composés d'hommes ou d'échantillons mixtes;

- 71 % étaient associées à des échantillons composés d'adultes ou à des échantillons mixtes composés d'adultes et de jeunes;
- 69 % étaient associées à des sujets présentant des niveaux de risque différents;
- moins de 5 % étaient associées à des délinquants qui avaient des antécédents de violence ou d'infraction sexuelle.

Dans les études ayant servi à la méta-analyse, on avait utilisé une période de suivi d'au moins deux ans, on avait défini la récidive comme la condamnation ou l'incarcération ou les deux, et on avait utilisé comme critère la récidive sans violence.

Comme on le voit au Tableau 1, 75 tailles d'effet fondées sur 39 676 délinquants ont généré un coefficient  $r$  statistiquement significatif de 0,18 entre les fréquentations et la récidive. Les « compagnons » ont produit la plus forte relation ( $Mr = 0,19$ ), suivi de la « criminalité dans la famille » ( $Mr = 0,17$ ) et des « quartiers à taux élevé de criminalité » ( $Mr = 0,12$ ). L'intervalle de confiance de 95 % pour les « compagnons » ( $Mz^+$ ) vient renforcer cette conclusion, car il n'y a pas de chevauchement avec les « quartiers à taux élevé de criminalité » ou « criminalité dans la famille ».

Des analyses supplémentaires ont montré que le sexe, l'âge, le niveau de risque et la rigueur méthodologique n'avaient pas influencé les résultats.

## Protocoles d'évaluation

Outre l'INS-R et le SIABD, l'examen a permis de recenser cinq autres instruments de mesure servant à évaluer le domaine des fréquentations de criminels. Chaque instrument contient des

**Nous avons relevé trois catégories de prédicteurs dans le domaine des fréquentations : compagnons, quartiers à taux élevé de criminalité et criminalité dans la famille.**

Tableau 1

### Tailles d'effet moyennes pour le prédicteur de la fréquentation de criminels

Prédicteur (k)	N	Mr (É.-T.)	IC	Mz <sup>+</sup>	IC
Compagnons (38)	16 118	0,19 (0,10)	0,16–0,20	0,21*	0,19–0,22
Quartiers à taux élevé de criminalité (6)	7 226	0,12 (0,08)	0,03–0,21	0,15*	0,12–0,17
Criminalité dans la famille (31)	16 332	0,17 (0,10)	0,13–0,21	0,12*	0,11–0,14
Total (75)	39 676	0,18 (0,10)	0,16–0,20	0,17*	0,16–0,18

Remarque : k = nombre de tailles d'effet par prédicteur;  
N = nombre de sujets par prédicteur;  
Mr = coefficient r moyen de Pearson;  
É.-T. = écart-type;  
Mz<sup>+</sup> = version pondérée de Mr;  
IC = intervalle de confiance

\*  $p < 0,05$ .

éléments qui pourraient s'avérer utiles pour la révision du SIABD. Il s'agit du Questionnaire sur le mode de vie et la socialisation criminels (Criminal Socialization and Lifestyle Questionnaire)<sup>10</sup>, de l'Inventaire d'évaluation du réseau social (Social Network Rating Scheme)<sup>11</sup>, du Questionnaire d'évaluation des associations différentielles (Differential Association Questionnaire)<sup>12</sup>, des Indices d'exposition à des déviations dans la famille et parmi les pairs (l'Exposure to Family and Peer Deviance Indices)<sup>13</sup> et de l'Indice des contacts sociaux (Index of Social Contacts)<sup>14</sup>.

## Analyse

Les résultats de notre étude confirment que le domaine des fréquentations et des interactions sociales, en particulier les « compagnons », est l'un des prédicteurs les plus déterminants de la récidive. Toutefois, sa capacité de prévoir la récidive pour les échantillons de délinquantes et de délinquants autochtones n'a pas été démontrée de façon concluante. Certains allèguent que de nombreux prédicteurs de la récidive sont semblables chez les femmes et les hommes adultes<sup>15</sup>, malgré le manque de preuves. Deux études ont montré que les compagnons constituent un prédicteur de la récidive aussi bien pour les délinquants autochtones que pour les délinquants non-autochtones<sup>16</sup>.

Nous avons pris une décision quelque peu discutable en incluant dans le domaine des fréquentations les quartiers à taux élevé de criminalité et la criminalité dans la famille, et nous admettons que les quartiers à taux élevé de criminalité est une faible approximation du concept de la fréquentation de criminels. Cette catégorie ne comprenait que six tailles d'effet et la taille d'effet pondérée moyenne était fortement biaisée par une étude qui portait sur un grand échantillon et qui a mesuré l'incidence du milieu urbain par rapport au milieu rural.

L'autre catégorie, la criminalité dans la famille, est habituellement classée comme un prédicteur du domaine de la « famille ». Néanmoins, les relations avec des parents ou des frères et sœurs qui ont des activités criminelles constituent une forme d'interaction sociale avec des criminels qui peut avoir des conséquences de longue durée. L'importance de cette variable prédictive était comparable à celle des compagnons dans le cas du coefficient  $r$  non pondéré seulement.

## Recommandations

En plus d'avoir comme objectif d'augmenter la base de connaissances sur le prédicteur des fréquentations, nous voulions aussi formuler des recommandations en vue de la révision du SIABD. Cet instrument comporte 11 énoncés dans le domaine des fréquentations et des interactions sociales, qui est divisé en deux composantes principales : les liens et les relations interpersonnelles. La base de données de la méta-analyse de notre étude était peu étendue et le nombre d'éléments dans chaque catégorie était limité. Par conséquent, certaines des

recommandations qui suivent sont basées sur l'expérience clinique des auteurs.

Comme le prédicteur de la catégorie des compagnons est associé à une forte validité empirique, on devrait continuer à utiliser les énoncés qui sont dans la catégorie des liens. On peut cependant se demander si les sept éléments sont nécessaires. Par exemple, la section des compagnons de l'INS-R comporte seulement quatre énoncés qui offrent une validité prédictive adéquate dans la méta-analyse. On pourrait également adapter certains éléments de l'Inventaire d'évaluation du réseau social. Les scores de « densité » des domaines des fréquentations, du respect, de la contribution et du soutien affectif de cet instrument sont particulièrement intéressants. On devrait tout au moins mettre cet

Inventaire à l'essai dans le système. On pourrait ainsi obtenir des valeurs de validité prédictive satisfaisantes.

Une autre possibilité serait que l'élément « liens » du SIABD évalue les changements dans les habitudes de socialisation du délinquant pendant qu'il est dans la collectivité. S'il est possible d'obtenir ce genre de renseignements, il serait également utile de poser une question additionnelle sur les habitudes de socialisation qu'avaient le délinquant en prison avant sa mise en liberté.

Il n'est pas certain qu'on devrait inclure dans le SIABD des énoncés sur la criminalité dans la famille dans le cadre du domaine des fréquentations et des interactions sociales. Il y a déjà un énoncé de cette nature dans le domaine des relations conjugales et familiales. De plus, la question qui a été posée dans notre méta-analyse portait sur le passé lointain du délinquant, alors que les éléments du domaine des fréquentations et des interactions

**Comme le prédicteur de la catégorie des compagnons est associé à une forte validité empirique, on devrait continuer à utiliser les énoncés qui sont dans la catégorie des liens.**

sociales du SIABD concernent le présent. On pourrait poser la question au présent et la faire porter aussi sur le taux d'infractions des membres de la famille et l'importance de leur implication dans des activités illégales.

Si l'on inclut une question sur les quartiers à taux élevé de criminalité, on pourrait la formuler en fonction de la perception qu'a le délinquant des problèmes de criminalité dans son milieu.

Nous croyons que les quatre éléments de la composante principale « relations interpersonnelles »

du SIABD posent un problème. Notre méta-analyse n'a trouvé aucun prédicteur qui couvrirait ces quatre éléments. Ces derniers peuvent très bien appartenir au domaine de la vie personnelle, ou peut-être que les relations interpersonnelles devraient devenir un domaine à part entière.

Malgré ces limites, notre méta-analyse confirme que l'élément « liens » du domaine des fréquentations et des relations interpersonnelles est une partie très importante du SIABD. ■

<sup>1</sup> C. P. 5050, Saint John, N.-B. E2L 4L5

<sup>2</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! », *Criminology*, Vol. 34, 1996, p. 575-607.

<sup>3</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati, OH : Anderson, 1994. Voir aussi GENDREAU, LITTLE et GOGGIN, « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! »

<sup>4</sup> MOFFITT, T. E. « Adolescence-limited and life-course-persistent offending: A complementary pair of developmental theories », *Developmental Theories of Crime and Delinquency*, T. P. Thornberry, Ed., New Brunswick, NJ: Transaction Publishers, 1997, p. 11-54.

<sup>5</sup> LIPSEY, M. S. et DERZON, J. H. « Predictors of violent or serious delinquency in adolescence and early adulthood: A synthesis of longitudinal research », document préparé pour le Study Group on Serious and Violent Juvenile Offenders de l'OJJDP, mars 1997; voir aussi SIMOURD, L. et ANDREWS, D. A., « Délinquance chez les hommes, délinquance chez les femmes - corrélation », *Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 6, n° 1, 1994, p. 26-31.

<sup>6</sup> MOTIUK, L. L. « Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 18-22.

<sup>7\*</sup> GENDREAU, LITTLE et GOGGIN, « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! »

<sup>9</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J., *LSI-R: The Level of Service Inventory—Revised*, Toronto (ONTARIO), Multi-Health Systems Inc., 1995.

<sup>10</sup> ZAMBLE, E, CONROY, P. et BROWN, S. L. « The criminal socialization questionnaire (CSQ) », test inédit, Kingston (Ontario), Queen's University, 1997.

<sup>11</sup> BROWN, S. L. « The social network rating scheme (SNRS) », test inédit, Kingston (Ontario), Queen's University, 1997.

<sup>12</sup> JENSEN, G. F. « Parents, peers, and delinquent action: A test of the differential association perspective », *American Journal of Sociology*, vol. 78, 1972, p. 562-575.

<sup>13</sup> SEVERY, L. J. « Exposure to deviance committed by valued peer group and family members », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 10, 1973, p. 35-46.

<sup>14</sup> ARNOLD, W. R. « A functional explanation of recidivism », *Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science*, vol. 56, 1965, p. 210-220.

<sup>15</sup> GENDREAU, P., GOGGIN, C. et PAPAROZZI, M. « Principles of effective assessment for community corrections », *Federal Probation*, vol. 60, 1996, p. 64-70.

<sup>16</sup> BONTA, J. « Native inmates: Institutional response, risk, and needs », *Revue canadienne de criminologie*, vol. 31, 1989, p. 49-61. Voir aussi BONTA, J., LAPRAIRIE, C. et WALLACE-CAPRETTA, S. « Risk prediction and re-offending: Aboriginal and non-Aboriginal offenders », *Revue canadienne de criminologie*, vol. 39, 1997, p. 127-144.

## À venir dans *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*

Les articles du numéro de janvier 1999 traiteront de la violence familiale, des délinquants sexuels et de la sécurité des membres du personnel.

# Les domaines de besoins du délinquant : « toxicomanie »

par Craig Dowden et Shelley L. Brown<sup>1</sup>

Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

Cet article fournit les résultats d'une méta-analyse des facteurs liés à la toxicomanie et de la récidive criminelle. Nous avons examiné 45 études qui ont produit 116 tailles d'effet liées à la récidive. Dans l'ensemble, la méta-analyse a révélé une taille d'effet moyenne pondérée de 0,10. La catégorie prédictive regroupant l'abus d'alcool et l'usage de drogue a produit la taille d'effet moyenne la plus élevée, suivie par les catégories prédictives des problèmes liés à l'usage de la drogue, la toxicomanie des parents et les problèmes liés à l'abus d'alcool. Cette recherche nous a poussé à formuler des recommandations sur la manière de simplifier le volet toxicomanie du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD) qui est une composante du processus de l'Évaluation initiale des délinquants (EID).

Des enquêtes canadiennes et américaines indiquent qu'environ 70% des détenus ont des problèmes de toxicomanie. En outre, plus de 50 % des détenus ont reconnu qu'il existait un rapport entre leur toxicomanie et leur dernière infraction criminelle<sup>2</sup>. Une méta-analyse basée sur 60 tailles d'effet a révélé qu'il existait une corrélation modérée entre la récidive et des problèmes récents d'alcool ou de drogue ( $r$  moyen = 0,14)<sup>3</sup>. Visiblement, l'inclusion de la toxicomanie dans le protocole d'évaluation du risque et des besoins du Service correctionnel du Canada, c'est-à-dire le SIABD, est justifiée.

Le Groupe de travail sur la réinsertion sociale du Service correctionnel a récemment recommandé que « la conception et l'application du SIAB soient examinées pour faire en sorte qu'il cerne et mette en valeur uniquement les besoins des délinquants liés au comportement criminel »<sup>4</sup>. Conséquemment, cet article examine la relation entre le domaine de la toxicomanie du SIABD et la récidive criminelle des adultes (voir « Projet d'examen de l'identification des besoins des délinquants : Contexte et stratégie de recherche » à la page 9 de cette édition de *Forum* pour une description du SIABD ainsi que ses différents domaines).

## Méthodologie

Nous avons effectué une méta-analyse quantitative pour évaluer la relation prédictive entre les facteurs liés à la toxicomanie et la récidive. Une méta-analyse consiste en une technique statistique qui sert à agréger les constatations de plusieurs études. Les résultats de chacune des études sont convertis

en taille d'effet, (c.-à-d. un coefficient de corrélation  $r$  de Pearson). Bien que l'on puisse utiliser la taille d'effet pondérée ou la taille d'effet non pondérée, la taille d'effet pondérée est considérée comme étant plus fiable vu que la taille de corrélation est ajustée en fonction de la taille de l'échantillon. Nous avons également examiné les études signalées dans la méta-analyse de 1996 sur les prédicteurs de la récidive criminelle<sup>5</sup>. Nous avons cherché d'autres études publiées entre janvier 1994 et décembre 1997 en nous servant de deux bases de données informatisées : *PsycLIT* et le *National Criminal Justice Reference Service*. Les mots clés que nous avons utilisés incluaient les suivants : prévision, récidive criminalité, comportement criminel, toxicomanie, usage de drogues et abus d'alcool. Nous avons trouvé plus de 200 études qui pouvaient être retenues.

Les études choisies devaient répondre aux critères suivants :

- les facteurs liés à la toxicomanie devaient avoir été évalués avant la récidive;
- l'information statistique devait être suffisante pour calculer des tailles d'effet;
- des échantillons de délinquants devaient être utilisés;
- les délinquants ne devaient pas avoir subi de traitement pour la toxicomanie. Nous avons inclus ce critère pour être sûr que les effets du traitement n'influenceront pas la relation entre un risque de toxicomanie donné et la récidive.

**La catégorie prédictive regroupant l'abus d'alcool et l'usage de drogue a produit la taille d'effet moyenne la plus élevée, suivie par les catégories prédictives des problèmes liés à l'usage de la drogue, la toxicomanie des parents et les problèmes liés à l'abus d'alcool.**

Si plusieurs périodes de suivi étaient signalées, les données provenant de la période la plus longue ont été utilisées. La définition de la récidive incluait les violations techniques de la mise en liberté sous condition, l'arrestation, les accusations, les condamnations et la réincarcération. Dans le cas d'une étude signalant plusieurs critères de résultats, nous avons retenu la corrélation correspondant à la définition la plus stricte de la récidive.

## Résultats

### *Caractéristiques des études*

Dans cette méta-analyse, 45 études ont produit 116 tailles d'effet en rapport avec la récidive. La plupart des tailles d'effet provenaient d'études portant principalement sur des délinquants adultes (85 %) et surtout des délinquants de sexe masculin (65%). Par ailleurs, 55 % des tailles d'effet étaient basées sur des échantillons canadiens et étaient signalées dans des études publiées dans des revues comportant un comité de lecture ou dans des revues spécialisées. Enfin, près de 60 % des tailles d'effet étaient basées sur des périodes de suivi de deux ans ou plus.

### *Méthodes d'évaluation*

Près de 25 % des tailles d'effet étaient basées sur des techniques d'évaluation multiple comprenant un examen des dossiers, des auto-évaluations de délinquants et des entrevues. Toutefois, l'examen des dossiers était la technique d'évaluation la plus souvent employée seule (66 %). En outre, environ 15 % des tailles d'effet étaient dérivées de protocoles d'évaluation du risque et des besoins tels que l'Inventaire du niveau de supervision (INS)<sup>6</sup>, l'Inventaire du niveau de service — révisé (INS-R)<sup>7</sup>, l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité<sup>8</sup>, ou la version du SIABD qui a été validée dans la collectivité<sup>9</sup>. Fait intéressant, près de 85 % des tailles d'effet provenaient de variables prédictives dichotomiques.

### *Résultats de la méta-analyse*

Le Tableau 1 présente les résultats de la méta-analyse. Dans l'ensemble, celle-ci a produit une

taille d'effet moyenne pondérée statistiquement significative de 0,10 entre la toxicomanie et la récidive. Même si les tailles d'effet moyennes pour chacune des catégories prédictives étaient significativement différentes de zéro, c'est la catégorie prédictive regroupant les problèmes d'alcool et de drogue qui a abouti à la taille d'effet moyenne pondérée la plus élevée ( $Mz^+ = 0,22$ ), suivie de celle des problèmes de drogue ( $Mz^+ = 0,19$ ), de la toxicomanie chez les parents ( $Mz^+ = 0,13$ ) et des problèmes d'abus d'alcool ( $Mz^+ = 0,12$ ). Le domaine de la toxicomanie du SIABD est composé de 29 indicateurs « oui » et « non ». Les indicateurs sont groupés selon l'une des trois principales composantes : abus d'alcool, usage de drogues ou interventions. Les composantes de l'abus d'alcool et de l'usage de drogue sont subdivisées en trois sous-composantes — comportement, situations ou perturbations dans la vie quotidienne — alors que les antécédents forment la sous-composante de la composante principale des interventions. Nous avons tenté d'organiser les résultats de la méta-analyse en fonction des composantes principales, des sous-composantes et des indicateurs du domaine de la toxicomanie du SIABD. Malheureusement, cette stratégie s'est avérée difficile. Comme on peut le voir au Tableau 2, nous avons obtenu des tailles d'effet pour seulement huit indicateurs. Toutefois, la plupart des tailles d'effet moyennes pour chacune des catégories prédictives étaient significativement différentes de zéro. Il est à noter que « a commencé à boire jeune » a produit la taille d'effet moyenne la plus élevée ( $Mz^+ = 0,27$ ), avec des intervalles de précision qui ne chevauchaient aucune autre catégorie prédictive.

**Dans l'ensemble, la méta-analyse a produit une taille d'effet moyenne pondérée statistiquement significative de 0,10 entre la toxicomanie et la récidive. Toutefois, la plupart des tailles d'effet moyennes pour chacune des catégories prédictives étaient significativement différentes de zéro.**

Des analyses statistiques supplémentaires ont permis d'examiner si les résultats étaient influencés par des variables comme l'âge, le sexe, le niveau de risque et si l'étude était publiée. Ces analyses n'ont pas révélé de relation significative entre ces variables et les tailles d'effet observées.

Tableau 1

**Tailles d'effets moyennes non pondérées (Mr) et pondérées (Mz+) pour les catégories prédictives de la toxicomanie**

Prédicteur (k)	N	Mr	Mz <sup>a</sup>	IC
Problèmes d'abus d'alcool (36)	23 922	0,11	0,12*	0,11-0,13
Problèmes d'usage de drogue (38)	25 409	0,18	0,19*	0,18-0,20
Problèmes d'alcool et de drogue (11)	3 214	0,22	0,22*	0,19-0,26
Toxicomanie liée à l'accusation à l'origine de la peine actuelle ou d'une peine antérieure (19)	28 600	-0,03	-0,02	-0,03- -0,01
Toxicomanie chez les parents (12)	3 433	0,13	0,13*	0,09-0,16
Total (116)	84 578	0,12	0,10*	0,09-0,10

Remarque : \*p < 0, 01

k = nombre de tailles d'effet par prédicteur; N = nombre de sujets par prédicteur; Mr = taille d'effet moyenne non pondérée; Mz+ = taille d'effet moyenne pondérée; IC = intervalles de confiance pour Mz+.

a Les valeurs Mz+ sont pondérées en fonction de la taille de l'échantillon.

Tableau 2

**Tailles d'effet moyennes non pondérées (Mr) et pondérées (Mz+) pour les composantes principales, les sous-composantes et les indicateurs du domaine de la toxicomanie dans le SIABD**

Prédicteur (k)	N	Mr	Mz <sup>a</sup>	IC
Composante principale : Abus d'alcool (36)	23 922	0,11	0,12*	0,11-0,13
Sous-composante : Comportement (28)	22 121	0,11	0,12*	0,11-0,14
Abuse de l'alcool (25)	21 231	0,10	0,12*	0,11-0,14
A commencé à boire jeune (2)	380	0,26	0,27	... <sup>b</sup>
Antécédents des cuites (1)	510	0,01	0,01	...
Sous-composante : Perturbation dans la vie quotidienne (8)	1 801	0,11	0,10*	0,06-0,15
Boire a provoqué un non respect des lois (7)	1 197	0,12	0,13*	0,08-0,19
Composante principale : Usage de drogue (38)	25 409	0,18	0,19*	0,18-0,20
Sous-composante : Comportement (33)	24 039	0,17	0,19*	0,18-0,20
Consomme des drogues (28)	20,364	0,18	0,21*	0,19-0,22
A commencé jeune à prendre des drogues (1)	802	0,09	0,09	...
A fait des défonce (3)	2 681	0,09	0,18*	0,04-0,12
Sous-composante : Perturbation dans la vie quotidienne (5)	1 370	0,19	0,18*	0,13-0,23
Consommer des drogues a provoqué un non respect des lois (4)	766	0,22	0,24*	0,17-0,31

Remarque : \*p < 0, 01

k = nombre de tailles d'effet par prédicteur; N = nombre de sujets par prédicteur; Mr = taille d'effet moyenne non pondérée; Mz+ = taille d'effet moyenne pondérée; IC = intervalles de confiance pour Mz+.

a Les valeurs Mz+ sont pondérées en fonction de la taille de l'échantillon.

b Le test de signification et les intervalles de précision ne pouvaient pas être calculé de manière fiable pour k < 3.

## Conclusions et recommandations

Dans l'ensemble, les résultats de cette méta-analyse justifie la présence du domaine de la toxicomanie dans le SIABD. Nous avons trouvé un soutien modéré pour les composantes principales de l'abus d'alcool et de l'usage de drogues et leurs deux sous-composantes : comportement et

perturbation dans la vie quotidienne. Cependant, nous n'avons trouvé aucune étude qui portait sur les sous-composantes des situations. Parmi les indicateurs, « consommation de drogue », « a commencé jeune à prendre de l'alcool » et « la consommation de drogue a provoqué un non-respect des lois » ont eu un fort appui alors que « consommation excessive d'alcool » et « boire a

provoqué un non-respect des lois » ont obtenu un soutien moyen. En outre, nous avons trouvé un faible appui pour « antécédents des cuites », « a commencé jeune à prendre des drogues » et « a fait des défonces ». Toutefois, ces résultats devraient être interprétés avec prudence en raison du petit nombre de tailles d'effet. Nous n'avons pu trouver aucune étude prédictive qui examinait les indicateurs restants. Enfin, nous avons décidé d'exclure la composante principale des interventions de notre examen pour les raisons déjà mentionnées.

Il y a plusieurs moyens possibles pour simplifier le domaine de la toxicomanie tel que mentionné par d'autres auteurs qui ont examiné le SIABD, nous mettons en doute la nécessité d'avoir 29 indicateurs

quand des protocoles analogues comportant beaucoup moins d'énoncés produisent d'aussi bons résultats<sup>10</sup>. Par conséquent, on devrait envisager l'élimination des indicateurs ayant une preuve empirique faible ainsi que la combinaison d'éléments très semblables. Par ailleurs, le fait d'inclure des instructions détaillées avec chaque indicateur pourrait être bénéfique. Ces instructions devraient être clairement définies et devraient avoir des directives très concrètes en matière de notation pour garantir des évaluations consistantes. Peu importe, le domaine de la toxicomanie du SIABD et ses diverses composantes ont démontré une relation, qui pouvait être modérée ou forte, avec la récidive criminelle. ■

<sup>1</sup> 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>2</sup> U.S. Bureau of Justice Statistics, *Prisoners and Alcohol, et Prisoners and Drugs*, Washington, DC, U.S. Department of Justice, 1983. Voir aussi WEEKES, J.R., FABIANO, E., PORPORINO, F. J., ROBINSON, D. et MILLSON, W. A. «Assessment of substance abuse in offenders: The computerized lifestyle assessment inventory», communication présentée à l'assemblée annuelle de la Société canadienne de psychologie, Montréal (Québec), 1993.

<sup>3</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works!» *Criminology*, Vol. 34, 1996, p. 575-607.

<sup>4</sup> Service correctionnel du Canada. *Groupe de travail sur la réinsertion sociale - Rapport final*, 1997. Disponible auprès de la Direction de la réinsertion sociale, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>5</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works!».

<sup>6</sup> ANDREWS, D. A. *The Level of Supervision Inventory*, 1982, Toronto (Ontario), Ministère des services correctionnels.

<sup>7</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The Level of Service Inventory — Revised*, 1995, Toronto (Ontario), Multi-Health Systems Inc.

<sup>8</sup> MOTIUK, L. L. et PORPORINO, F. J. *Évaluation combinée des besoins et du risque chez les détenus : Étude de mise en liberté sous condition*, Rapport R-01, 1989, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>9</sup> MOTIUK, L. L. et BROWN, S. L. *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*, Rapport R-34, 1993, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>10</sup> GENDREAU, P., GOGGIN, C. et GRAY, G. «Le domaine de l'emploi dans la détermination des besoins», *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, Vol. 10, n° 3, 1998, p. 16-19.

## Accès aux publications

*La Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada publie régulièrement des rapports et des précis de recherche sur divers sujets relatifs au domaine correctionnel. Pour obtenir des exemplaires de rapports ou précis de recherche spécifiques, veuillez communiquer avec le Centre d'information et de recherche au (613) 996-5222.*

*Vous pouvez également accéder aux publications de recherche en utilisant le réseau Internet au site Web du Service correctionnel du Canada :*  
<http://www.csc.scc.gc.ca>

# Les domaines de besoins du délinquant : Évaluation de la toxicomanie

par *Fred Boland, Kathy Henderson et Jan Baker*  
Département de psychologie, Queen's University

Les deux tiers des délinquants environ ont un problème de toxicomanie. Cette proportion élevée, ainsi que les résultats d'études importantes et les rapports de police signalant que le délinquant était sous l'influence d'une substance intoxicante au moment de l'arrestation, indique qu'il existe une forte relation entre la toxicomanie et la criminalité. Il est donc extrêmement important de faire une évaluation exacte qui permette d'offrir un traitement approprié si l'on veut favoriser la réinsertion sociale des délinquants. Dans cet article, nous exposons les principales conclusions d'une vaste étude<sup>2</sup> dans laquelle nous avons examiné la prévalence de la toxicomanie dans la population carcérale ainsi que les divers instruments permettant d'évaluer la toxicomanie chez les délinquants et dans la population générale. Nous formulons aussi des recommandations en vue d'améliorer le domaine de la toxicomanie du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD) utilisé actuellement par le Service correctionnel du Canada.

Les études concluent invariablement que les problèmes d'alcool, les problèmes de drogue et la combinaison de ces deux types de problèmes sont associés au crime<sup>3</sup>. En outre, les détenus qui consomment de l'alcool ou de la drogue constituent un groupe hétérogène et sont différents sur bien des plans. L'évaluation permet de déterminer les besoins particuliers d'un délinquant, de lui offrir un traitement pouvant répondre à ces besoins et de gérer le risque qu'il présentera lorsqu'il sera mis en liberté. En outre, une évaluation complète permet la création d'une base de données sur les substances qui servira à la recherche et à la planification.

Nous examinerons tout d'abord la prévalence de la toxicomanie chez les délinquants sous responsabilité fédérale. Nous présenterons ensuite les principales conclusions d'un rapport approfondi<sup>4</sup> dans lequel nous avons passé en revue divers outils d'évaluation de la toxicomanie qui ont été conçus pour être utilisés auprès des délinquants ou de la population générale, et finalement nous recommanderons des moyens d'améliorer le domaine de la toxicomanie du SIABD.

## Prévalence de la toxicomanie

Il est beaucoup plus facile d'établir la prévalence des problèmes de toxicomanie chez les délinquants canadiens sous responsabilité fédérale depuis que l'on a créé une base de données en faisant un dépistage systématique à chaque nouvelle

admission à l'aide du Questionnaire informatisé sur le mode de vie (QIMV)<sup>5</sup>. Le QIMV est un outil d'auto-évaluation multidimensionnel qui comprend le Test de dépendance envers l'alcool (TDEA)<sup>6</sup>, le Test de dépistage de l'abus de drogue (TDAD)<sup>7</sup> et une série d'autres indicateurs de la toxicomanie. Selon les renseignements obtenus au moyen du QIMV, environ les deux tiers des délinquants sous responsabilité fédérale déclarent avoir un problème d'alcool ou de drogue<sup>8</sup>. Bien que les échantillons soient beaucoup plus petits, une plus faible proportion de délinquantes déclarent avoir un problème d'alcool (28 %), mais une plus grande proportion déclarent avoir un problème de drogue (65 % contre 48 % des délinquants)<sup>9</sup>. De même, deux fois plus de délinquants autochtones que de délinquants non autochtones déclarent avoir un problème de drogue. Enfin, les mêmes proportions de délinquants autochtones et de délinquants non autochtones déclarent avoir un grave problème de drogue<sup>10</sup>.

## Examen des outils d'évaluation

Il existe littéralement des centaines d'instruments pour évaluer les problèmes d'alcool<sup>11</sup>. La liste s'allonge lorsqu'on inclut d'autres substances. Notre étude montre bien cette grande diversité. Nous avons passé en revue diverses mesures d'évaluation, depuis les instruments de dépistage pouvant être administrés en une minute et n'exigeant que des connaissances minimales de l'évaluateur jusqu'aux entrevues très structurées et aux instruments d'évaluation complets dont l'administration et l'interprétation exigent beaucoup de temps et de compétences. Parmi tous ces instruments, plus de 60 mesures de la toxicomanie contenaient des renseignements pertinents pour des fins d'évaluation.

## Points saillants de l'examen des outils d'évaluation

- Il y a plusieurs méthodes pour évaluer la toxicomanie : les questionnaires d'auto-évaluation, les rapports d'observateurs basés sur l'évaluation des comportements, la combinaison de l'auto-évaluation et des rapports

d'observateurs, les entrevues personnelles structurées, semi-structurées ou à questions ouvertes réalisées par du personnel clinique ou non clinique, des protocoles administrés par ordinateur, et des tests en laboratoire qui portent sur les marqueurs biologiques de la consommation actuelle ou chronique de certaines substances.

- La plus grande source de controverse à propos des techniques de collecte de renseignements concerne l'auto-évaluation. Il arrive souvent qu'on mette en doute l'intégrité et la validité des renseignements fournis par le répondant lui-même. D'autre part, on est d'avis que les rapports d'observateurs ne permettent pas d'obtenir autant de renseignements, et que les marqueurs biologiques ont une sensibilité limitée ou discutable et sont liés à des contraintes temporelles. Nous sommes d'accord avec la conclusion<sup>12</sup> selon laquelle, dans la plupart des circonstances, les renseignements que fournissent les répondants sont assez exacts et constituent donc une source d'information utile et valide. Cependant, dans les circonstances où l'on soupçonne que le répondant dissimule des choses ou commet des exagérations, on devrait consulter d'autres sources afin d'étayer les renseignements fournis par le répondant.
- On peut classer les instruments d'évaluation de la toxicomanie dans cinq grandes catégories. Premièrement, il y a ceux qui déterminent s'il existe ou non un problème. Deuxièmement, il y a des instruments qui précisent la nature et la gravité du problème. Troisièmement, il y a des instruments spécifiques qui aident non seulement à établir des objectifs de traitement et de prévention de la rechute, mais aussi à évaluer les changements associés au traitement. Quatrièmement, il y a des instruments complets et approfondis qui servent à de multiples usages, comme le dépistage, l'évaluation de la gravité du problème, la détermination de besoins multiples, la planification du traitement et la création d'une base de données pour la recherche. Enfin, il y a les évaluations en laboratoire, qui sont surtout utilisées pour déceler des signes biologiques de la consommation actuelle ou chronique de certaines substances.
- Plusieurs instruments de dépistage sont courts à administrer et présentent une bonne sensibilité. Cependant, comme tous les délinquants admis dans un pénitencier fédéral sont évalués au moyen du QIMV, un outil plus complet, l'utilisation d'un autre outil de ce genre serait superflue.
- Parmi les instruments qui servent à évaluer la gravité du problème, plusieurs présentent une bonne fidélité et une bonne validité. Toutefois, notre examen a montré que la fidélité, la validité et les autres qualités du TDEA et du TDAD, actuellement utilisés par le Service dans le cadre du QIMV, sont aussi bonnes, sinon meilleures, que celles des instruments comparables.
- Bien qu'il existe plusieurs excellents instruments complets et approfondis, le QIMV est peut-être le plus complet. En outre, nous n'avons trouvé aucune bonne raison de proposer qu'on le remplace. Néanmoins, une des faiblesses du QIMV est qu'il ne permet pas de dépister les déficits neurologiques. Ceci est particulièrement problématique, puisque les personnes qui consomment des substances intoxicantes, en particulier celles qui ont un grave problème d'alcool, ont souvent des déficits neurologiques susceptibles de limiter l'efficacité du traitement.
- Plusieurs instruments permettent d'établir des objectifs de traitement et de prévention de la rechute. Ils portent sur divers facteurs : dépistage des situations à risque élevé, envies de prendre de la drogue ou de l'alcool, conséquences négatives attendues par le délinquant s'il consomme de l'alcool ou de la drogue immédiatement, confiance qu'a le délinquant dans sa capacité de demeurer abstinent dans des situations à risque élevé, disponibilité au traitement et motivation. Bien que des programmes de traitement de la toxicomanie du Service correctionnel du Canada aient adopté certains de ces instruments, on pourrait aussi y intégrer d'autres mesures qui possèdent d'excellentes propriétés psychométriques.
- Certaines évaluations en laboratoire mesurent les indicateurs biologiques de la consommation récente (p. ex. analyses d'haleine, de salive ou d'urines) et de la consommation chronique (p. ex. épreuves fonctionnelles hépatiques). Actuellement, les tests en laboratoire sont d'une utilité limitée pour déterminer la gravité du problème ou pour établir des objectifs de traitement, en particulier dans la population carcérale, même si certaines évaluations – particulièrement celles qui servent à mesurer la consommation récente – sont utiles pour vérifier si le délinquant se conforme à une condition d'abstinence.

## Le domaine de la toxicomanie du SIABD

Le domaine de la toxicomanie du SIABD comporte trois composantes principales : abus d'alcool, abus de drogue et interventions. Les deux premières composantes sont divisées en trois sous-composantes : habitudes, situations et perturbation. La composante intervention ne comporte qu'une seule sous-composante : antécédents. Enfin, 29 indicateurs (« oui » ou « non ») sont associés aux divers sous-composantes.

Notre examen a montré que le domaine de la toxicomanie du SIABD couvre toutes les questions essentielles qui permettent de voir s'il existe un problème et donne une certaine indication de la gravité du problème. Néanmoins, il serait possible d'améliorer la façon de mesurer et de structurer ces questions. Ainsi, on pourrait réduire le niveau de subjectivité associé à la cotation de certains indicateurs. On pourrait par exemple utiliser des indicateurs très précis pour établir une définition concrète des indicateurs plus généraux. L'évaluateur pourrait coter l'indicateur général « Problème de consommation d'alcool? » selon les réponses données aux autres indicateurs plus précis, comme « Boit régulièrement? », « Antécédents de cuites? » et « A consommé de l'alcool et des drogues ensemble? ». De plus, les indicateurs qui sont habituellement liés aux objectifs de traitement et de prévention de la rechute (p. ex. les facteurs associés aux situations) pourraient être supprimés de cette

évaluation, compte tenu qu'on les évalue beaucoup plus en détail lorsque le délinquant participe à un programme de traitement de la toxicomanie. Enfin, si on intégrait les résultats obtenus au QIMV à l'évaluation effectuée au moyen du SIABD, on pourrait probablement améliorer le dépistage des problèmes et mieux évaluer leur gravité. Cette mesure augmenterait sans aucun doute l'utilité pratique du domaine de la toxicomanie.

## Conclusion

La toxicomanie est un problème important chez les détenus sous responsabilité fédérale. On dispose actuellement de nombreux instruments fiables et valides pour mesurer ce problème. L'utilisation du QIMV par le Service correctionnel du Canada est louable, compte tenu qu'il est l'un des instruments d'évaluation les plus complets, fiables et valides. Même si le SIABD exige certaines modifications sur le plan de la cotation et de la restructuration des questions, il couvre les principales questions jugées pertinentes pour le dépistage de la toxicomanie et l'évaluation de la gravité du problème. En bout de ligne, l'intégration des résultats du QIMV au SIABD est une mesure qui améliorera le processus d'évaluation et permettra de déterminer exactement et rapidement s'il existe ou non un problème de toxicomanie, ainsi que sont amplement le cas échéant. ■

<sup>1</sup> Queen's University, Département de psychologie, Kingston (Ontario) K7L 3N6.

<sup>2</sup> BOLAND, F., HENDERSON, K. et BAKER, J. *Examen des besoins dans le domaine de la toxicomanie*, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada, 1998.

<sup>3</sup> ANGLIN, M. D. « Alcohol and criminality », *Encyclopedic Handbook of Alcoholism*, E. M. Pattison and E. Kaufman, Eds., New York, NY, Gardner Press, 1992, p. 383-394. Voir aussi HARRISON, L. et GFOERER, J. « The intersection of drug use and criminal behavior: Results from the National Household Survey on Drug Abuse », *Crime and Delinquency* (Special issue: Drugs and Crime), vol. 38, 1992, p. 422-443. Et voir MILLER, B. et WELTE, J. « Comparisons of incarcerated offenders according to use of alcohol and/or drugs prior to offense », *Criminal Justice and Behaviour*, vol. 13, 1986, p. 366-392.

<sup>4</sup> BOLAND, HENDERSON et BAKER. *Examen des besoins dans le domaine de la toxicomanie*.

<sup>5</sup> ROBINSON, D., FABIANO, E., PORPORINO, F. P., MILLSON, W. A. et GRAVES, G. *Guide sur le répertoire du Questionnaire informatisé sur le mode de vie des toxicomanes*, 2<sup>e</sup> éd. Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada, 1993.

<sup>6</sup> SKINNER, H. A. et HORN, J. L. *Alcohol Dependence Scale (ADS): User's Guide*, Toronto (Ontario), Addiction Research Foundation, 1984.

<sup>7</sup> SKINNER, H. A. « The Drug Abuse Screening Test », *Addictive Behaviours*, vol. 7, 1982, p. 363-371.

<sup>8</sup> WEEKES, J. R., MOSER, A. E. et LANGEVIN, C. M. « Assessing substance abuse offenders for treatment », atelier présenté à la rencontre de l'International Community Corrections Associations, Cleveland, OH, 1997.

<sup>9</sup> LIGHTFOOT, L. O. et LAMBERT, L. *Substance Abuse Treatment Needs of Federally Sentenced Women*, Rapports techniques 1 et 2, 1991, Kingston (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>10</sup> VANDERBURG, S. A., WEEKES, J. R. et MILLSON, W. A. *Évaluation de la toxicomanie chez les détenus autochtones : Le Questionnaire informatisé sur le mode de vie*, Rapport R-37. 1994, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>11</sup> MILLER, W. R., WESTERBERG, V. S. et WALDRON, H. B. « Evaluating alcohol problems in adults and adolescents », *Handbook of Alcoholism Treatment Approaches: Effective Alternatives*, 2<sup>nd</sup> ed., R. K. Hester and W. R. Miller, Eds. Boston, MA, Allyn and Bacon, 1995, p. 61-88.

<sup>12</sup> WEEKES, MOSER et LANGEVIN. « Assessing substance abuse offenders for treatment ».

# Les domaines de besoins du délinquant : « Comportement dans la collectivité »

par *Melanie Gates, Craig Dowden et Shelley L. Brown*  
Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

**C**et article expose les résultats d'une méta-analyse quantitative portant sur le rapport de prévision entre les variables du comportement dans la collectivité et la récidive chez l'adulte. Vingt études ont été prises en considération et elles ont produit 79 tailles d'effet. La taille d'effet moyenne pondérée obtenue était de 0,10. Les loisirs ont donné la taille d'effet la plus forte, suivis par les finances, le logement et le soutien (utilisation ou connaissance des services sociaux). La conduite personnelle (définie en fonction de la présentation personnelle et de l'hygiène) et la santé ne sont pas liées à la récidive. La littérature spécialisée sur la récidive ne fait pas état d'études portant sur les problèmes de communication et les antécédents en matière d'interventions communautaires. Les résultats de cette méta-analyse permettent de proposer des moyens d'améliorer l'utilité de la composante du comportement dans la collectivité du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD).

**D**epuis quelques dizaines d'années, on accorde beaucoup d'importance à l'identification des facteurs de risque liés à la récidive criminelle. Pourtant, peu d'études sur la prévision ont été consacrées aux variables à caractère communautaire, comme le logement, les finances personnelles et les loisirs. Récemment, le Groupe d'étude sur la réinsertion sociale du Service correctionnel du Canada a recommandé « que l'on examine la conception et l'application du Système d'identification et d'analyse des besoins des délinquants (SIABD) pour s'assurer qu'il sert véritablement à déterminer et à classer par ordre de priorité les besoins des délinquants qui sont directement liés au comportement criminel<sup>2</sup> ». C'est pour cette raison que ce rapport donne un aperçu de la littérature spécialisée sur la prévision qui se rapporte au domaine du comportement dans la collectivité du SIABD ainsi qu'à la récidive criminelle chez l'adulte. Dans ce numéro, Brown donne une description détaillée du SIABD et de ses diverses composantes.

## Méthodologie

Une méta-analyse a examiné le rapport de prévision entre les variables du comportement dans la collectivité et la récidive chez l'adulte. La méta-analyse est une technique statistique qui rassemble les conclusions de plusieurs études indépendantes. Les résultats de chaque étude sont convertis sous forme d'une mesure commune appelée taille d'effet (p. ex., un coefficient de corrélation  $r$  de Pearson),

afin d'en permettre la comparaison. Bien qu'il soit possible d'utiliser aussi bien des tailles d'effet pondérées et non pondérées, on considère généralement que la taille d'effet pondérée est plus précise, car elle définit la taille de la corrélation en fonction de la taille de l'échantillon.

Nous avons réalisé une recherche approfondie dans la littérature spécialisée sur la récidive chez les adultes, publiée entre janvier 1974 et février 1998 en nous servant de deux bases de données informatisées, soit *PsycLIT* et le *National Criminal Justice Reference Service*. Les termes de recherche par mots clés comprenaient les composantes principales, les sous-composantes et les indicateurs définis dans le domaine du comportement dans la collectivité du SIABD. Ces termes ont fait l'objet d'une interrogation séparément, puis en combinaison avec la récidive, la mise en liberté sous condition et la révocation de la liberté sous condition.

Seules les études répondant aux critères suivants ont été retenues :

- elles devaient examiner le rapport entre les variables du comportement dans la collectivité et la récidive chez l'adulte;
- elles devaient contenir assez d'information statistique pour permettre de calculer des tailles d'effet;
- elles devaient mesurer la variable de l'intérêt avant que le délinquant récidive.

Ces critères ont fait en sorte que la méta-analyse s'est limitée à 20 études. Notre définition de la récidive comprenait les arrestations, les accusations, les réincarcérations, les nouvelles condamnations et les violations techniques. Lorsque les études faisaient état de plusieurs actes de récidive, seul le plus grave a été retenu. De même, si plusieurs périodes de suivi étaient signalées, seule la plus longue a été prise en considération.

Parmi les études retenues, certaines contenaient des variables du comportement dans la collectivité non comprises dans le SIABD. C'est pourquoi les analyses ont porté sur deux autres catégories, soit les compagnons de vie (comparaison entre les délinquants vivant seuls et les délinquants vivant avec d'autres personnes) et le comportement dans la collectivité durant l'enfance (stabilité du logement durant l'enfance et stabilité financière des parents).

## Résultats

Les vingt études retenues ont produit 79 tailles d'effet. Les échantillons canadiens représentent plus de 80 % de ces tailles d'effet. D'autre part, plus de 50 % des tailles d'effet proviennent de rapports inédits (rapports gouvernementaux, thèses et mémoires universitaires, etc.) et d'échantillons composés d'hommes. Par ailleurs, plus de 70 % des rapports comportent une période de suivi de plus de six mois.

Environ la moitié des tailles d'effet ont été obtenues au moyen d'échelles de cotation dichotomiques ou à niveaux multiples. De plus, l'Inventaire du niveau de supervision<sup>3</sup> et sa nouvelle version, l'Inventaire du niveau de service - Révisé<sup>4</sup>, sont à l'origine de 25 % des tailles d'effet; l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité<sup>5</sup> compte pour 7,5 %; la composante « collectivité » du SIABD<sup>6</sup> compte pour 7,5 % également et les 10 % qui restent n'ont pas été rapportés ou ont été obtenus au moyen d'autres méthodes d'évaluation du risque et des besoins.

Le Tableau 1 présente les résultats de la méta-analyse illustrant la relation entre les variables du comportement dans la collectivité et la récidive. Dans l'ensemble, nous avons obtenu une taille d'effet moyenne pondérée statistiquement significative de 0,10. La plupart des catégories de prédicteurs étaient sensiblement différentes de zéro; les loisirs ont produit la taille d'effet moyenne pondérée la plus importante ( $Mz^+ = 0,24$ ), suivis par les finances ( $Mz^+ = 0,13$ ), le logement ( $Mz^+ = 0,11$ ) et le soutien ( $Mz^+ = 0,11$ ). Il se peut toutefois que la forte relation entre les loisirs et la récidive soit attribuable à la taille d'effet particulièrement importante d'une des études (voir le Tableau 2). C'est pourquoi la taille d'effet non pondérée ( $Mr = 0,20$ ) peut représenter une évaluation plus réaliste de cette relation. Les autres catégories de prédicteurs, conduite

personnelle, santé, compagnons de vie et comportement dans la collectivité durant l'enfance, ont tous donné des tailles d'effet moyennes pondérées inférieures à 0,10. Enfin, la littérature spécialisée sur la récidive ne fait pas état des composantes principales, soit la communication et les interventions (selon la définition du SIABD).

Une méta-analyse plus détaillée a porté sur un nombre plus restreint de tailles d'effet (31) parfaitement similaires aux sous-composantes et aux indicateurs du domaine du comportement dans la collectivité du SIABD. Comme le montre le Tableau 2,

Tableau 1

### Tailles d'effet moyennes non pondérées (Mr) et pondérées (Mz+) pour les catégories de prédicteurs du comportement dans la collectivité

Catégories de prédicteurs (k)	N	Mr	Mz <sup>a</sup>	IC
Logement (23)	7 824	0,19	0,11***	0,09-0,13
Conduite personnelle (1)	573	0,08	0,08	... <sup>b</sup>
Santé (7)	3 717	0,05	0,04	-0,01-0,07
Finances personnelles (18)	5 735	0,19	0,13***	0,10-0,16
Loisirs (9)	2 743	0,20	0,24***	0,21-0,28
Soutien (7)	2 679	0,12	0,11**	0,07-0,15
Compagnons de vie (6)	3 913	0,05	0,03*	-0,00-0,06
Comportement dans la collectivité durant l'enfance (8)	6 311	0,08	0,09***	0,06-0,11
Total (79)	33 495	0,15	0,10***	0,09-0,11

Remarque : \*p<0,05, \*\*p<0,01, \*\*\*p<0,001;

k = nombre de tailles d'effet par catégorie; N = nombre de sujets par catégorie;

Mr = taille d'effet moyenne non pondérée; Mz = taille d'effet moyenne pondérée; IC = intervalles de confiance pour Mz.

<sup>a</sup> Les tailles d'effet sont pondérées en fonction de la taille de l'échantillon.

<sup>b</sup> Le calcul des intervalles de confiance ne peut être fiable lorsque k<3.

Tableau 2

### Tailles d'effet moyennes non pondérées (Mr) et pondérées (Mz+) pour les composantes et les indicateurs du comportement dans la collectivité

Sous-composantes ou indicateurs (k)	N	Mr	Mz <sup>a</sup>	IC
<b>Stabilité</b> - N'a pas un domicile fixe (13)	3 892	0,22	0,16**	0,13-0,19
<b>Srésentation personnelle</b> - Elle laisse à désirer (1)	573	0,08	0,08	... <sup>b</sup>
<b>Santé physique</b> - Éprouve des problèmes de santé physique (3)	1 118	0,04	0,04	-0,02-0,10
<b>Tenue d'un budget</b> (6)	1 753	0,17	0,16**	0,11-0,20
<b>N'a aucun passe-temps</b> (1)	573	0,08	0,08	... <sup>b</sup>
<b>Activités organisées</b> - Ne participe pas à des activités organisées (1)	920	0,35	0,37**	... <sup>b</sup>
<b>Aide sociale</b> (6)	2 595	0,11	0,11**	0,07-0,15
Ne connaît pas les services d'aide sociale (1) <sup>c</sup>	573	0,07	0,07	... <sup>b</sup>
A utilisé les services d'aide sociale (4) <sup>c</sup>	1 512	0,13	0,13**	0,08-0,18

Remarque : Les sous-composantes sont en caractères gras et en italique.

\*p<0,05, \*\*p<0,01, \*\*\*p<0,001;

k = nombre de tailles d'effet par composante et par indicateur; N = nombre de sujets par composante et par indicateur; Mr = taille d'effet moyenne non pondérée; Mz = taille d'effet moyenne pondérée; IC = intervalles de confiance pour Mz.

<sup>a</sup> Les tailles d'effet sont pondérées en fonction de la taille de l'échantillon.

<sup>b</sup> Le calcul des intervalles de confiance ne peut être fiable lorsque k<3.

la taille d'effet moyenne pondérée la plus forte a été obtenue pour l'indicateur « ne participe pas à des activités organisées » ( $Mz^+ = 0,37$ ), suivie par la sous-composante « tenue d'un budget » ( $Mz^+ = 0,16$ ) et par l'indicateur « n'a pas un domicile fixe » ( $Mz^+ = 0,16$ ). La forte relation entre la récidive et l'indicateur « ne participe pas à des activités organisées » provient toutefois des résultats d'une seule étude et il se peut donc qu'elle soit exagérée. La présentation personnelle et la santé physique sont des indicateurs qui ne sont pas sensiblement liés à la récidive.

Plusieurs variables modératrices potentielles qui sont décrites dans la littérature spécialisée ont aussi fait l'objet d'une série d'analyses. Ce genre d'analyse sert à déterminer si les tailles d'effet observées varient en fonction de certains facteurs comme le sexe ou la source de l'étude (c'est-à-dire publiée ou inédite). Quoiqu'il en soit, seule la source des études s'est révélée être une variable modératrice de la taille d'effet statistiquement significative. Plus précisément, les articles publiés ( $Mr = 0,17$ ) ont donné une taille d'effet plus importante que les articles inédits ( $Mr = 0,11$ ). Cette constatation n'a rien d'étonnant, car les articles publiés écartent le plus souvent les résultats non significatifs. C'est pourquoi les résultats ne reflètent pas une préférence pour un type de publication puisque plus de la moitié des tailles d'effet proviennent de rapports inédits.

## Conclusions

Les résultats de cette méta-analyse démontrent qu'un bon nombre des éléments mesurés dans le domaine du fonctionnement dans la collectivité du SIABD font ressortir efficacement les besoins liés à la récidive criminelle. L'appui empirique va de modéré à fort en ce qui concerne les composantes principales du logement, des finances personnelles, du soutien et des loisirs. Il est toutefois faible en ce qui concerne les composantes de la conduite personnelle et de la santé. Les composantes principales de la communication et de l'intervention (telles que les définit le SIABD) ne sont pas traitées dans la littérature spécialisée sur la récidive. Nous n'avons donc pu déterminer leur lien avec le comportement criminel.

Les résultats de cette méta-analyse font ressortir quelques améliorations qui pourraient être apportées au domaine du comportement dans la

collectivité. Tout d'abord, il y aurait sans doute lieu de supprimer toute composante principale qui ne sert pas à définir les besoins liés au comportement criminel. La santé et la conduite personnelle pourraient donc être retirées. En revanche, ces variables pourraient être conceptualisées en fonction des besoins non criminogènes, c'est-à-dire des facteurs qui nécessitent une intervention, mais qui ne sont pas liés à la récidive criminelle. Comme notre population carcérale continue de vieillir, il pourrait devenir important de faire une plus grande place à ce type de variable au chapitre de l'intervention. En outre, le mandat juridique du Service lui impose l'obligation d'exercer un « contrôle humain » dans le cadre de la gestion et de l'administration des peines. Nous pourrions peut-être mesurer ces besoins à l'aide d'un instrument complètement différent ou encore les évaluer tous ensemble dans un nouveau domaine qui s'appellerait « Besoins non criminogènes ».

À l'heure actuelle, le domaine du comportement dans la collectivité comprend 8 composantes principales, 17 sous-composantes et 21 indicateurs. Il pourrait être utile de simplifier les sous-composantes et les indicateurs des autres composantes principales. Tout d'abord, il serait peut-être sage de fusionner les sous-composantes similaires du point de vue conceptuel, comme les finances personnelles et le soutien. Ensuite, la fusion des indicateurs associés aux loisirs, aux finances personnelles et au logement pourrait contribuer à atténuer toute redondance inutile. Enfin, comme la majorité des indicateurs ne sont pas mentionnés dans la littérature spécialisée, on pourrait utiliser à profit les indicateurs qui restent pour faciliter la notation de l'instrument. Ces modifications pourraient améliorer la clarté et l'utilité pratique de l'instrument sans compromettre sa valeur de prévision.

Malgré le manque d'appui empirique à quelques composantes et indicateurs, la majorité des variables relatives au comportement dans la collectivité actuellement présentes dans le SIABD obtiennent un appui empirique plus fort que les autres variables (c.-à-d., les compagnons de vie et le comportement dans la collectivité durant l'enfance). De toute évidence, le SIABD fait ressortir efficacement les facteurs au comportement dans la collectivité liés au comportement criminel; une validation plus poussée et des consultations sur le terrain permettraient d'améliorer encore l'utilité pratique de cet instrument dynamique. ■

<sup>1</sup> 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>2</sup> Service correctionnel du Canada, *Groupe de travail sur la réinsertion sociale, Rapport final*, 1997, disponible auprès de la Direction de la réinsertion sociale des délinquants, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>3</sup> ANDREWS, D. A. *The Level of Supervision Inventory*, Toronto (Ontario), Ministère des Services correctionnels, 1982.

<sup>4</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The Level of Service Inventory — Revised*, Toronto (Ontario), Multi-Health Systems, Inc., 1995.

<sup>5</sup> MOTIUK, L. L. et PORPORINO, F. J. *Évaluation des besoins et du risque chez les détenus : Étude de mises en liberté sous condition*, Rapport R-01, 1989, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

<sup>6</sup> MOTIUK, L. L. et BROWN, S. L. *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*, Rapport R-34, 1993, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

# Les domaines de besoins du délinquant : « Orientation personnelle et affective »

par *David Robinson, Frank J. Porporino et Christopher A. Beal*  
T3 Associates Training and Consulting

**C**et article examine la littérature empirique qui explique en détail le lien existant entre les facteurs liés aux besoins personnels et affectifs, d'une part, et le comportement criminel et la récidive, d'autre part. Pour chacune des composantes et sous-composantes principales du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD), nous avons pu fournir certains éléments de preuve empiriques pour recommander de poursuivre leur utilisation ou de les éliminer. Là où les renseignements empiriques étaient limités, nous avons utilisé des appréciations théoriques pour formuler les recommandations sur l'utilisation future des concepts. D'après la littérature empirique et théorique, il faudrait continuer à utiliser les composantes principales de la connaissance et du comportement et éliminer les composantes principales du concept de soi, de la capacité mentale, de la santé mentale et de l'intervention. Voici quelques recommandations pour parvenir à un domaine de l'orientation personnelle et affective plus restreint.

**L**e domaine de l'orientation personnelle et affective du protocole d'évaluation du risque et des besoins du Service correctionnel du Canada, le SIABD, représente un vaste groupement de besoins criminogènes qui permettraient de prévoir la récidive. Les besoins criminogènes sont des facteurs de risque dynamiques associés à la diminution de la récidive à condition de faire l'objet d'un traitement approprié. Parmi les indicateurs, on trouve un grand nombre d'éléments qui servent à évaluer les déficiences cognitives comme la difficulté à résoudre problèmes et la rigidité de pensée, les problèmes de comportement tels l'impulsivité et le goût du risque et d'autres caractéristiques personnelles tels le névrosisme et les troubles mentaux.

En plus d'examiner le lien qui existe entre les facteurs liés aux besoins personnels et affectifs et la récidive criminelle, nous nous penchons sur deux autres questions. Premièrement, nous fournirons des renseignements qui aideront à déterminer si le regroupement peut ou non

améliorer l'évaluation dans le domaine personnel et affectif. Deuxièmement, nous fournirons des lignes directrices pour grouper les éléments existants.

## Méthodologie

Nous avons utilisé le logiciel bibliographique *PsychLit* pour trouver des études examinant les concepts rattachés au domaine à l'étude. Les

recherches par mots-clés ont été axées sur des variations des termes employés pour désigner les indicateurs particuliers. Nous avons également limité nos recherches aux études qui portaient principalement sur des échantillons de populations criminelles, incluant à la fois des groupes de délinquants adultes et de délinquants juvéniles. Nous avons aussi utilisé la technique des renvois croisés pour réunir les écrits pertinents. Cette approche nous a permis de recenser plusieurs centaines de sources pertinentes.

En présence de plusieurs études produisant les mêmes résultats, nous avons choisi l'étude la plus caractéristique pour figurer dans l'examen. Nous avons aussi éliminé un certain nombre d'études qui n'étaient pas assez axées sur notre sujet ou qui répétaient tout simplement les résultats présentés dans des études comportant une méthode plus rigoureuse. L'examen qui suit représente notre meilleure appréciation sur les études fournissant les renseignements les plus pertinents sur les différents facteurs liés aux besoins personnels et affectifs.

Lorsqu'un certain nombre d'études

étaient disponibles, nous avons, en général, privilégié les études prévisionnelles récentes portant sur des délinquants adultes et basées sur un plan de recherche prospectif. Nous avons toutefois inclus des éléments de preuve provenant d'échantillons de jeunes lorsque la recherche sur des échantillons d'adultes était insuffisante.

**D'après la littérature empirique et théorique, il faudrait continuer à utiliser les composantes principales de la connaissance et du comportement et éliminer les composantes principales du concept de soi, de la capacité mentale, de la santé mentale et de l'intervention.**

Le domaine des besoins personnels et affectifs comporte sept composantes principales, 25 sous-composantes et 46 indicateurs. Afin de simplifier le processus d'examen, nous avons souvent combiné des sous-composantes et des indicateurs. Dans beaucoup de cas, les indicateurs de besoins particuliers étaient trop spécifiques pour fournir des renseignements décisifs sur les concepts. Notre examen de la recherche nous a amenés à rattacher certains indicateurs à d'autres composantes ou sous-composantes principales. Enfin, nous soutenons que les indicateurs de l'origine ethnique, de la religion, des liens familiaux et de l'affiliation à des gangs fournissent des renseignements redondants que d'autres domaines pourraient produire plus d'exactitude. Nous avons donc exclu ces sous-composantes de cet examen.

### Le concept de soi

Cette partie de l'examen a porté sur la possibilité d'inclure dans le SIABD l'indicateur de l'adresse physique et l'estime de soi. Même si l'on s'est intéressé jusqu'à un certain point au concept de la prestance et de la criminalité<sup>2</sup>, les mentions récentes de ce concept sont rares. Par conséquent, il n'y a pas de preuves empiriques qui justifient l'ajout dans le SIABD d'un indicateur lié à l'adresse physique.

L'estime de soi constitue souvent une cible d'intervention<sup>3</sup>. Toutefois, selon diverses études et des examens narratifs et quantitatifs, l'estime de soi n'est pas une variable importante pour prévoir les résultats après la mise en liberté et n'est peut-être pas utile comme indicateur du risque ou des besoins criminogènes.

### La composante de la connaissance

Nous avons organisé notre examen des recherches autour des concepts suivants : l'impulsivité, la résolution de problèmes en général, les relations interpersonnelles et l'empathie. L'impulsivité est utilisée comme une catégorie plus large pour de nombreux indicateurs faisant partie des domaines cognitif et du comportement. Pour cette raison, nous avons inclus un certain nombre de sous-composantes et d'indicateurs connexes sous la rubrique de l'impulsivité. Ces sous-composantes et indicateurs comprennent la mauvaise gestion du temps, une

maîtrise de soi insuffisante et un manque de conscience. Le lien entre l'impulsivité et la délinquance ne semble pas être contesté dans la littérature sur la délinquance<sup>4</sup>. En outre, diverses études basées sur des échantillons d'adultes ont produit des résultats semblables.

Il n'existe guère de recherches sur le lien entre l'aptitude à résoudre des problèmes en général et la criminalité chez les délinquants adultes. La plupart des recherches sont basées sur des sous-échantillons de délinquants; peu d'études ont examiné la relation entre la résolution de problèmes en général et la récidive. Par ailleurs, peu d'éléments de preuve semblent indiquer l'inopportunité d'évaluer l'aptitude à résoudre des problèmes en général en tant que besoin criminogène. Le lien entre la criminalité et la résolution de problèmes présente

une grande validité apparente, comme le démontrent les nombreuses interventions qui sont conçues pour accroître les aptitudes des délinquants dans ce domaine. En outre, la littérature sur la délinquance révèle que l'aptitude à résoudre des problèmes aide à prévoir la probabilité de la récidive. La résolution de problèmes est aussi liée théoriquement à l'impulsivité. Même si nous avons besoin de données plus nombreuses pour évaluer la valeur dynamique et prédictive des aptitudes à résoudre des problèmes dans des échantillons d'adultes, ce concept devrait demeurer une composante importante du SIABD.

Malgré les nombreuses réalisations qui se sont produites dans le secteur des programmes et les nombreuses discussions théoriques, peu de recherches ont porté directement sur la relation entre les habiletés en relations interpersonnelles et le comportement criminel, particulièrement la récidive. Toutefois, étant donné le poids des arguments théoriques établissant le lien entre les lacunes au niveau des habiletés en relations interpersonnelles et le comportement criminel et le fait que

le concept plus général des conflits interpersonnels a une capacité de prédiction de la récidive<sup>5</sup>, on devrait continuer d'évaluer les habiletés en relations interpersonnelles comme un besoin criminogène.

L'absence d'empathie a souvent été perçue comme un facteur important dans le développement du comportement criminel et dans la perpétration de certains types de crimes.

**Selon diverses études et des examens narratifs et quantitatifs, l'estime de soi n'est pas une variable importante pour prévoir les résultats après la mise en liberté et n'est peut-être pas utile comme indicateur du risque ou des besoins criminogènes.**

Dans les études portant sur des délinquants adultes, nous avons trouvé des éléments de preuve mitigés concernant l'existence d'un lien entre l'empathie et la récidive. Néanmoins, outre le poids des arguments théoriques, les éléments de preuve disponibles appuyant l'existence d'un lien entre l'empathie et la récidive sont suffisamment convaincants pour recommander de conserver l'empathie. Il sera peut-être nécessaire d'élaborer certaines mesures pour aider ceux qui doivent évaluer l'empathie des délinquants.

## La composante du comportement

La composante principale du comportement comprend un certain nombre de sous-composantes, notamment l'affirmation de soi, le névrosisme, l'agressivité, le goût du risque, la capacité de faire face aux situations et le comportement sexuel. Nous avons déjà fait état, en rapport avec la sous-composante de la connaissance, de certaines sous-composantes et de certains indicateurs préliminaires inclus dans le domaine du comportement. La difficulté à faire face, qui constituerait une déficience capitale chez les délinquants<sup>6</sup>, fait partie de l'aptitude à résoudre des problèmes.

Il semble que les délinquants aient de la difficulté à s'affirmer. Toutefois, aucune étude ne prouve l'existence d'un lien direct entre l'affirmation de soi et le comportement criminel. Même si l'affirmation de soi comme telle n'est peut-être pas étroitement liée au comportement criminel ou à la récidive, il se peut que la difficulté à s'affirmer favorise la récidive si elle est combinée à d'autres déficiences sur le plan des habiletés. Par conséquent, jusqu'à ce qu'on dispose d'éléments de preuve solides démontrant que l'affirmation de soi n'a pas de valeur prédictive, ce facteur devrait être conservé comme indicateur dans le domaine personnel et affectif.

Le névrosisme est un trait de la personnalité plus généralisé qui inclut notamment l'angoisse et l'inquiétude constantes, ainsi que l'insécurité, la nervosité et l'émotivité. La littérature, tant celle qui a trait aux jeunes que celle qui a trait aux adultes, ne fournit aucun élément de preuve montrant de façon convaincante que le névrosisme devrait être considéré comme un facteur important. En outre, le traitement du névrosisme ne semble pas être lié à la récidive. Par conséquent, il faudrait l'éliminer du domaine personnel et affectif.

Nous avons groupé les trois concepts de l'agressivité, de la colère et de l'hostilité à cause de leur chevauchement évident et de la similitude

de leur description dans la littérature. Bien que l'agressivité apparaisse souvent comme un concept distinct dans de nombreuses études, la colère et l'hostilité sont souvent examinées ensemble. Depuis quelques années, le concept de la colère est utilisé plus souvent que celui de l'hostilité.

Il faut certes poursuivre les recherches sur la relation entre l'aptitude à maîtriser la colère et la récidive après la mise en liberté, mais l'abondance de preuves sur les différents niveaux du contrôle de la colère entre les populations criminelles et non criminelles montre qu'il s'agit là d'un concept important. L'incapacité à contrôler la colère est à l'origine de beaucoup de crimes violents dont sont responsables les récidivistes, particulièrement ceux qui sont enclins à adopter un comportement violent lorsqu'ils sont en colère. Pour cette raison, nous recommandons que les indicateurs de la colère soient incorporés au domaine des besoins personnels et affectifs. Il y a aussi amplement de preuves au sujet des délinquants ayant des tendances agressives et qui présentent un risque plus élevé de poursuivre leurs activités criminelles après leur mise en liberté que ceux qui n'ont pas ces tendances. Il semblerait également que les mesures de l'agressivité prises durant l'incarcération aident à prévoir la probabilité de la violence. L'agressivité devrait donc être conservée comme indicateur dans le domaine des besoins personnels et affectifs.

Le goût du risque désigne une préférence pour des activités comportant un risque ou un danger. En général, les données indiquent que le goût du risque devrait être inclus dans le domaine. De plus, même si les éléments de preuve sont restreints, la passion du jeu est vraisemblablement un besoin criminogène et un indicateur du comportement d'un individu qui a le goût du risque.

La plupart des recherches sur la capacité de prévoir le comportement criminel et la récidive à partir du comportement sexuel ont porté exclusivement sur des populations de délinquants sexuels. Les données examinées dans une récente méta-analyse justifient l'ajout des préférences et des attitudes sexuelles déviantes comme indicateurs de besoins criminogènes<sup>7</sup>. Étant donné la nature particulière de l'infraction sexuelle et l'intérêt que suscite la récidive sexuelle, on pourrait constituer un domaine distinct regroupant les éléments du comportement sexuel qui servent à prévoir la récidive. L'accent que le Service met sur les délinquants sexuels, en ce qui concerne l'établissement de ses politiques, justifie également l'utilisation d'un domaine d'évaluation distinct.

## Capacité mentale, santé mentale et interventions

La capacité mentale en tant que variable prédictive de la délinquance, de la criminalité adulte et de la récidive a souvent été un sujet de controverse parmi les chercheurs. Il n'est pas clair que la déficience mentale aide à prévoir la récidive. De plus, les éléments de preuve ne justifient pas l'ajout de la déficience mentale aux besoins liés au comportement criminogènes dans le domaine des besoins personnels et affectifs.

En général, les délinquants souffrant de troubles mentaux sont considérés comme un sous-groupe dangereux présentant un risque élevé de récidive après la mise en liberté, particulièrement de récidive avec violence. Toutefois, une récente méta-analyse<sup>8</sup> a révélé que les délinquants souffrant de troubles mentaux étaient moins susceptibles de récidiver en général ou avec violence que les autres délinquants. Par conséquent, les indicateurs de la santé mentale devraient être éliminés du domaine à l'étude.

Enfin, nous préconisons l'exclusion des « interventions » comme indicateurs des besoins criminogènes. La participation aux programmes, la consommation de médicaments sur ordonnance ou le fait de subir une évaluation portant sur les besoins personnels et affectifs ne sont probablement pas des prédicteurs fiables de la récidive. Des antécédents d'intervention peuvent aider à prévoir la récidive dans certains cas mais non pas dans d'autres. C'est ce qui se produirait par exemple si l'on prescrivait des interventions pour un délinquant ne manifestant pas de besoins élevés dans le domaine personnel et affectif, ou si un délinquant avait réduit sa probabilité de récidive en participant à des interventions.

## Conclusions et recommandations

Il faudrait multiplier les recherches sur les facteurs liés aux besoins personnels et affectifs en tant que prédicteurs de la récidive, particulièrement les prédicteurs dynamiques de la récidive. La littérature

actuelle fournit suffisamment d'éléments de preuve pour recommander l'élimination de quelques composantes principales actuelles du domaine des besoins personnels et affectifs, ainsi que pour appuyer une réorganisation des composantes principales du domaine et leur rationalisation basée sur une simplification et une réduction du nombre des sous-composantes. Il faut également s'efforcer de définir les sous-composantes en créant des indicateurs spécifiques pouvant être mesurés d'après les sources de gestion des cas disponibles.

Nous recommandons donc une réorganisation basée sur les principes suivants :

- une concordance entre les facteurs des besoins liés à la récidive et les catégories existantes de la prestation de programmes au sein du Service;
- un réalignement des indicateurs des sous-composantes qui ne sont plus considérées comme distinctes des autres sous-composantes;
- une plus grande distinction conceptuelle entre les sous-composantes;
- une diminution du chevauchement entre les composantes principales;
- une plus grande insistance sur les facteurs des besoins dynamiques et liés à la récidive.

À notre avis, les quatre composantes principales suivantes représenteraient le mieux le domaine des besoins personnels et affectifs :

1. *la composante cognitive* - aptitudes à résoudre des problèmes et modes de pensée;
2. *la composante de la maîtrise de soi* - impulsivité et mauvaise planification de la vie;
3. *la composante interpersonnelle* - résolution de problèmes interpersonnels et empathie;
4. *la composante de l'agressivité* - tendance à l'agressivité et colère.

Nous recommandons également qu'on s'emploie à affiner les indicateurs existants et à créer d'autres indicateurs avec les instructions requises pour étayer la validité du domaine. ■

<sup>1</sup> 159, rue Gilmour, Ottawa (Ontario) K2P 098.

<sup>2</sup> ANDREWS, D.A. et BONTA, J. *The Psychology of Criminal Conduct*, Anderson Publishing Co, Cincinnati, 1994.

<sup>3</sup> BENNETT, L.A. « Self esteem and parole adjustment », *Criminology*, vol. 12, 1974, p. 346-363.

<sup>4</sup> ROSS, R. R. et FABIANO, E.A. *Time to Think: A Cognitive Model of Delinquency Prevention and Offender Rehabilitation*, Johnson City, TN, Institute of Social Sciences and Arts Inc., 1985.

<sup>5</sup> ZAMBLE, E. et PORPORINO, F. *Coping, Behaviour, and Adaptation in Prison Inmates*, New York, NY, Springer, 1988.

<sup>6</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T., et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! » *Criminology*, vol. 34, 1996, p. 575-607.

<sup>7</sup> HANSON, R.K. et BUSSIÈRE, M.T. « Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 66, 1998, p. 348-362.

<sup>8</sup> BONTA, J., LAW, M. et HANSON, K. « The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: A meta-analysis », *Psychological Bulletin*, vol. 123, n° 2, 1998, p.123-142.

# Les domaines de besoins du délinquant : « Attitudes »

par **Moira A. Law**<sup>1</sup>

Faculté des Arts et des Sciences sociales, Département de psychologie, Université Carleton

Cet article présente les résultats d'une méta-analyse de 32 études qui a porté sur le pouvoir de prédiction des attitudes criminelles et antisociales. L'examen gravitait autour des principaux indicateurs, composantes et sous-composantes qui constituent le domaine des attitudes dans le Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD). La méta-analyse a produit 112 corrélations avec la récidive et les inconduites. Elle a, dans l'ensemble, révélé l'existence d'une corrélation modérée entre la récidive et les composantes du SIABD relatives à la justice, à la violence et au style de vie. Par contre, la relation entre la composante de la société et la récidive était faible. Le pouvoir de prédiction de la composante relative aux biens était impossible à déterminer vu l'absence d'études sur la relation entre cette composante et un comportement criminel futur. L'indicateur le plus solide du SIABD était celui des attitudes de non-conformité, tandis que les plus faibles étaient les attitudes à l'égard de l'emploi et de l'école, des relations conjugales et familiales, des relations interpersonnelles, et de la stabilité personnelle et affective. Il est intéressant de noter que l'examen a révélé des neutralisations. Celles-ci consistent dans les moyens employés par les délinquants pour nier et minimiser la gravité et la nature de leur comportement criminel. La neutralisation est un concept établi dans la littérature mais qui ne ressort pas dans le SIABD comme étant un prédicteur significatif.

## Définition et concepts

Il est difficile de fournir une seule définition de l'attitude étant donné que les définitions ont changé et évolué au fil des décennies. Celle que voici a toutefois bien résisté au passage du temps : « une attitude est un courant relativement stable de convictions, de sentiments et de tendances comportementales à l'égard d'un objet donné »<sup>2</sup>. Les attitudes sont aussi des entités apprises et malléables qui influent directement sur le comportement. Les recherches publiées dans plusieurs disciplines ont bien corroboré ces hypothèses.

Il y a près d'un siècle, on a reconnu l'importance des attitudes dans la réadaptation des délinquants. Depuis, au moins 168 études, y compris une récente méta-analyse, ont confirmé que les attitudes permettaient de prévoir le comportement criminel

en fonction de l'adaptation tant à l'établissement qu'à la collectivité<sup>3</sup>. Les attitudes constituent également de bonnes cibles d'intervention, les changements opérés dans les valeurs et les convictions produisant de grandes transformations dans le comportement<sup>4</sup>.

En général, la littérature sur la prévision du comportement criminel ( $n = 168$ ) n'a pas systématiquement employé les concepts liés aux attitudes, tant sociales qu'antisociales, comparativement à ceux liés à la mesure des facteurs de la personnalité ( $n = 621$ ) et à la détresse

psychologique ( $n = 226$ ). Un aspect particulièrement déconcertant de cette constatation est le fait qu'il existe une relation plus forte entre le comportement criminel et les attitudes antisociales ( $r = 0,22$ ) qu'entre ce comportement et l'une ou l'autre de ces deux variables ( $r = 0,21$  et  $r = 0,08$  respectivement)<sup>5</sup>.

Malgré le manque d'intérêt empirique relatif, le concept des attitudes criminelles est fermement ancré dans plusieurs grandes théories du comportement criminel qui ont vu le jour au cours des 60 dernières années. Même les diverses théories criminologiques qui se font concurrence ou qui se contredisent directement, telles l'approche psychodynamique de Freud axée sur des mécanismes innés comme celui du « ça » et la thèse de l'association

différentielle de Sutherland qui met en évidence l'apprentissage social, se rejoignent en ce qui concerne l'importance des attitudes, valeurs et convictions antisociales.

## Vue d'ensemble

La Stratégie correctionnelle de 1990 incorpore au régime de réadaptation des techniques d'évaluation basées sur des méthodes et des prédicteurs multiples ainsi que des réévaluations systématiques. Elle souligne notamment l'importance qu'il faut attacher aux besoins criminogènes des délinquants pour déterminer les programmes qu'il y a lieu de

**La méta-analyse a, dans l'ensemble, révélé l'existence d'une corrélation modérée entre la récidive et les composantes du SIABD relatives à la justice, à la violence et au style de vie.**

leur offrir pour assurer la meilleure adaptation postcarcérale possible. En 1994, le processus de l'Évaluation initiale des délinquants (EID) est mis en application à l'échelle du Service correctionnel du Canada. Il aboutit à une évaluation complète et systématique de chaque délinquant dès son admission dans le système de détention fédéral. De plus, l'EID produit une évaluation de base qui peut être utilisée pour les réévaluations courantes effectuées durant la réadaptation et oriente le traitement et les services pendant l'incarcération.

Cette méta-analyse offre une vue d'ensemble complète des recherches publiées sur la relation entre les indicateurs du comportement dans le SIABD et le comportement criminel. Nous examinerons également les attitudes qui ne sont pas actuellement évaluées dans le cadre du SIABD mais dont il est question dans les recherches.

### Méthodologie

Au moyen d'une méta-analyse quantitative de 32 des 645 études jugées initialement d'une utilité possible, on a évalué l'efficacité prédictive des indicateurs des attitudes inclus dans le SIABD. Dans la présente méta-analyse, 32 études ont produit 112 tailles d'effet en rapport avec la récidive. Celle-ci était définie d'une manière générale pour inclure les inconduites en prison, les manquements aux conditions de la mise en liberté sous condition, les arrestations, les accusations et les nouvelles condamnations. Nous n'avons inclus que les études basées sur une recherche longitudinale et comportant une période de suivi précise, fournissant suffisamment de renseignements statistiques pour se prêter à des calculs méta-analytiques et utilisant des échantillons de délinquants. De plus, un coefficient d'objectivité estimatif de 0,92 révélait un niveau acceptable de fiabilité de codage. Toutes les études ont été codées par deux personnes et dans 92 % des cas elles ont interprété et codé les études exactement de la même façon.

Nous avons également effectué une évaluation qualitative. Cette composante a produit un résumé narratif des études de classement psychométriques et des études de classement postérieures, c'est-à-dire de celles qui n'étaient pas de nature prédictive.

Nous avons examiné ces études pour déterminer leur contribution éventuelle au domaine des attitudes du SIABD.

### Constatations principales

La méta-analyse a révélé l'existence de plusieurs conclusions descriptives. Premièrement, 84 % des tailles d'effet étaient basées exclusivement sur des délinquants. Deuxièmement, 60 % des études ont été menées au Canada, dont 64 % dans

des établissements fédéraux. Troisièmement, la méthode d'évaluation la plus couramment utilisée était celle du questionnaire d'auto-évaluation papier-crayon (62 %). L'information relative à l'âge (59 %), à la situation quant à l'emploi (90 %), au niveau de scolarité (78 %), à l'origine ethnique (72 %) ou à la situation matrimoniale (90 %) n'était souvent pas indiquée.

La méta-analyse a clairement démontré que les attitudes en général étaient d'importants prédicteurs du comportement futur des délinquants. Les tailles d'effet moyennes pondérées et non pondérées pour chacun des principaux indicateurs, composantes et sous-composantes sont présentées au Tableau 1. Les tailles d'effet pondérées ont été calculées de manière à faire entrer en ligne de compte les différences d'ordre de grandeur attribuables à la taille de l'échantillon étudié. Dans l'ensemble, les composantes du SIABD liées à la justice, à la violence et au style de vie entretenaient une relation modérée avec la récidive, les tailles d'effet moyennes pondérées se situant entre 0,10 et 0,17. Par contre, la relation entre la composante de la société et la récidive était plutôt faible (taille d'effet

**L'indicateur le plus solide du SIABD était celui des attitudes de non-conformité moyenne tandis que les plus faibles étaient les attitudes à l'égard de l'emploi et de l'école, des relations conjugales et familiales, des relations interpersonnelles, et de la stabilité personnelle et affective.**

moyenne pondérée = 0,06). Le pouvoir de prédiction de la composante des biens était impossible à déterminer vu l'absence d'études sur la relation entre cette composante et un comportement criminel futur. L'indicateur le plus solide du SIABD était celui des attitudes de non-conformité (taille d'effet moyenne pondérée = 0,21) tandis que les plus faibles (tailles d'effet moyennes pondérées < 0,10) étaient les attitudes à l'égard de l'emploi et de l'école, des relations conjugales et familiales, des relations interpersonnelles, et de la stabilité personnelle et affective. Il y avait une relation modérée entre les neutralisations et la récidive.

Tableau 1

**Résultats de la méta-analyse : coefficients de corrélation moyens  $r$  de Pearson pondérés ( $Mz+$ ) et non pondérés ( $Mr$ ) et intervalles de confiance correspondants ( $IP$ ) par prédicteur**

Prédicteur ( $k$ )	N	$Mr$	$IP$	$Mz^*$	$IC$
<b>Justice (35)</b>	4 873	0,18	0,12–0,22	0,12*	0,09–0,15
Lois – attitudes négatives à leur égard (17)	3 472	0,18	0,16–0,25	0,12*	0,09–0,15
Application de la loi – Attitude négative envers la police (4)	706	0,18	... <sup>a</sup>	0,17	...
Système judiciaire – Attitude négative envers les tribunaux (2)	464	0,14	...	0,11	...
<b>Système correctionnel (12)</b>	2 099	0,16	0,05–0,22	0,10*	0,06–0,14
Attitude négative envers : – le système correctionnel (10)	2 210	0,14	0,05–0,22	0,10*	0,06–0,14
– la surveillance communautaire (0)	0	–	–	–	–
– la réadaptation (3)	524	0,27	...	0,13	...
<b>Société (32)</b>	11 780	0,15	0,09–0,20	0,06*	0,04–0,08
<b>Conventions (30)</b>	11 123	0,15	0,09–0,21	0,06*	0,04–0,08
L'emploi/instruction est sans valeur <sup>b</sup> (3)	1 793	0,07	...	0,02	...
Relations conjugales et familiales sont sans valeur (4)	1 579	0,25	...	0,06	...
Les relations interpersonnelles sont sans valeur (16)	10 706	0,13	0,06–0,20	0,05*	0,03–0,07
Valeur attachée à la consommation de drogues (0)	0	–	–	–	–
Compétences psychosociales de base sont sans valeur (2)	418	0,24	...	0,11	...
La stabilité personnelle/affective est sans valeur (3)	360	0,03	...	0,04	...
Aînés – les aînés sont sans valeur (0)	0	–	–	–	–
Femmes/Hommes – Leurs rôles sont inégaux (2)	685	0,19	...	0,17	...
Minorités (ethniques ou religieuses, personnes avec une déficience) (1)	573	0,12	...	0,12	...
<b>Biens (0)</b>	0	–	–	–	–
Personnels – Manque de respect à leur égard (0)	0	–	–	–	–
Communautaires – manque de respect pour les biens publics (0)	0	–	–	–	–
Commerciaux – manque de respect à leur égard (0)	0	–	–	–	–
<b>Violence (6)</b>	1 025	0,15	0,04–0,26	0,17*	0,11–0,23
Familiale – Est en faveur (0)	0	–	–	–	–
Instrumentale – Est en faveur (6)	1 025	0,15	0,04–0,26	0,17*	0,11–0,23
<b>Style de vie (39)</b>	7 394	0,16	0,13–0,19	0,16*	0,14–0,18
Orientation vers des buts – Manque de direction (7)	3 585	0,12	0,05–0,20	0,10*	0,07–0,13
Conformité – Non-conformité (27)	5 001	0,20	0,15–0,25	0,21*	0,18–0,23
Neutralisations <sup>c</sup> (5)	1 012	0,14	...	0,10	...

Remarque : \* $p < 0,05$ ;

$k$  = nombre de tailles d'effet par indicateur/composante;  $N$  = nombre de sujets par indicateur/composante;  $IC$  = intervalle de confiance pour  $Mr$ .

<sup>a</sup>Le test de signification et les intervalles de confiance ne pouvaient pas être calculés de manière fiable pour  $k < 5$ .

<sup>b</sup>Bien que l'instruction ne fasse pas partie de cet indicateur, nous l'avons incluse étant donné que les auteurs des recherches l'ont examinée en même temps que l'emploi.

<sup>c</sup>Les neutralisations ne font pas partie des indicateurs originaux du SIABD, mais nous les avons incluses étant donné l'appui empirique dont elles jouissent manifestement.

Des analyses additionnelles ont révélé l'absence de différences statistiquement significatives entre la capacité de prévoir l'adaptation à l'établissement à partir des attitudes et la capacité, à partir de celles-ci également, de prévoir l'adaptation à la collectivité. Le pouvoir de prédiction ne différait pas non plus selon qu'on employait des méthodes d'évaluation basées sur un seul indicateur ou des méthodes utilisant plusieurs indicateurs en même temps. Toutefois, les résultats n'ont pas révélé de différence statistiquement significative en faveur des méthodes basées sur des indicateurs multiples.

### Conclusion

L'examen a révélé qu'il existe un grand nombre de recherches exhaustives sur l'évaluation des attitudes des délinquants. Nous avons toutefois constaté l'absence d'études prédictives longitudinales pouvant nous convaincre que l'optimisme que traduisent les études psychométriques, corrélationnelles et transversales préliminaires est justifié.

Par ailleurs, la plupart des recherches n'ont pas examiné plusieurs indicateurs inclus dans le SIABD. Nous n'avons, par exemple, recensé aucune étude sur les attitudes à l'égard de la consommation de drogues et à l'égard des aînés, le manque de respect pour les biens et l'intolérance à l'égard des personnes avec une déficience et d'autres cultures. Nous avons malgré tout trouvé 112 tailles d'effet prédictives reliées à des indicateurs d'attitudes précis employés pour le

SIABD, la plupart n'ayant qu'un pouvoir de prédiction modéré. Bref, on constate un soutien empirique pour la présence du domaine des attitudes dans le SIABD.

La force évidente de ce domaine vient du fait qu'il est multidimensionnel et qu'il englobe un vaste éventail de valeurs et de convictions. Toutefois, vu la pénurie de ressources et le manque de temps, il peut être préférable de se concentrer sur les

**La force évidente de ce domaine vient du fait qu'il est multidimensionnel et qu'il englobe un vaste éventail de valeurs et de convictions.**

attitudes qui entretiennent une corrélation au moins modérée avec la récidive. Une autre modification possible au SIABD serait de tenir compte des changements survenus dans les attitudes au fur et à mesure qu'un délinquant progresse dans le système. Parce que les attitudes sont de nature dynamique, on pourrait accroître leur pouvoir de prédiction en axant les ressources sur les changements pertinents. On pourrait aussi envisager d'ajouter d'autres indicateurs pour tenir compte des techniques de neutralisation, comme la tendance à nier les torts causés à la victime et la responsabilité. Enfin, il pourrait être utile d'inclure dans le protocole du SIABD de nouveaux

concepts prometteurs au sujet des attitudes comme ceux que renferment l'Échelle de l'efficacité criminelle (*Criminal Self-efficacy Scale*)<sup>6</sup> et l'Enquête sur les convictions au sujet de la violence (*Violence Belief Survey*)<sup>7</sup>. Ces modifications exigeraient toutefois une exploration plus poussée au cours de consultations sur le terrain. ■

<sup>1</sup> 1125, Colonel By Drive, Ottawa (Ontario) K1S 5B6

<sup>2</sup> ALLPORT, G.W. Attitudes, *Handbook of Social Psychology*, C. Murchison, Ed., Worcester, MA, Clark University, 1935.

<sup>3</sup> GENDREAU, P., ANDEWS, D., GOGGIN, C. et CHANTELOUPE, T. *Prediction of Criminal Behaviour: A Meta-analysis*, document inédit, 1992, Université du Nouveau-Brunswick et université Carleton. Voir également GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. «A meta-analysis of predictors of adult offender recidivism: What works?», *Criminology*, Vol. 34, 1996, p. 401-433.

<sup>4</sup> KROSMICK, J. Attitude importance and attitude change, *Journal of Experimental Social Psychology*, Vol. 24, no 3, 1988, p. 240-255.

Voir également McCARTY, J.A., et SHRUM, L.J. The recycling of solid wastes: personal values, value orientations and attitudes about recycling as antecedent to recycling behaviour, *Journal of Business Research*, Vol. 30, no 1, 1994, p. 53-62.

<sup>5</sup> GENDREAU, P., ANDEWS, D., GOGGIN, C. et CHANTELOUPE, T. *Prediction of Criminal Behaviour: A Meta-analysis*.

<sup>6</sup> BROWN, S.L., ZAMBLE, E. et NUGENT, P. *Criminal self-efficacy scale, test inédit*, Université Queen's, Kingston (Ontario), 1998.

<sup>7</sup> BETTMAN, M. *The Violence Belief Survey, test inédit*, Université Queen's, Kingston (Ontario) 1996.

# Les facteurs dynamiques et la récidive : Ce que nous avons appris du projet d'examen de la détermination des besoins des délinquants

par Shelley L. Brown<sup>1</sup>

Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

Pour donner suite au Rapport du Groupe de travail sur la réinsertion sociale des délinquants, la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada a effectué un examen de la composante Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD) du processus d'Évaluation initiale du délinquant. Le protocole du SIABD évalue les délinquants sous responsabilité fédérale lors de leur admission. L'évaluation consiste en une série d'examens narratifs et méta-analytiques qui ont confirmé la relation générale qui existe entre le SIABD et la récidive criminelle. Même si l'on a trouvé que les composantes de la plupart des domaines du SIABD étaient modérément reliées à la récidive, les prédicteurs importants étaient la fréquentation d'individus criminels, des attitudes criminelles non-conformistes, une mauvaise utilisation du temps libre et des problèmes liés à la toxicomanie. On a trouvé que les prédicteurs faibles étaient la structure familiale, la santé physique, les tendances à la névrose, l'hygiène personnelle, la santé mentale et les troubles mentaux. Les examens ont conduit à la formulation de recommandations visant à simplifier et à améliorer le SIABD. Cet article résume les principales conclusions et recommandations découlant de ces examens.

## Contexte

En 1996, le Service a mis sur pied un Groupe de travail sur la réinsertion sociale et lui a confié la tâche de formuler des recommandations visant à simplifier et à améliorer la réinsertion sociale des détenus sans risque pour la population. L'une des recommandations sur laquelle porte principalement ce document concerne « l'examen de la conception et de l'application du SIABD pour s'assurer qu'il permet véritablement de recenser et de classer par ordre de priorité les besoins du délinquant qui sont liés au comportement criminel<sup>2</sup> ». Pour faire suite à

**Même si l'on a trouvé que les composantes de la plupart des domaines du SIABD étaient modérément reliées à la récidive, les prédicteurs importants étaient la fréquentation d'individus criminels, des attitudes criminelles non-conformistes, une mauvaise utilisation du temps libre et des problèmes liés à la toxicomanie.**

cette recommandation, la Direction de la recherche a mis en oeuvre une initiative comportant trois volets : un examen statistique du SIABD; plusieurs examens indépendants de la littérature relative au SIABD; et une série de consultations sur place.

## En quoi consiste le SIABD ?

Le protocole du SIABD est le principal instrument d'évaluation du Service qui évalue les besoins du délinquant lors de son admission dans le système correctionnel fédéral<sup>3</sup>. Sa principale fonction est de déterminer et de classer par ordre de priorité les besoins à l'origine du comportement criminel, ce qui permet d'établir un traitement ou un plan correctionnel pour chaque délinquant. Les besoins à l'origine du comportement criminel sont des facteurs de risque dynamiques qui, lorsqu'ils sont convenablement traités, sont associés à une diminution de la récidive. Le SIABD comporte sept domaines cibles, notamment l'emploi, les relations conjugales et familiales, les fréquentations, la toxicomanie, le comportement dans la collectivité, l'orientation personnelle et affective et l'attitude générale. Chaque domaine cible est divisé en composantes principales qui sont elles-mêmes divisées en sous-composantes. Enfin, chaque sous-composante comprend une série d'indicateurs auxquels il faut répondre par oui ou non (199 en tout).

En se fondant sur les réponses positives

ou négatives données aux indicateurs, chaque domaine est évalué d'après une échelle comportant quatre cotes allant de « facteur favorisant la vie dans la collectivité » à « une amélioration est urgente ». Pour obtenir plus de détails à ce sujet, consulter l'article intitulé « Projet d'examen de l'identification des besoins des délinquants : contexte et stratégie de recherche » à la page 10.

## Qu'avons-nous appris en examinant la littérature sur le SIABD ?

Des experts reconnus ont effectué des examens indépendants de chaque domaine de besoins (pour plus de renseignements, veuillez consulter les articles dans cette édition). Chaque examen a porté sur des questions liées à l'évaluation. On y a analysé la relation qui existait entre un domaine donné et la récidive et on a proposé des recommandations pour améliorer le SIADB.

Les examens consistaient en un examen narratif qualitatif, une méta-analyse quantitative ou en une combinaison des deux.

Brièvement, un examen narratif est un examen qualitatif d'un domaine donné, au cours duquel la personne qui effectue l'examen lit toute la littérature pertinente et la résume selon l'interprétation qu'elle en fait. Par contre, une méta-analyse est une technique statistique qui permet aux chercheurs de déterminer objectivement la grandeur d'une relation entre deux

variables (par ex. la fréquentation d'individus criminels et la récidive) observée dans de nombreuses études sous forme d'une taille d'effet, comme le coefficient de corrélation  $r$  de Pearson. Les tailles d'effet peuvent également être pondérées pour tenir compte des variations dans la taille des échantillons utilisées selon les diverses tailles d'effet. Ainsi, on peut donner plus de poids aux tailles d'effet qui proviennent d'études basées sur de larges échantillons de délinquants qu'aux tailles d'effet basées sur de plus petits échantillons. En général, la taille d'effet pondérée donne une estimation plus exacte.

Sauf pour le domaine de l'orientation personnelle et affective, les résultats méta-analytiques étaient disponibles pour tous les domaines de besoins. Le Tableau 1 résume les méta-analyses et on peut

les interpréter comme suit. Si l'on examine la première rangée à partir de la gauche, on constate que la méta-analyse de l'emploi était basée sur 67 études portant sur 114 032 délinquants qui ont produit 200 tailles d'effet distinctes. Dans l'ensemble, la taille d'effet moyenne non pondérée ou la corrélation entre le domaine de l'emploi et la récidive en général était de 0,13. La valeur de cette relation n'a pas changé lorsque la taille d'effet a été pondérée ou ajustée en regard des variations de la taille des échantillons.

Tableau 1

### Résumé des résultats méta-analytiques découlant du projet d'évaluation des besoins

Domaine de besoins	Nombre d'études	Nombre de délinquants	Nombre de tailles d'effet	Taille d'effet moyenne non pondérée	Taille d'effet moyenne pondérée
Emploi	67	114 032	200	0,13	0,12
Relations conjugales et familiales <sup>a</sup>	non disponible	88 652	132	0,14	non disponible
Fréquentations et relations sociales	35	39 676	75	0,18	0,17
Toxicomanie	45	84 578	116	0,12	0,10
Fonctionnement dans la collectivité	20	33 614	80	0,15	0,10
Orientation personnelle et affective <sup>b</sup>	1	3 380	1	0,11	non disponible
Attitude générale	32	47 335	112	0,16	0,11

<sup>a</sup> Les résultats concernant les relations conjugales et familiales sont basés sur les résultats combinés de deux méta-analyses distinctes : C. Dowden et S. Brown, *A Meta-analytic Examination of Marital and Family Risk Predictors of General Recidivism*, données brutes (en traitement); et P. Gendreau, T. Little et C. Goggin<sup>1</sup>.

<sup>b</sup> Parce que l'examen de l'orientation personnelle et affective était narratif, les tailles d'effet méta-analytiques n'étaient pas disponibles. Afin de fournir une estimation quantifiable à des fins de comparaison, on a utilisé les résultats tirés de l'étude de Motiuk et Nafekh<sup>2</sup>.

Les analyses ont révélé que chaque taille d'effet pondérée et non pondérée était importante au point de vue statistique. De plus, l'ampleur des différentes relations est conforme aux recherches antérieures<sup>4</sup>. En somme, les résultats des méta-analyses et des examens narratifs confirment la relation criminogène globale entre chaque domaine et la récidive.

Chaque examinateur a effectué une analyse plus approfondie pour déterminer quels étaient les facteurs dans chaque domaine qui étaient le plus étroitement reliés à la récidive. Au début, des tentatives ont été faites pour que chaque examen porte sur les principales composantes, sous-composantes et indicateurs du SIABD. Toutefois, les catégories dans les études examinées n'ont pas permis de faire ce genre d'analyse. En conséquence,

Tableau 2

**Examens méta-analytiques : Mesure dans laquelle la recherche appuie les catégories de prédicteurs dans chaque domaine de besoins**

Domaine de besoins	Appui faible ou inexistant (pondération $r < .10$ )	Appui modéré (pondération $r = .10 - .19$ )	Appui important (pondération $r > .20$ )
Emploi		Antécédents d'emploi Besoins en matière d'emploi à la mise en liberté Situation sur le plan de l'emploi à l'admission Scolarité et/ou problème d'emploi Niveau de scolarité Inadaptation scolaire	
Relations conjugales et familiales	Structure familiale (parent unique, placement familial, etc.)	Famille dysfonctionnelle durant l'enfance État civil Qualité des relations conjugales	
Fréquentations		Famille de criminels Criminalité dans le voisinage	Fréquentation d'individus criminels
Toxicomanie		Alcoolisme Toxicomanie	Abus d'alcool et/ou de drogue
Comportement dans la collectivité	Santé physique Hygiène personnelle	Adaptation Difficultés financières Recours à l'aide sociale	Utilisation du temps de loisir
Orientation personnelle et affective <sup>a</sup>	Adresse Tendances à la névrose Affirmation de soi déficiente Habilité mentale Troubles mentaux	Impulsivité Résolution de problèmes en général Aptitudes interpersonnelles Empathie Agressivité/colère/hostilité goût du risque Capacité d'adaptation Comportement sexuel <sup>b</sup>	
Attitudes	Attitudes à l'égard de la stabilité affective, des relations conjugales et familiales, des relations interpersonnelles, et de l'emploi et de la scolarité.	Attitudes à l'égard de la justice Attitudes à l'égard de la violence Refus de reconnaître le crime et/ou sa gravité	Attitudes dévalorables envers les conventions, la sentence ou les suspensions; attitudes favorables envers le crime.

<sup>a</sup> L'examen concernant l'orientation personnelle et affective n'était pas une méta-analyse, aussi on a évalué la grandeur de la relation empirique de façon traditionnelle en se basant sur l'examen narratif.

<sup>b</sup> Ce résultat est basé sur des échantillons de délinquants sexuels connus.

la plupart des examinateurs ont utilisé des catégories de prédicteurs qui surviennent naturellement et qui sont considérées comme des approximations proches des principales composantes et sous-composantes du SIABD. De plus, des études prévisionnelles pour certaines composantes du SIABD n'étaient pas disponibles. Souvent, l'analyse au niveau des indicateurs n'était pas disponible ou était considérée comme n'étant pas fiable. Si l'on considère tous les examens simultanément, la plupart des catégories de prédicteurs ont produit des corrélations modérées avec la récidive (tailles d'effet pondérées entre 0,10 et 0,19). Comme le démontre le Tableau 2, un plus petit nombre de catégories de prédicteurs ont montré une relation forte (tailles d'effet pondérées égales ou supérieures à 0,20) ou une relation faible (tailles d'effet pondérées inférieures

à 0,9) avec la récidive. Enfin, les résultats sont conformes aux recherches précédentes<sup>5</sup> et aux théories importantes sur le comportement criminel<sup>6</sup>.

Le SIABD contient toutes les catégories de prédicteurs qui étaient étroitement reliées à la récidive. De plus, sauf dans le cas du refus de reconnaître le crime et sa gravité, le SIABD représente bien toutes les catégories de prédicteurs classées comme présentant un lien modéré. Le SIABD contient aussi plusieurs facteurs considérés comme des prédicteurs faibles de la récidive. Bien que ces facteurs ne soient pas criminogènes, ils nécessitent une évaluation précise et une intervention pertinente conformément au mandat du Service qui consiste à exercer « un contrôle humain » au cours de l'administration et de la gestion de la peine<sup>7</sup>. Toutefois, sans compromettre

nos responsabilités légales, on pourrait adopter une approche plus acceptable empiriquement et qui consisterait à situer ces besoins dans un instrument complètement différent ou alors à les évaluer collectivement dans un nouveau domaine qui comprendrait les besoins qui ne sont pas à l'origine du comportement criminel.

### Que nous a appris l'étude des résultats prévus à l'aide du SIABD ?

Depuis la mise en œuvre du protocole du SIABD, 3 380 délinquants de sexe masculin ont été libérés dans la collectivité ( $M = 250$  jours). Environ 9,3 % d'entre eux ont été réincarcérés dans un établissement fédéral. Il est intéressant de noter que 75 % de ceux qui ont vu leur liberté sous condition révoquée n'avaient pas commis de nouvelle infraction<sup>8</sup>.

Le Tableau 3 compare les résultats méta-analytiques avec ceux de l'étude sur les résultats prévus à l'aide du SIABD. Rappelons que la cotation des besoins se fait selon une échelle en quatre points allant de « facteur favorisant la vie dans la collectivité » à « une amélioration est urgente ». Par contre, le score composite du domaine reflète la somme des indicateurs (non = 0 et oui = 1) compris dans un domaine donné. On note deux tendances. D'abord, il est clair que les résultats méta-analytiques concordent avec ceux de l'étude sur les résultats prévus à l'aide du SIABD. Ensuite, sauf pour le domaine « attitudes » et peut-être le domaine « orientation personnelle et affective », on note des différences marginales entre la cotation des besoins et le score composite, pour ce qui est de leurs corrélations respectives avec la récidive.

On a également fait une analyse plus détaillée à l'aide des indicateurs individuels. En résumé, cette analyse concordait généralement aux examens méta-analytiques externes. On remarquera également que l'analyse statistique des indicateurs du domaine « orientation personnelle et affective » confirmait les conclusions de l'étude narrative (voir l'article sur *Les besoins du délinquant : Le domaine de l'orientation personnelle et affective*, à la page 38).

Cependant, l'analyse a désigné également des indicateurs qui n'étaient pas directement reliés à la récidive comme les difficultés d'apprentissage, les problèmes physiques nuisant à la capacité de travail, les compétences parentales, l'isolement

Tableau 3

**Corrélations entre le domaine de besoins de chaque cas et la récidive : Comparaison des résultats méta-analytiques et de ceux de l'étude sur les résultats prévus à l'aide du SIABD**

Domaine de besoins	Taille d'effet moyenne pondérée $Mr$	Cotation des besoins $r$	Score composite du domaine $r$
Emploi	0,13	0,17	0,14
Relations conjugales et familiales <sup>a</sup>	Non disponible	0,12	0,11
Fréquentations et interactions sociales	0,17	0,17	0,19
Toxicomanie	0,10	0,15	0,17
Comportement social	0,10	0,14	0,14
Orientation personnelle et affective <sup>a</sup>	Non disponible	0,11	0,15
Attitudes	0,11	0,09	0,19

<sup>a</sup> On n'a pas fait de méta-analyses complètes pour ces domaines. Les valeurs  $r$  indiquées dans la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> colonnes sont tirées d'un document de L. Motiuk (voir note 8).

social, les problèmes de communication, l'hygiène personnelle, la santé physique, les antécédents de troubles mentaux et l'intolérance à l'égard des autres religions et des personnes ayant une déficience ou des personnes âgées. La Direction de la recherche présentera un rapport plus détaillé.

### Les dix principaux thèmes qui ressortent des recommandations relatives au SIABD

- *Garder les indicateurs qui démontrent un lien important ou modéré, mais éliminer ceux qui démontrent un lien faible.* La plupart des examens ont recommandé de garder les indicateurs qui démontrent un lien empirique important ou un lien théorique important et un lien empirique modéré et d'éliminer les indicateurs qui démontrent un lien faible ou aucun lien.
- *Éliminer en vue d'améliorer.* Actuellement, le SIABD comprend 7 domaines, 35 composantes principales, 94 sous-composantes et 197 indicateurs. L'un des thèmes qui revient le plus souvent dans les recommandations est la nécessité de simplifier la structure du SIABD. L'une des stratégies proposées était de supprimer les indicateurs et/ou les sous-composantes qui se répétaient, qui montraient peu ou point de corrélation avec la récidive ou qui étaient représentés dans plus d'un domaine. Les

recommandations indiquaient également d'utiliser des indicateurs hautement spécifiques comme des définitions opérationnelles pour des constructions plus globales et de créer un nouveau domaine qui comprendrait les besoins qui ne sont pas à l'origine du comportement criminel.

- *Augmenter l'objectivité, diminuer la subjectivité.* Cinquante années de recherche confirment de façon manifeste la supériorité des stratégies de prévision objectives, basées sur des statistiques, par rapport aux méthodes purement subjectives, basées sur des essais cliniques<sup>8</sup>. Cette conclusion revenait clairement dans plusieurs recommandations qui demandaient que l'on améliore les lignes directrices relatives à la cotation et que l'on élabore des indicateurs concrets du comportement.
- *Améliorer avec de nouveaux ajouts.* Les examens ont montré clairement qu'il était possible d'améliorer le SIABD en incorporant des constructs supplémentaires allant de la motivation intrinsèque pour l'emploi, de la participation à l'emploi, de l'éthique du travail, de l'auto-efficacité au travail, à des mécanismes de soutien favorisant un comportement criminel au détriment d'un comportement prosocial, à des convictions fondées sur l'agressivité et à l'auto-efficacité dans la criminalité.
- *Considérer l'évaluation supplémentaire comme un atout plutôt que comme un désavantage.* Certains craignent que les évaluations spécialisées ou supplémentaires ne donnent lieu à un trop grand nombre de programmes pour les délinquants à faible risque et/ou ayant peu de besoins. Toutefois, deux personnes indépendantes qui ont examiné la littérature ont recommandé que l'on continue de les utiliser pour les domaines de la toxicomanie et de l'emploi.
- *Faire la distinction entre le besoin qui est à l'origine du comportement criminel et celui qui ne l'est pas.* Le SIABD doit établir une distinction plus claire entre le besoin qui est à l'origine du comportement criminel - des objectifs de traitement dynamiques ou propices au changement qui sont directement reliés au comportement criminel - et le besoin qui n'est pas à l'origine du comportement criminel - des objectifs de traitement qui ne sont pas reliés au comportement criminel, mais qui nécessitent néanmoins une intervention.
- *Tirer le maximum de la nature dynamique du SIABD.* Même si le SIABD remplit des fonctions multiples, son objectif final est de déterminer les facteurs qui peuvent, théoriquement, être

modifiés. Par conséquent, à moins qu'on ne puisse montrer qu'un facteur statique donné sert à une fonction opérationnelle particulière, on devrait s'efforcer de faire en sorte que chaque composante du SIABD reflète des circonstances actuelles et/ou récentes, plutôt que des événements ou des circonstances passés. Par conséquent, même si une famille dysfonctionnelle au cours de l'enfance est un facteur important, le facteur qui est peut-être plus important pour des programmes correctionnels efficaces, c'est le fonctionnement actuel de la famille ou, encore, le fonctionnement de la famille lorsque les infractions ont été commises.

- *Évaluer tant le besoin que son importance.* L'examen de l'évaluation de la toxicomanie a mis au jour la notion d'une approche échelonnée de l'évaluation. La première étape consiste à déterminer s'il existe ou non un problème; la deuxième consiste à donner des détails sur la nature et la gravité du problème; et la troisième à établir les objectifs particuliers de traitement et de prévention de la rechute et à évaluer les changements liés au traitement. On pourrait peut-être appliquer un cadre semblable au SIABD. Les première et deuxième étapes seraient considérées comme une composante obligatoire du SIABD, et la troisième étape pourrait être intégrée au cours de l'exécution du programme. Cette stratégie pourrait réduire les programmes inutiles et les chevauchements dans l'évaluation.
- *Prendre garde aux facteurs de risque spécialisés pour des groupes spécialisés de délinquants.* Une préférence sexuelle déviante et des attitudes sexuelles déviantes permettent de prévoir la perpétration d'une nouvelle infraction sexuelle chez les délinquants sexuels connus, mais elles ne permettent pas de prévoir la perpétration d'une infraction d'un autre ordre dans la population carcérale générale de sexe masculin. En fait, il existe une légère corrélation négative entre ces variables et la récidive de nature non sexuelle chez les délinquants. Par conséquent, il serait peut-être prudent de retirer les indicateurs liés aux infractions sexuelles du SIABD et de les utiliser exclusivement dans les évaluations des délinquants sexuels.
- *Augmenter les recherches, mais aussi les améliorer.* Peut-être que la recommandation la plus commune portait sur la nécessité d'améliorer la recherche et d'entreprendre de nouvelles recherches, notamment des recherches plus nombreuses sur les délinquantes et sur les délinquants autochtones, et de déterminer des prédicteurs uniques de la récidive avec violence. On a mentionné également la nécessité

d'appliquer des méthodes statistiques d'avant-garde ainsi que d'élaborer et d'évaluer des indicateurs concrets du comportement avec des stratégies d'évaluation qui vont au-delà de la simple confirmation d'un problème chez un délinquant.

## Conclusion

Les résultats des méta-analyses et des examens narratifs confirment la relation entre chaque

domaine cible et la récidive. Une analyse détaillée a révélé que même si certaines composantes du SIABD sont peu ou étroitement reliées à la récidive, la plupart sont modérément reliées à la récidive. On prévoit que l'effet combiné de ces examens, l'évaluation statistique interne du SIABD et les prochaines consultations sur place engendreront finalement un SIABD révisé qui répondra aux normes actuelles de la recherche ainsi qu'aux réalités opérationnelles. ■

<sup>1</sup> 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>2</sup> Service correctionnel du Canada, *Groupe de travail sur la réinsertion sociale, Rapport final, 1997*, disponible auprès de la Direction générale de la réinsertion sociale des détenus, Service correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

<sup>3</sup> Service correctionnel du Canada, « Partie 1 - Évaluation initiale et placement du délinquant, Section 7: Détermination et analyse des besoins », dans l'Infonet électronique du Service : *Législation et politiques : Guide de gestion des cas* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : <http://infonet/infonet/policy/cmm/english/annex%20k%20-09.htm>

<sup>4</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! » *Criminology*, vol. 34, 1996, p. 575 à 607.

<sup>5</sup> GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism ». Voir aussi ANDREWS, D. A. « Il est possible de prévoir et d'influencer la récidive : Utiliser des outils de prédiction du risque afin de réduire la récidive » *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 1, n° 2, 1989, p. 11 à 17.

<sup>6</sup> ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati, Ohio, Anderson Publishing Co., 1994.

<sup>7</sup> *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, LRC, ch. 20 (1992).

<sup>8</sup> MOTIUK, L. L. « Utilisation de facteurs dynamiques pour mieux prévoir l'issue de la mise en liberté », *Forum, recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 10, n° 3, 1998, p. 12-15.

<sup>9</sup> GROVE, W. M. et MEEHL, P. E. « Comparative efficiency of informal (subjective, impressionistic) and formal (mechanical, algorithmic) prediction procedures: The clinical-statistical controversy », *Psychology, Public Policy, and Law*, vol. 2, 1996, p. 293 à 323. Voir aussi QUINSEY, V. L., HARRIS, G. T., RICE, M. E. et CORMIER, C. A. *Violent Offenders: Appraising and Managing Risk*, Washington, DC, American Psychological Association, 1998.

<sup>10</sup> MOTIUK, L. L. et NAFEKH, M. Évaluation initiale des délinquants, données brutes, inédites, 1998.

## Forum — Recherche sur l'actualité correctionnelle, Réimpression d'articles ...

Pour obtenir la réimpression d'un article publié dans FORUM, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information et de recherche par :

Télécopieur : (613) 996-2867

Téléphone : (613) 996-5222

Courrier électronique : [reslib@magi.com](mailto:reslib@magi.com)

Courrier : Centre d'information et de recherche

Service correctionnel du Canada

340, avenue Laurier ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0P9 Canada

Veuillez noter que toutes les réimpressions sont acheminées par le service postal régulier. Assurez-vous d'indiquer vos nom et adresse lors de votre demande.

## Jetez un coup d'oeil pour ne rien manquer!

*Si vous n'avez pas tous les numéros de FORUM, voici une liste qui devrait vous aider à vous mettre à jour.*

- Vol. 1, no. 1 (1989) : Délinquants sexuels*
- Vol. 1, no. 2 (1989) : Évaluation et prévision du risque*
- Vol. 2, no. 1 (1990) : Attitudes du public*
- Vol. 2, no. 2 (1990) : Secteur correctionnel communautaire*
- Vol. 2, no. 3 (1990) : Santé mentale*
- Vol. 2, no. 4 (1990) : Toxicomanie*
- Vol. 3, no. 1 (1991) : Formation en milieu correctionnel*
- Vol. 3, no. 2 (1991) : Conception et aménagement des établissements correctionnels*
- Vol. 3, no. 3 (1991) : Premiers indices de la délinquance*
- Vol. 3, no. 4 (1991) : Programmes pour délinquants sexuels*
- Vol. 4, no. 1 (1992) : Pleins feux sur le personnel*
- Vol. 4, no. 2 (1992) : Délinquants purgeant une longue peine*
- Vol. 4, no. 3 (1992) : Violence dans les prisons, le suicide chez les détenus et l'automutilation*
- Vol. 5, no. 1 (1993) : Numéro spécial*
- Vol. 5, no. 2 (1993) : Gestion du risque en milieu correctionnel*
- Vol. 5, no. 3 (1993) : La récidive*
- Vol. 6, no. 1 (1994) : Les femmes en prison*
- Vol. 6, no. 2 (1994) : Les délinquants ayant besoins spéciaux*
- Vol. 6, no. 3 (1994) : L'amélioration des services correctionnels communautaires*
- Vol. 7, no. 1 (1995) : Les jeunes délinquants et les services correctionnels*
- Vol. 7, no. 2 (1995) : Les services correctionnels et la famille*
- Vol. 7, no. 3 (1995) : La traitabilité des délinquants*
- Vol. 8, no. 1 (1996) : L'emploi des délinquants*
- Vol. 8, no. 2 (1996) : La gestion des délinquants sexuels*
- Vol. 8, no. 3 (1996) : Les programmes correctionnels efficaces*
- Vol. 9, no. 1 (1997) : Classement des délinquants*
- Vol. 9, no. 2 (1997) : Délinquants violents*
- Vol. 9, no. 3 (1997) : Résumés des rapports de recherche*

*Pour recevoir un des ces numéros, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information et de recherche par :*

*Centre d'information et de recherche  
Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0P9  
Canada  
Télécopieur : (613) 996-2867  
Téléphone : (613) 996-5222*

## **Vous cherchez FORUM?**

*Veillez communiquer avec le Service de distribution du courrier de CORCAN si votre étiquette d'adresse renferme des erreurs, si vous voulez ajouter votre nom à la liste d'envoi de FORUM, si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires d'un numéro ou si vous voulez annuler un abonnement. Remplissez le formulaire à l'intérieur de la couverture d'envoi de ce numéro (ou écrivez une courte lettre) et envoyez-le à :*

*Distribution du courrier de CORCAN  
Service des publications  
Établissement de La Macaza  
321, Chemin de l'Aéroport  
La Macaza (Québec); J0T 1R0*

*Téléphone : (819) 275-2315, poste 7121  
sans frais : 1-800-665-8948 au Canada et aux États-Unis  
à frais virés : (819) 275-2315, poste 7121 pour tous les autres pays  
Télécopieur : (819) 275-3037*

## **Entre Nous**

*Entre Nous est une revue bimestrielle publiée par le Secteur des communications du Service correctionnel du Canada.*

*L'équipe d'Entre Nous serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion et de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés du point de vue du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :*

*Entre Nous / Let's Talk  
Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0P9  
Téléphone : (613) 995-5364  
Télécopieur : (613) 947-0091  
Internet : <http://www.csc-scc.gc.ca>*

